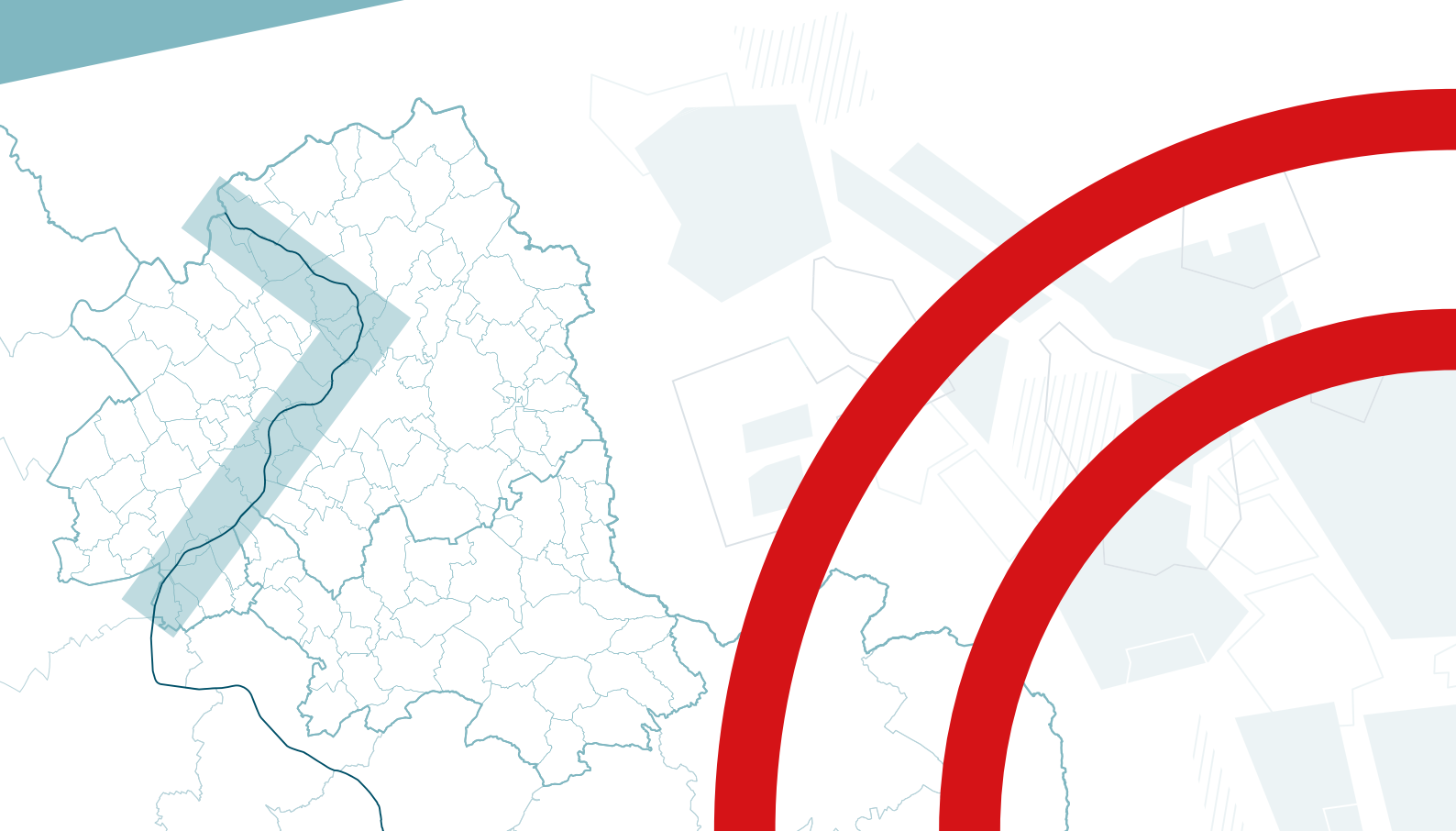


PORTRAIT DE
TERRITOIRE DE PROJETS

TERRITOIRE DE PROJETS DEÛLE PARTAGÉE

OCTOBRE 2022





UNE COLLECTION
« **PORTRAITS**
DE TERRITOIRE »

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole développe des outils de connaissance du territoire permettant de disposer de données clés territoriales sur diverses thématiques. Ces portraits territoriaux déclinent les approches cartographiques et statistiques à différentes échelles : de la commune au territoire métropolitain lillois et au-delà.

Ils ont pour objectif d'éclairer les acteurs du territoire en leur apportant des outils de connaissance et de représentation objectives du territoire et permettent ainsi d'alimenter les diverses analyses et stratégies territoriales en matière d'aménagement, de développement et d'urbanisme.

Directeur de la publication : **Didier DECOUIGNY**

Responsable de la publication : **Camille BARET**

Avec l'appui méthodologique du pôle cartographie, géomatique, statistiques

Crédit photos : **Propriétés ADULM 2022 © Philippe FRUTIER - Altimage - 2020**

Impression : **AD Concept**

SOMMAIRE

TERRITOIRE DE PROJETS

P.4

LA DÉMARCHE TERRITOIRE DE PROJETS

P.6

LES ENJEUX DU TERRITOIRE DEÛLE PARTAGÉE

P.8

ATLAS ET INDICATEURS

P.12

PÉRIMÈTRES

P.14

PORTRAIT DES HABITANTS

P.22

EMPLOIS ET ÉDUCATION

P.30

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

P.38

MORPHOLOGIE TERRITORIALE

P.44

FONCIER ET HABITAT

P.58

ACCESSIBILITÉ

P.68

ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

P.84

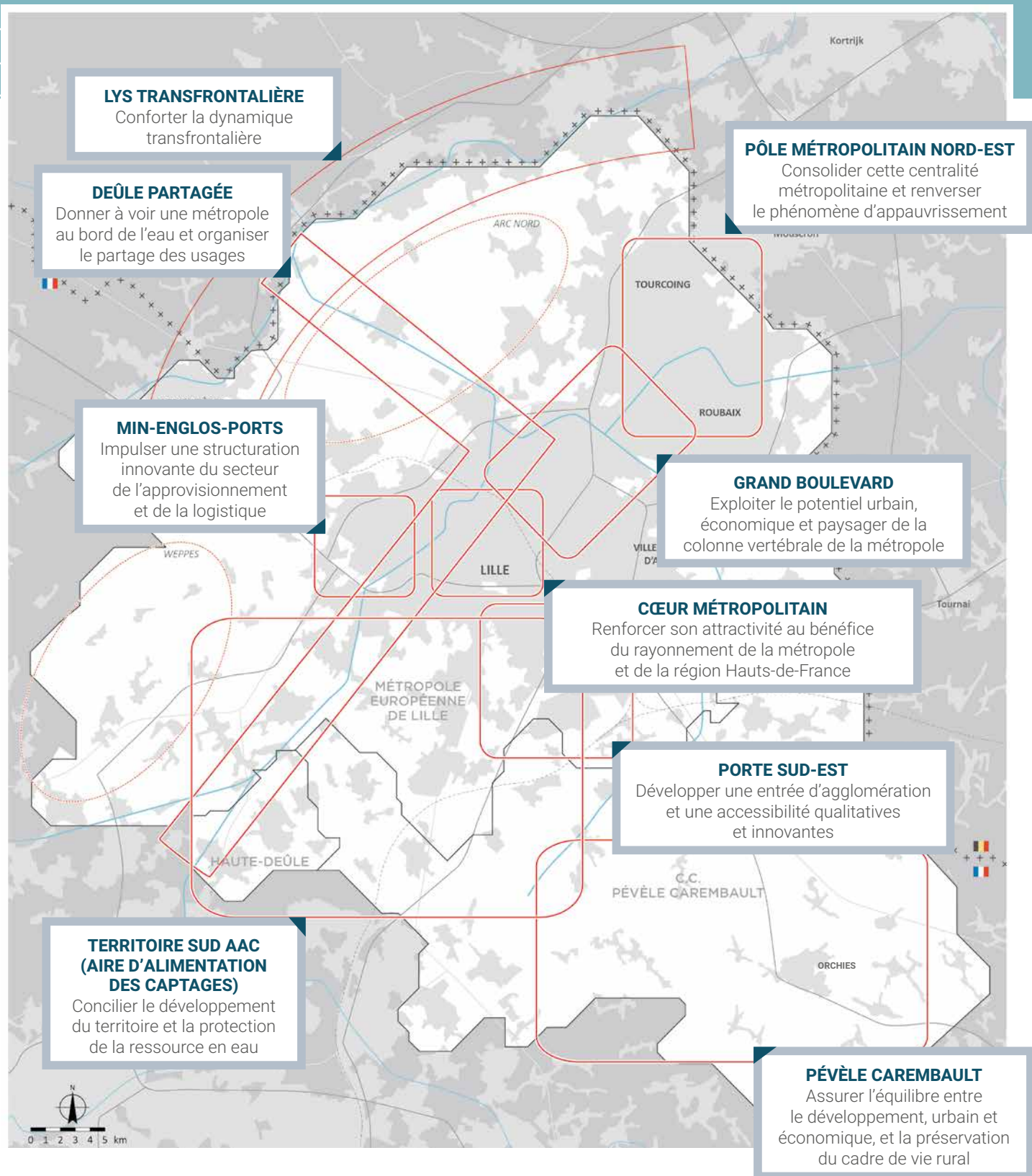




TERRITOIRE DE PROJETS



LA DÉMARCHE TERRITOIRE DE PROJETS





LE SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

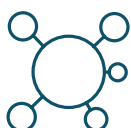
Le territoire de la métropole lilloise réunit, au sein du Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SCOT), deux intercommunalités : la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC).

Deux ambitions : **développer, dynamiser, fluidifier**, d'un côté, et **protéger, préserver, reconquérir**, de l'autre, guident les projets du territoire et les orientations du SCOT, document cadre d'aménagement et d'urbanisme adopté en février 2017 pour une métropole européenne d'1,2 million d'habitants.



UNE NOUVELLE ÉCHELLE DE TRAVAIL

Afin d'articuler « à la bonne échelle » les initiatives déjà en cours et les enjeux de développement déterminants pour le rayonnement de la métropole, la démarche « territoires de projets », issue des travaux du SCOT, dépasse les limites administratives et les cadres plus resserrés des projets urbains. Elle observe les territoires d'enjeux métropolitains, à une échelle intermédiaire et a pour objectif de construire une stratégie spatialisée.



UN OUTIL DE MISE EN ŒUVRE COLLECTIVE

La démarche des territoires de projets, outil de planification stratégique innovant, répond à trois principes :

MOBILISER/RASSEMBLER

Afin de créer des synergies entre les différents acteurs du territoire, cette démarche se veut ouverte, offrant un cadre de réflexion commun et partagé. Des lieux d'échanges flexibles (comités d'orientations stratégiques, ateliers métropolitains, matinales, visites, expositions...) permettent de partager et de réfléchir collectivement sur les orientations à effectuer et les options à retenir. Ils ne mettent pas en place de nouvelles gouvernances mais alimentent des dispositifs de dialogue et de gouvernance existants.



UNE LECTURE DES ENJEUX MÉTROPOLITAINS

Les territoires de projets sont identifiés à partir de leurs caractéristiques propres, qu'elles soient géographiques ou fonctionnelles, et des dynamiques et enjeux métropolitains qu'ils concentrent. Ces enjeux croisent donc des problématiques différentes qui sont à la fois :

- **Spécifiques à la métropole lilloise** : équilibre d'une métropole polycentrique, entre agglomération centrale et campagnes métropolitaines, valorisation du caractère transfrontalier, cohésion des territoires, reconquête des friches industrielles, mise en valeur économique et paysagère du réseau hydraulique, préservation des champs captants, développement des grands équipements stratégiques...
- **En phase avec les enjeux des métropoles contemporaines** : développement durable, attractivité du cadre de vie, mobilités, attractivité économique et résidentielle, positionnement à l'international, potentiels d'innovation, métropolisation, solidarités.

ARTICULER/SYNCHRONISER

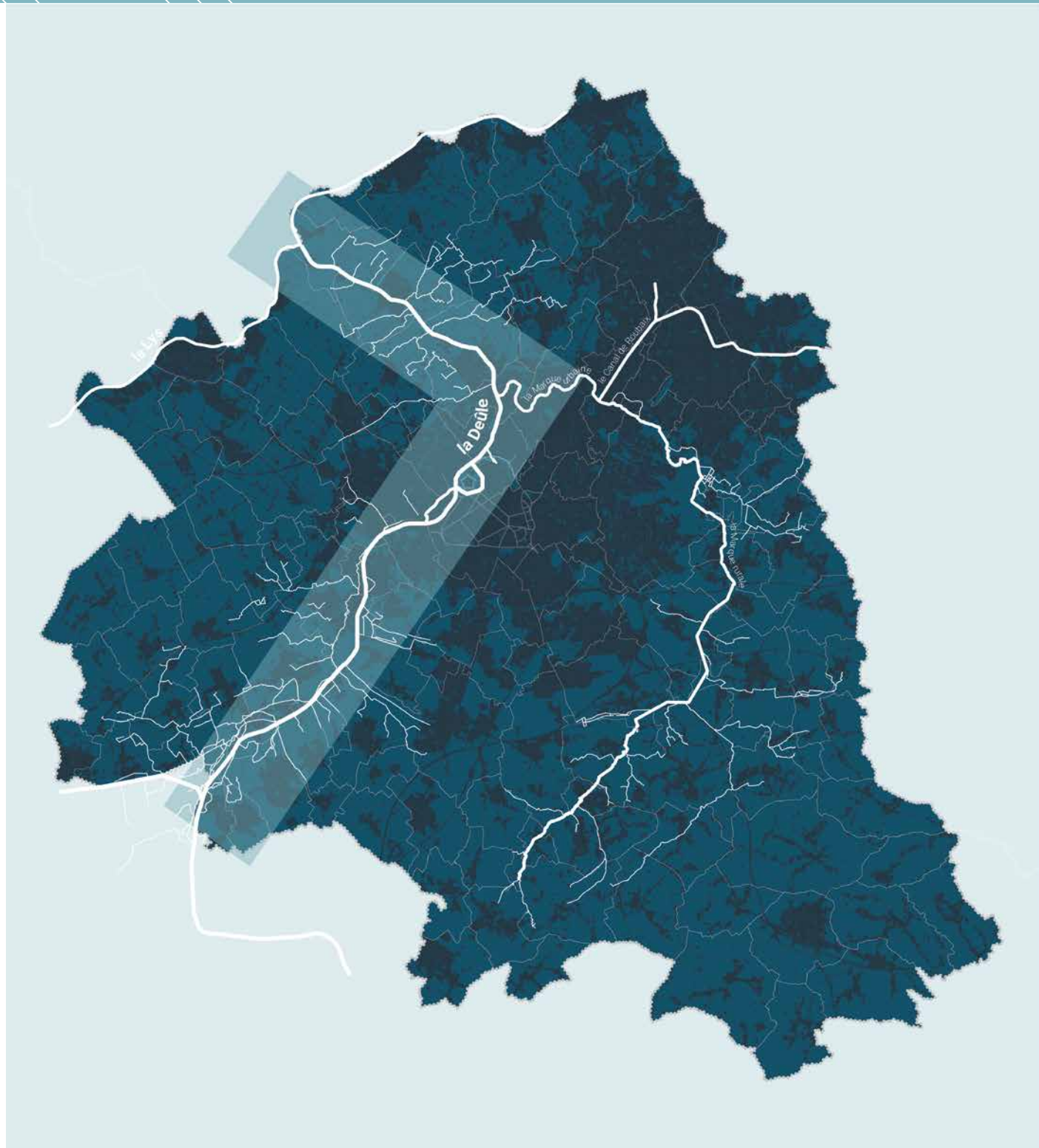
Pour garantir une cohérence d'ensemble et permettre à l'action publique de cibler des actions, il convient de bien saisir le contexte et ses dynamiques au travers d'une connaissance partagée des projets portés par les différents acteurs, publics et privés (collectivités, aménageurs, chambres consulaires, entreprises, promoteurs, bailleurs, associations...). Ainsi, cette démarche vise à articuler le développement de chaque territoire de projets avec les différentes temporalités de mise en œuvre dans une approche pré-opérationnelle.

PROPOSER/DESSINER

Toujours fondée sur un diagnostic orienté et partagé, cette démarche formule des propositions ancrées dans le territoire sur des thématiques et des échelles variées. Cette réflexion est formalisée par des productions diverses (cartes, dessins, maquettes, plans guides), adaptées aux différentes phases de dialogue et au contexte partenarial. Elle permet d'alimenter la construction d'un récit partagé pour chacun de ces territoires et de poser les bases d'une stratégie commune et échelonnée dans le temps.



LES ENJEUX DU TERRITOIRE DEÛLE PARTAGÉE





UNE RIVIÈRE AUX MULTIPLES POTENTIELS ET À L'IMAGE RENOUVELÉE

Le long de ses 34 kilomètres, depuis le canal d'Aire au sud jusqu'à la Lys au nord, la Deûle représente un espace urbain et paysager majeur pour la qualité de vie des citoyens (habitants et usagers), l'attractivité de la métropole lilloise et l'adaptation du territoire face au changement climatique. Encore trop méconnue, bien que de plus en plus sollicitée, cette voie d'eau constitue un territoire clé pour revaloriser et bénéficier de la présence de l'eau pour l'ensemble de la métropole.

Maillon du réseau fluvial du Nord de la France, la Deûle est destinée à évoluer avec la réalisation du canal Seine Nord Europe, qui s'inscrit plus largement dans le projet de liaison Seine-Escaut. En effet, cette infrastructure fluviale, en reliant les bassins de la Seine et de l'Escaut, mettra en connexion les principales villes – dont Paris, Bruxelles, Lille, etc. – avec les grands ports de l'Europe du Nord-Ouest dont Dunkerque, Anvers, Rotterdam... L'inscription de la Deûle dans cet axe fluvial transfrontalier atteste que l'évolution des bords de la Deûle doit s'organiser en regard des fonctions économiques et logistiques.

La Deûle entre dans un moment charnière de son histoire métropolitaine. Une convergence d'enjeux fait reprendre conscience aux acteurs du territoire combien la voie d'eau regroupe un ensemble unique d'opportunités stratégiques pour le développement métropolitain : reconquête urbaine, paysagère et écologique, transport et logistique, tourisme...



RÉVÉLER LE PAYSAGE COMME VALEUR FONDATRICE DU TERRITOIRE

Maillon essentiel de la trame bleue et verte métropolitaine, la valeur paysagère et fondatrice du territoire de la Deûle reste encore à révéler. Grande continuité paysagère à part entière, le territoire de la Deûle est composé de différentes séquences qui s'incarnent dans les différents espaces naturels de la métropole. La Basse-Deûle s'inscrit dans le talus des Weppes et ouvre sur les paysages majestueux de la Lys ; la Deûle urbaine offre des havres de naturalité en plein cœur métropolitain ; la Haute-Deûle témoigne avec le Parc de la Deûle d'un maillage fin du paysage avec le territoire agricole et de la possible renaturalisation d'un paysage autrefois industrialisé. La rivière discrète offre des séquences paysagères remarquables, propres aux différents sous-territoires traversés, comme autant d'appuis potentiels pour les futurs projets.



POSER UNE VISION PARTAGÉE DE L'INTÉGRATION DES USAGES

La question du partage de cette rivière ou canal (selon l'angle de vue) et de ses abords résonne avec une acuité démultipliée dans le contexte du projet de Canal Seine-Nord-Europe, de la protection de la ressource en eau et de la biodiversité, ainsi que de l'attractivité économique résidentielle et récréative renouvelée. Le potentiel foncier constitue un patrimoine précieux pour intégrer tout l'éventail des usages incontournables en bord à voie d'eau et garantir les mutations à venir, en toute cohérence. La réflexion sur et autour de la voie d'eau vise à harmoniser les regards et les ambitions portés sur ce territoire et interroge les conditions et moyens à mettre en œuvre pour un partage harmonieux de la Deûle et de ses abords.

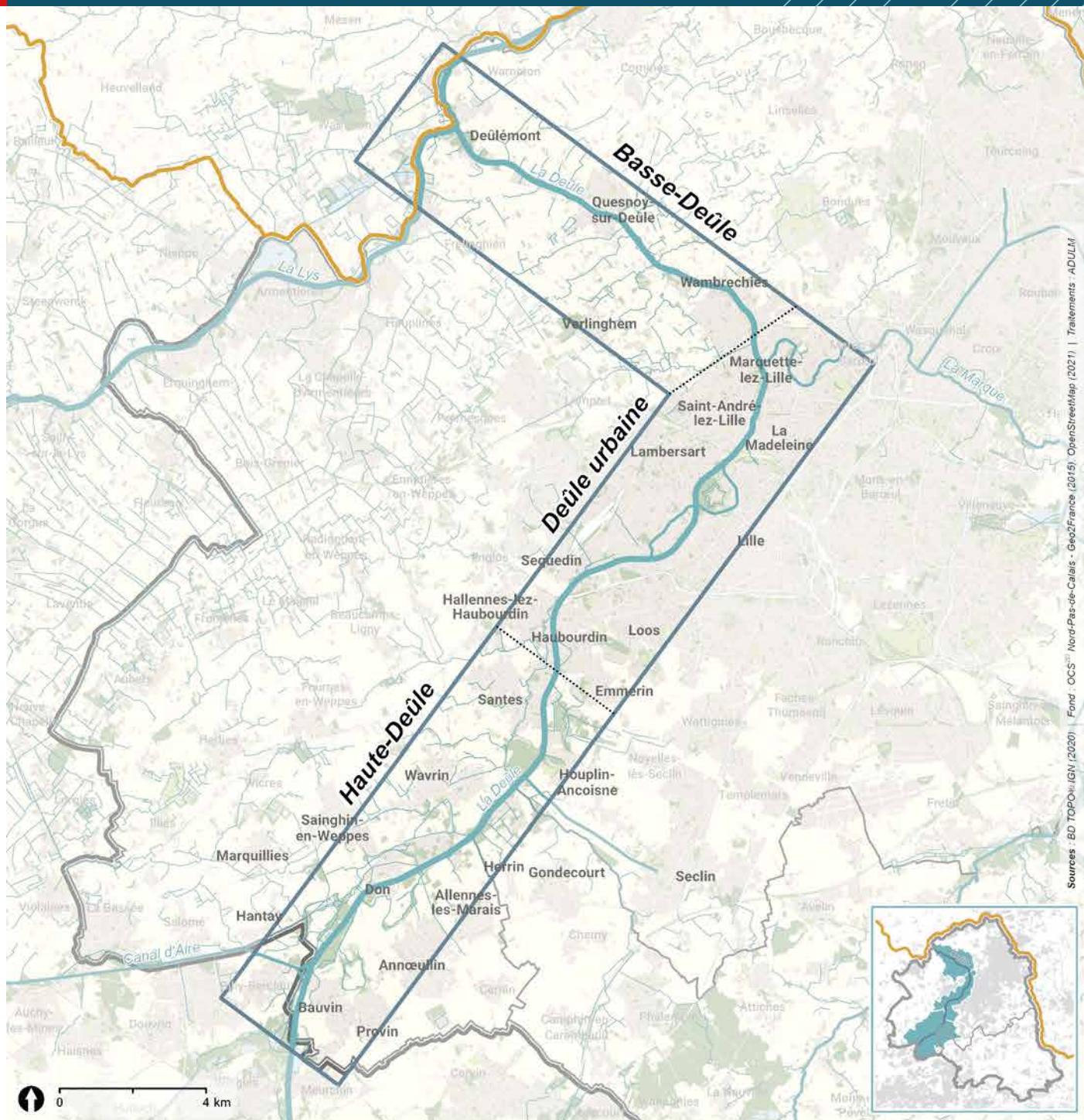


INTÉGRER LE PROJET DE LA LIAISON SEINE ESCAUT

Le projet du Canal Seine Nord Europe (CSNE), nouvelle infrastructure dédiée au transport de marchandises, vise à relier le bassin de la Seine au bassin de l'Escaut et au-delà aux grands ports de l'Europe du Nord-Ouest (range nord-européen). En reliant Compiègne et Cambrai (plus précisément Marquion) sur une distance de 107 kilomètres, ce futur canal à grand gabarit, nouveau chaînon dans le réseau fluvial européen, permettra de connecter le bassin de la Seine à l'Escaut, la Deûle et la Lys, appartenant au réseau fluvial du Nord-Pas-de-Calais. Navigable par des bateaux de plus grande capacité, pouvant contenir jusqu'à 4 400 tonnes de marchandises (classe Vb du classement européen CEMT), le canal doit constituer une offre compétitive face au transport routier sur la partie nord du corridor Mer du Nord/Méditerranée et contribuer ainsi au développement d'une économie moins carbonnée.



RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE



Réseau hydrographique

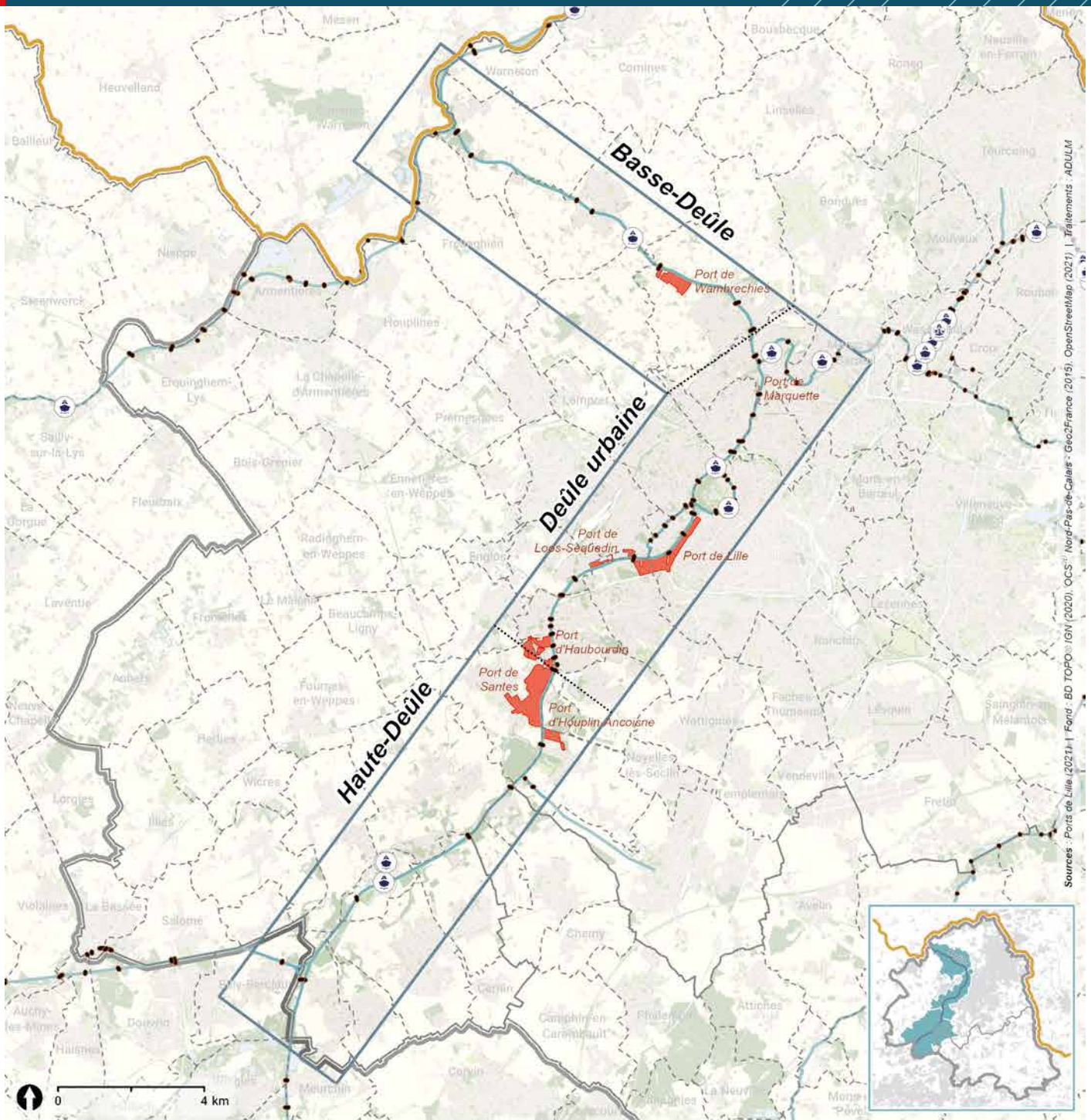
- Deûle et Lys
- Rivière et canal
- Ruisseau et becque

INDICATEURS

La Deûle, **58,8 km**
de voie d'eau,
dont 34 km dans le territoire du SCOT

Près de **600 km** de rivières
et **100 km** de canaux
à l'échelle de la MEL

INFRASTRUCTURES LIÉES À LA VOIE D'EAU



Infrastructures liées à l'eau

-  Ecluses
-  Franchissements (Ferroviaires, routiers et piétons)
-  Sites Ports de Lille

INDICATEURS PORTS DE LILLE

7 sites portuaires = 250 ha

sur le Territoire de projets Deûle Partagée

Houplin-Ancoisne (13 ha), Santes (112 ha), Haubourdin (11 ha), Loos-Sequedin (5 ha), Lille (57 ha), Marquette (0,5 ha), Wambrechies (33 ha)

7,5 millions de tonnes

Trafic logistique en 2020 : fluvial (2 millions t), ferroviaire (408 031 t)

Source : Ports de Lille

NOTE DE LECTURE

Organisme dépendant de la CCI, Ports de Lille est concessionnaire des terrains appartenant à Voies Navigables de France (VNF). Structure économique et logistique, Ports de Lille rassemble 12 sites portuaires dont elle assure l'aménagement, le développement et la gestion.



The background of the cover is an aerial photograph of a city and a river. The top part shows a dense urban area with buildings and roads. The bottom part shows a wide river flowing through a green, wooded area. A large, semi-transparent teal rectangle is overlaid on the top half of the image, containing the title. A solid red vertical bar is on the left side of the cover.

ATLAS ET INDICATEURS





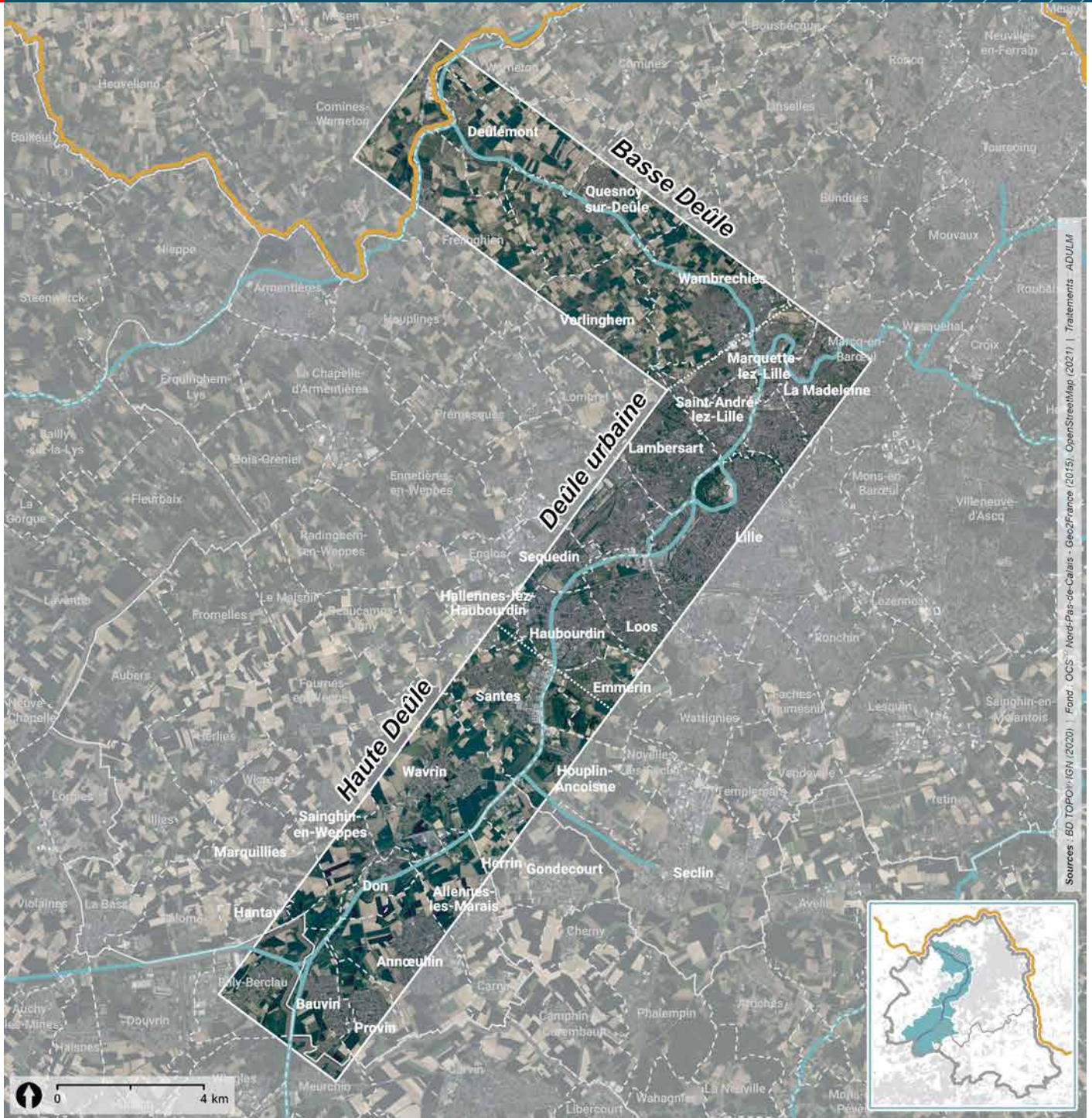
PÉRIMÈTRES

1 AIRE DE RÉFLEXION

2 PÉRIMÈTRE STATISTIQUE



1 AIRE DE RÉFLEXION



□ Aire de réflexion

Limites administratives

— Frontière

▭ SCOT de Lille Métropole

▭ Limite MEL/CCPC

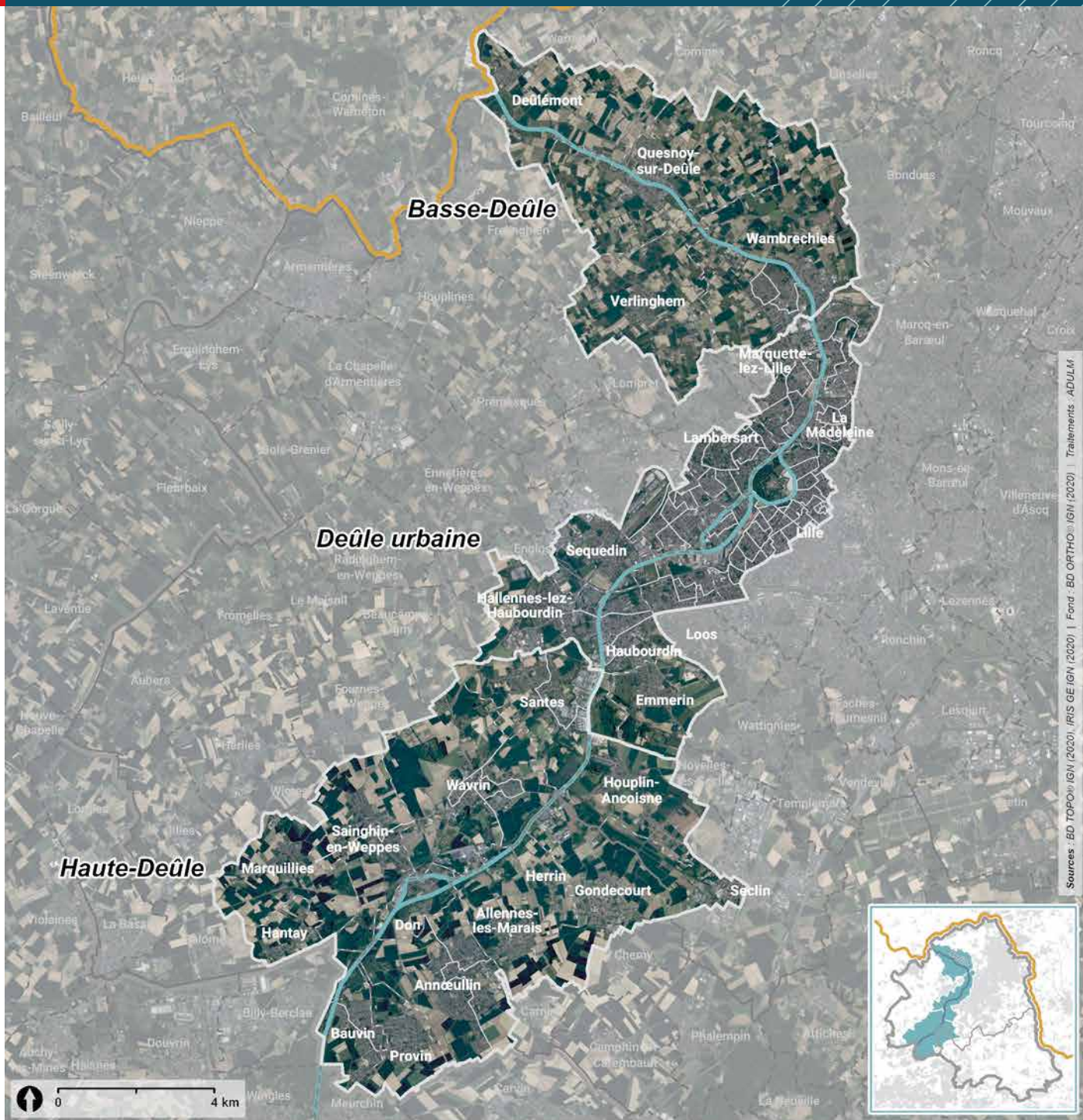
⋯ Limite communale



NOTE DE LECTURE

L'aire de réflexion propose un cadrage permettant d'observer et d'analyser un territoire donné selon ses enjeux. Elle s'affranchit ainsi des limites administratives et des périmètres des grands projets urbains.

Cette aire prend en compte le linéaire de la Deule et ses abords, depuis le Canal d'Aire au sud jusqu'à la confluence avec la Lys au nord.

2 PÉRIMÈTRE STATISTIQUE



-  Aire d'étude statistique
-  Limite des IRIS

INDICATEURS

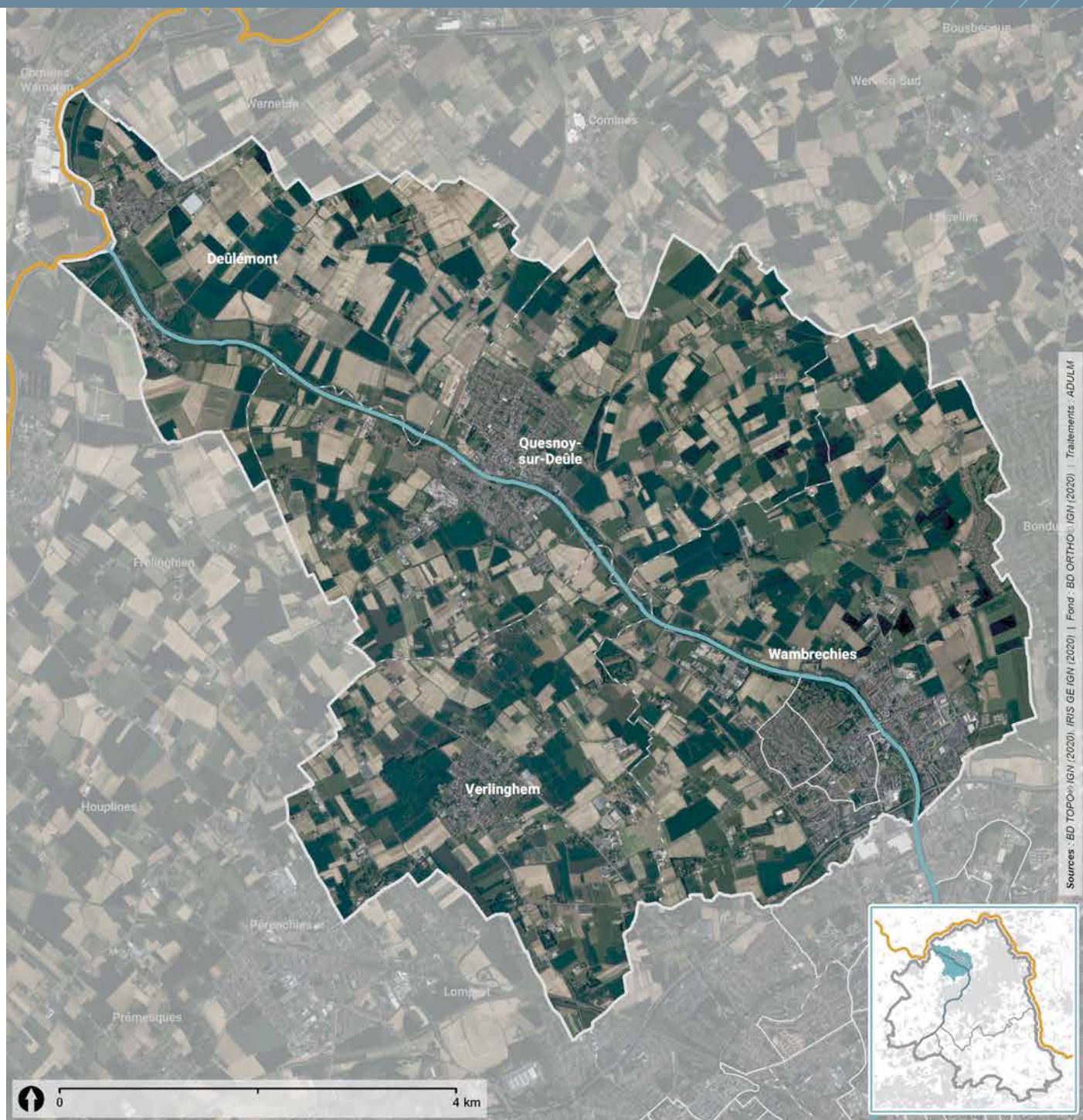
17 653 ha concernés

NOTE DE LECTURE

Le périmètre statistique correspond aux IRIS, découpage infra-communal et maillage élémentaire issu de l'Insee, et permet de produire des données en étant au plus proche, dans la mesure du possible, de l'aire de réflexion. Ce périmètre permet donc d'alimenter la connaissance du territoire au travers d'indicateurs chiffrés, présentés dans ce document.



PÉRIMÈTRE STATISTIQUE SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



- Limite communale
- Aire d'étude statistique
- Limite des IRIS

INDICATEURS

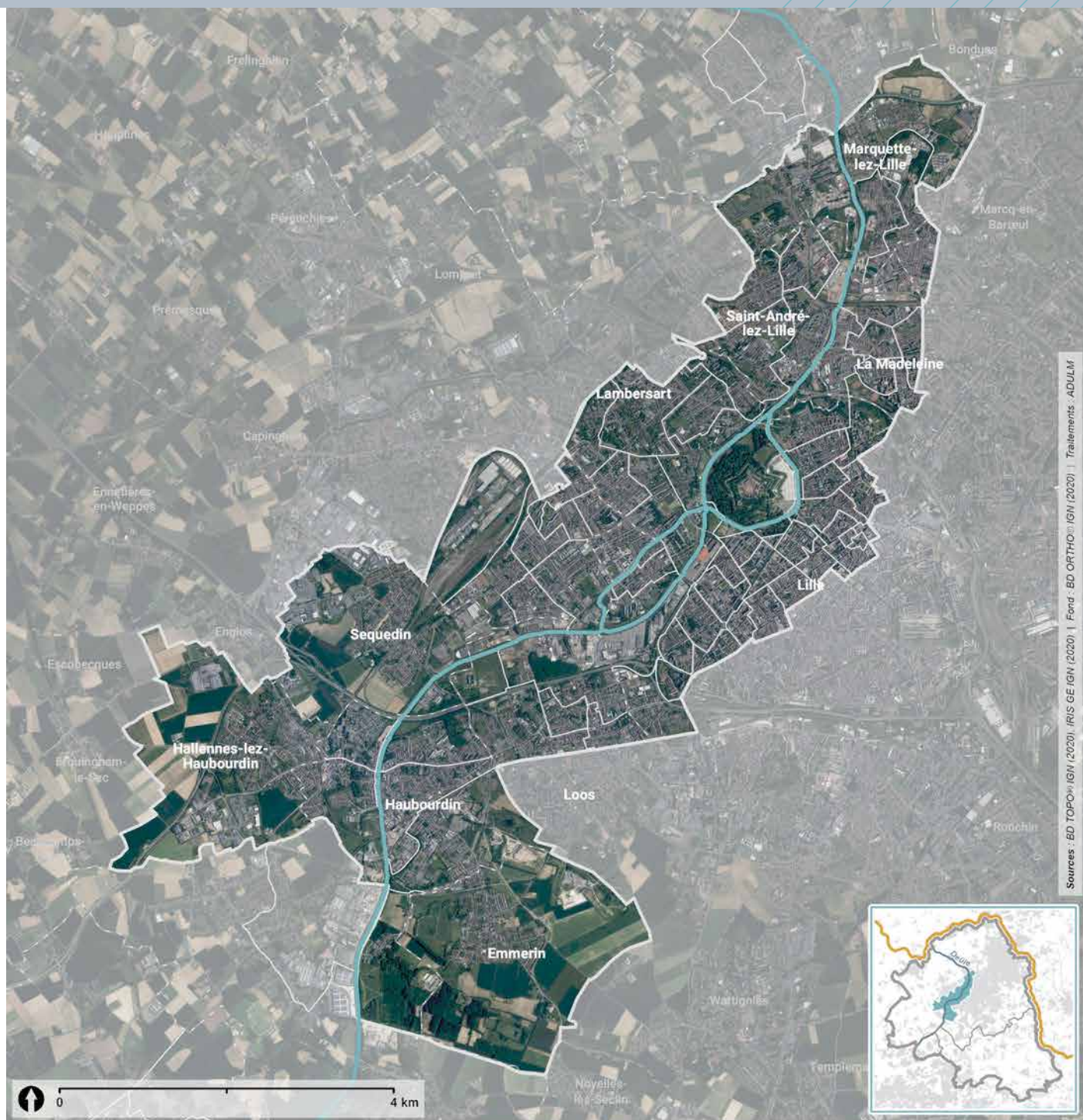
4 communes

Deûlémont, Quesnoy-sur-Deûle, Verlinghem, Wambrechies

5 015 ha concernés



PÉRIMÈTRE STATISTIQUE SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



- Limite communale
- ▭ Aire d'étude statistique
- ▭ Limite des IRIS

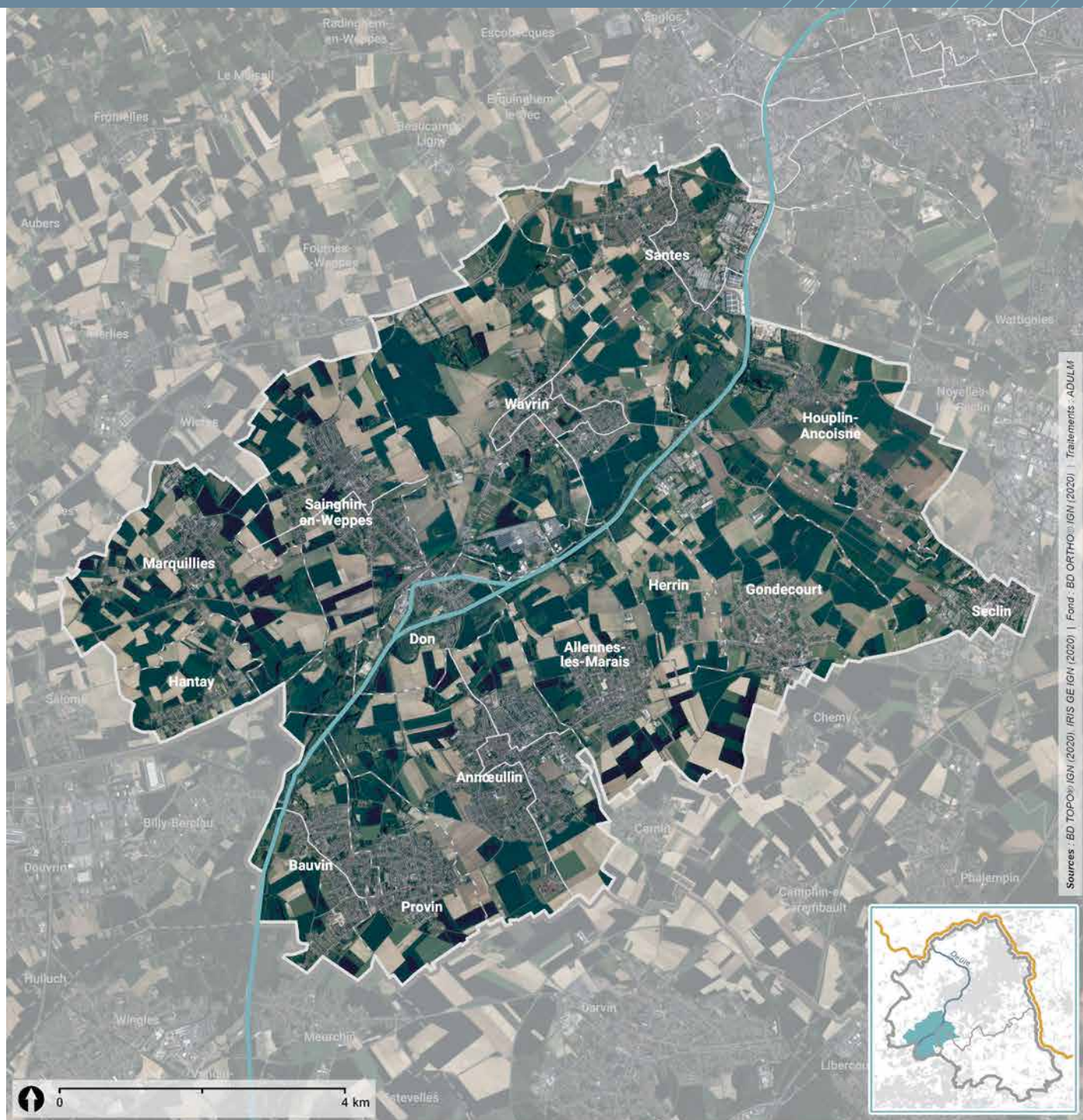
INDICATEURS

10 communes

Emmerin, Hallennes-lez-Haubourdin, Haubourdin, La Madeleine, Lambersart, Lille, Loos, Marquette-lez-Lille, Saint-André-lez-Lille, Sequedin

4 411 ha concernés

PÉRIMÈTRE STATISTIQUE SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



- Limite communale
- ▭ Aire d'étude statistique
- ▭ Limite des IRIS

INDICATEURS

14 communes

Allennes-les-Marais, Annœullin, Bauvin, Don, Gondécourt, Hantay, Herrin, Houplin-Ancoisne, Marquillies, Provin, Sainghin-en-Weppes, Santes, Seclin, Wavrin

8 227 ha concernés





PORTRAIT DES HABITANTS

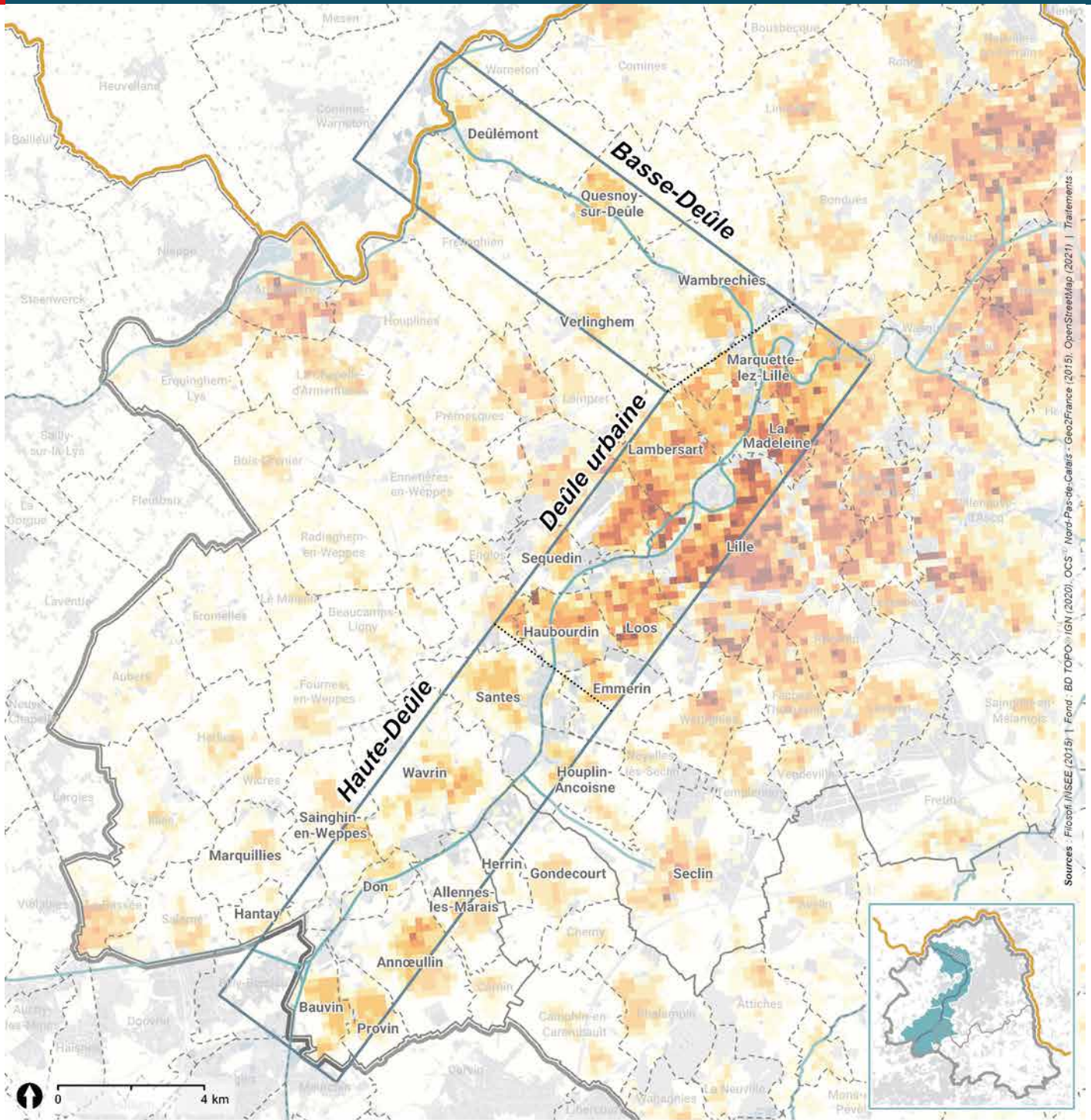
1 POPULATION

2 CLASSES D'ÂGE

3 MÉNAGES



1 POPULATION DENSITÉ



Sources : Filosph (INSEE) (2015) | Fond : BD TOPO (IGN) (2020), OCS - Nord-Pas-de-Calais - Geo3France (2015), OpenStreetMap (2021) | Traitements

**Densité de population au carreau en 2015
(hab./km²)**

- Inférieure à 1 000
- Entre 1 000 et 3 000
- Entre 3 000 et 6 000
- Entre 6 000 et 9 000
- Entre 10 000 et 15 000
- Supérieure à 15 000

INDICATEURS

SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE

251 345

habitants en 2018



+ 0,5%

d'habitants/an entre 2013 et 2018

SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE

24 070

habitants en 2018



+ 1,1%

d'habitants/an entre 2013 et 2018

SCOT

1 270 089

habitants en 2018



+ 0,3%

d'habitants/an entre 2013 et 2018

SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE

171 243

habitants en 2018



+ 0,5%

d'habitants/an entre 2013 et 2018

SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE

56 033

habitants en 2018



+ 0,1%

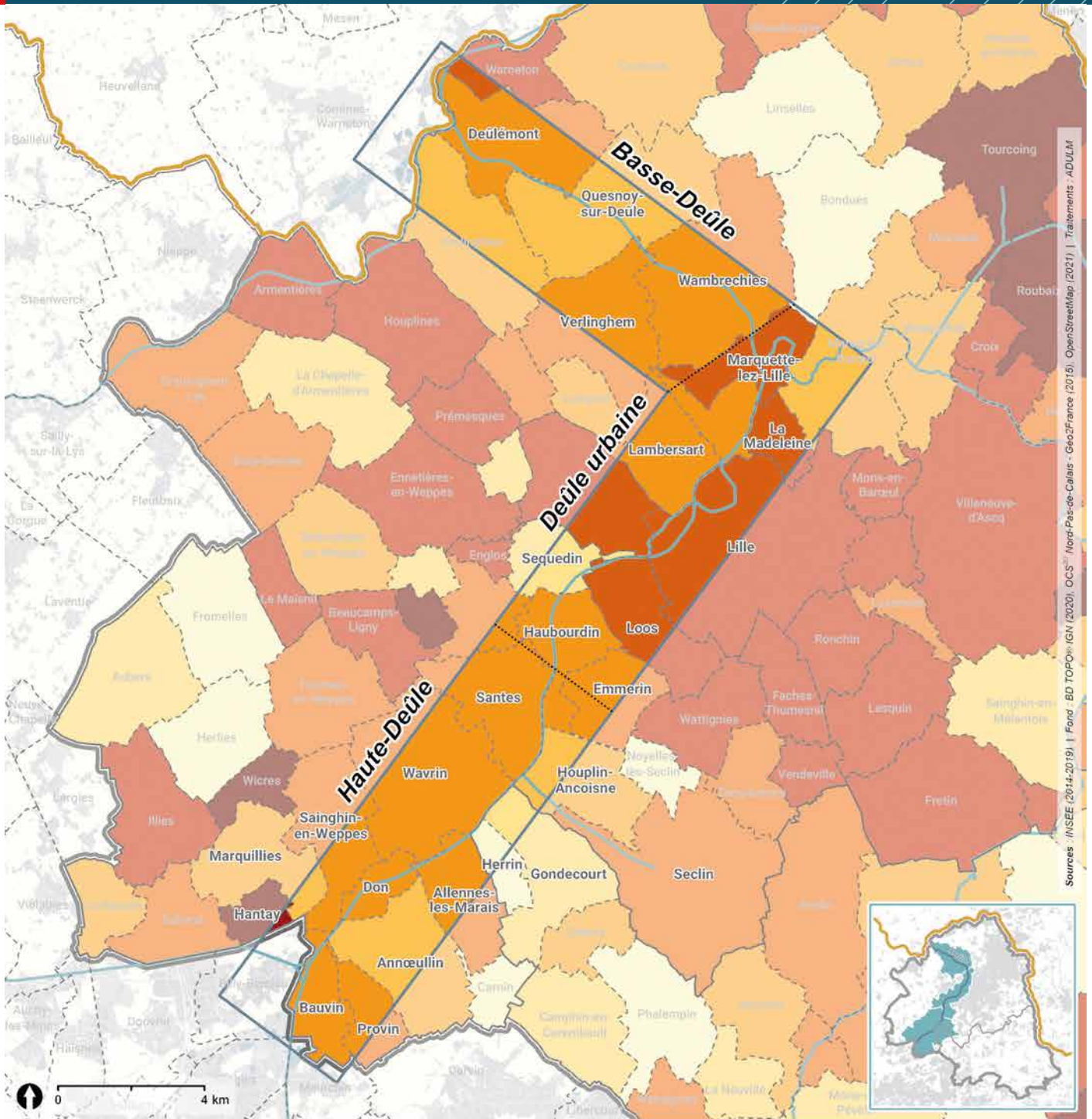
d'habitants/an entre 2013 et 2018

Source : Insee RP2018. Traitement : ADULM 2021.



1 POPULATION

SOLDE NATUREL



Sources : INSEE (2014-2019) | Fond : BD TOPO® (IGN 2020), OCS - Nord-Pas-de-Calais - GeoFrance (2015), OpenStreetMap (2021) | Traitements : ADULM

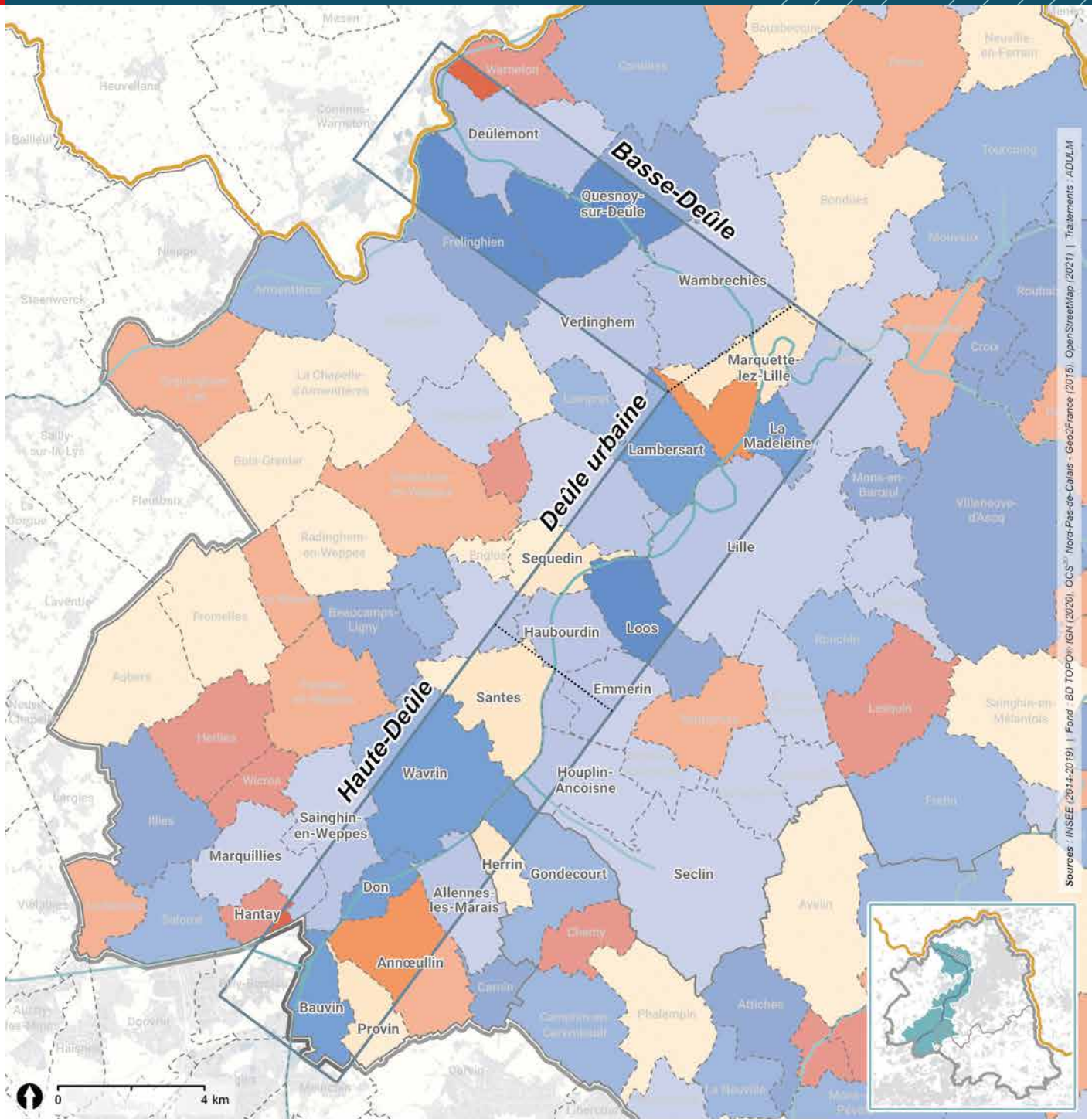
Evolution démographique entre 2014 et 2019 due au solde naturel

- Inférieur à 0,2%
- Entre 0,2% et 0,39%
- Entre 0,4% et 0,59%
- Entre 0,6% et 0,79%
- Entre 0,8% et 1,2%
- Supérieur à 1,2%

NOTE DE LECTURE

Selon l'Insee, le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.
On parle d'accroissement naturel ou d'excédent naturel, lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.

1 POPULATION SOLDE MIGRATOIRE



Evolution démographique entre 2014 et 2019 due au solde migratoire

- Inférieur à -1%
- Entre -1% et -0,6%
- Entre -0,5% et -0,1%
- Entre 0% et +0,4%
- Entre +0,5% et +1,9%
- Supérieur à +2%

NOTE DE LECTURE

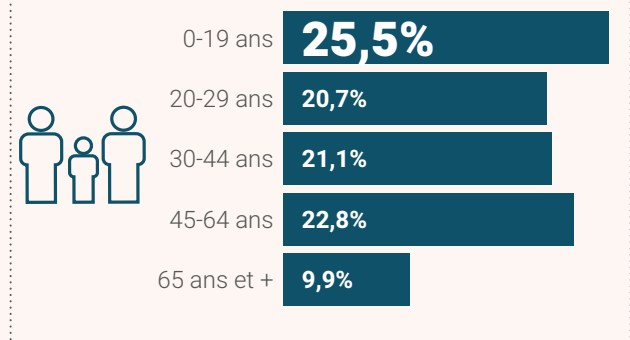
Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.



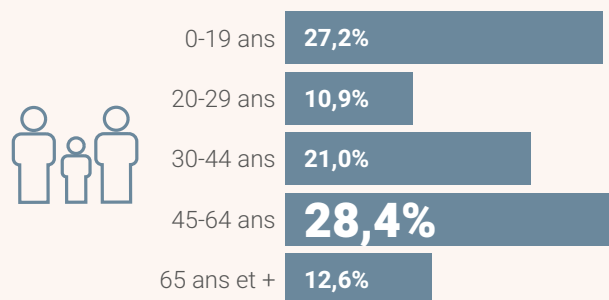
INDICATEURS

NOMBRE DE PERS./TRANCHE D'ÂGE

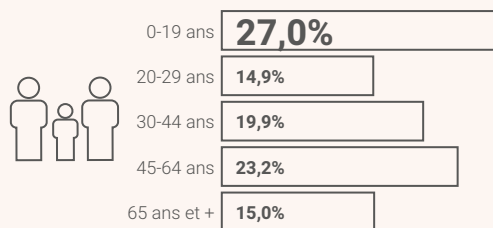
SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



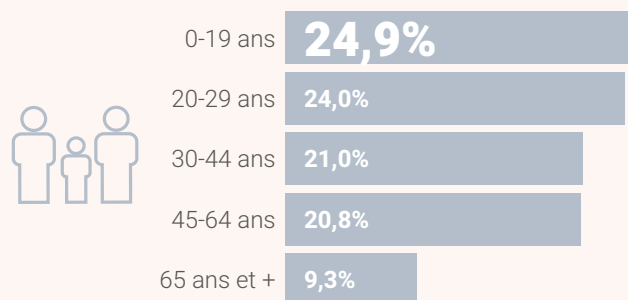
SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



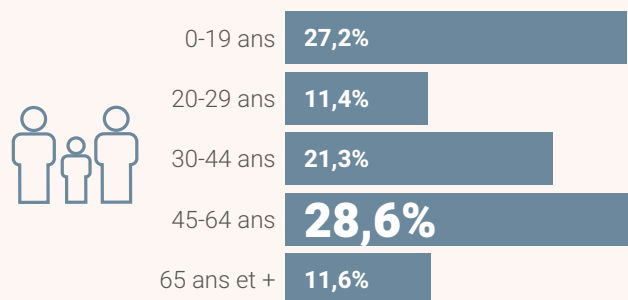
SCOT



SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



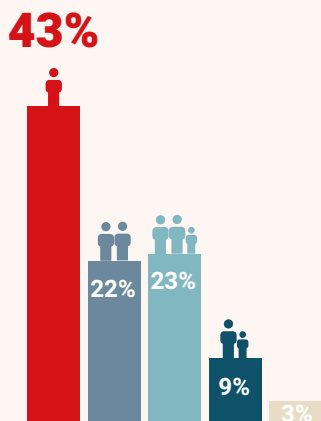
SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



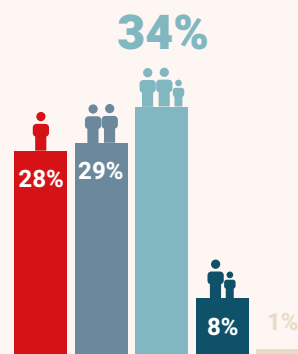
Source : Insee RP2018. Traitement : ADULM 2021.

INDICATEURS

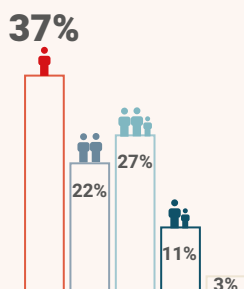
SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



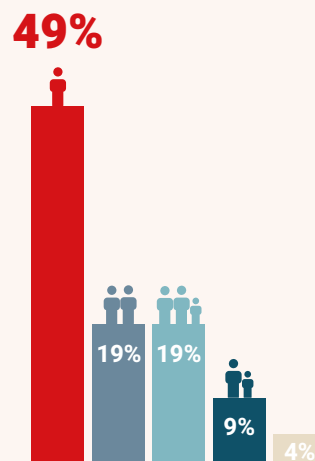
SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



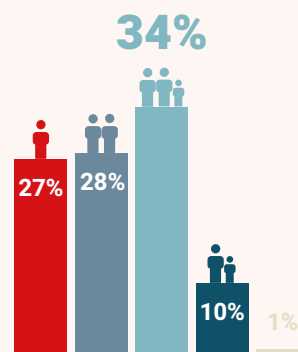
SCOT



SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



- Ménage 1 personne
- Couple sans enfant
- Couple avec enfant(s)
- Famille monoparentale
- Ménage autre

Source : Insee RP2018. Traitement : ADULM 2021.





EMPLOIS ET ÉDUCATION

1 EMPLOIS

2 CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

3 NIVEAU DE VIE

4 FORMATIONS ET DIPLÔMES



INDICATEURS

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes en emploi/population en âge de travailler

SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



SCOT **60%**

Source : Insee RP2018. Traitement : ADULM 2021.

PART DES ACTIFS SANS EMPLOIS (au sens du recensement)

SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



SCOT **15,6%**

Source : Insee RP2018. Traitement : ADULM 2021.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Nombre d'emplois au lieu de travail/population active occupée

SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



SCOT **1,1**

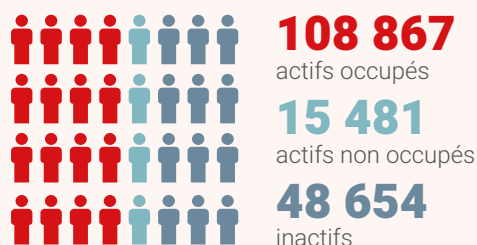
Source : Insee RP2018 - Pondération par rapport aux établissements marchands employeurs (agriculture inclus) en 2022.

NOTE DE LECTURE

La valeur 1 indique qu'il y a autant de postes sur le territoire concerné que de travailleurs qui y résident. Un indice élevé traduit l'attractivité du territoire produite par le nombre de poste de travail qu'il offre.

RÉPARTITION DES ACTIFS

SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



SCOT

500 003	92 494	236 932
actifs occupés	actifs non occupés	inactifs

Source : Insee RP2018. Traitement : ADULM 2021. Champs : ensemble des actifs.

SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE

10 626	1 047	3 454
actifs occupés	actifs non occupés	inactifs

SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE

74 186	11 648	35 963
actifs occupés	actifs non occupés	inactifs

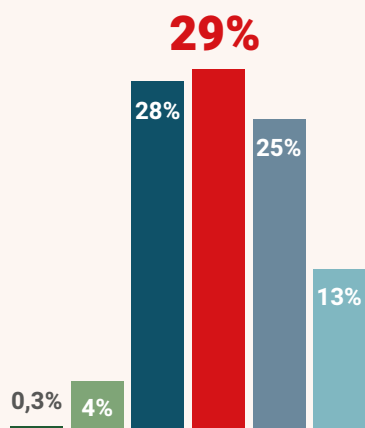
SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE

24 055	2 786	9 237
actifs occupés	actifs non occupés	inactifs

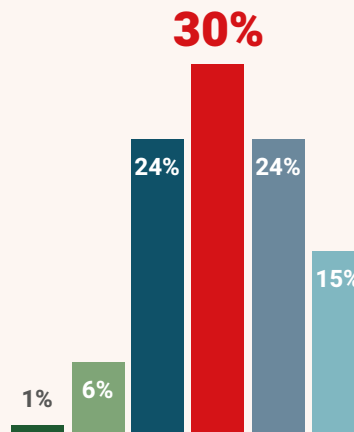
2 CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

INDICATEURS

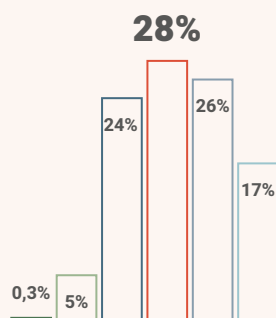
SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



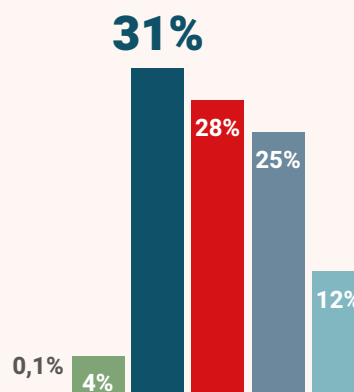
SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



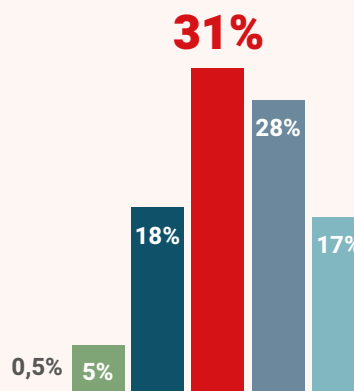
SCOT



SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE

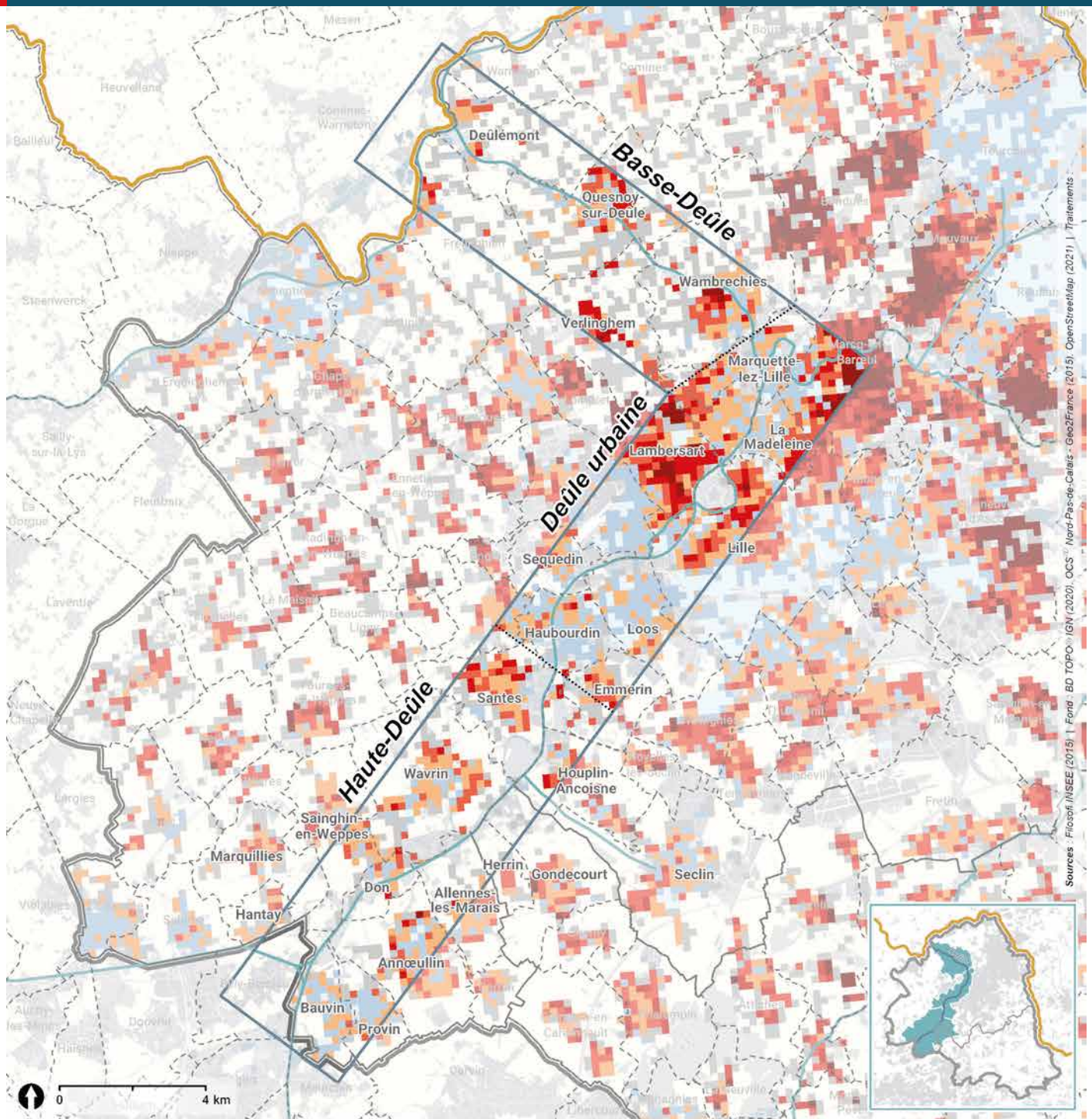


- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprises
- Cadres, professions intellectuelles
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers

Source : Insee RP2018. Traitement : ADULM 2021. Champs : ensemble des actifs résidents sur le territoire âgés de 15 à 64 ans.



3 NIVEAU DE VIE



Niveau de vie moyen par individu en 2015
(en euros)

- Supérieur à 32 000
- De 28 000 à 31 999
- De 25 000 à 27 999
- De 21 500 à 24 999
- De 17 000 à 21 499
- Inférieur à 17 000
- Secret statistique

INDICATEURS

REVENU DISPONIBLE MÉDIAN

SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



22 746 €

SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



25 153 €

SCOT



21 019 €

SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



22 402 €

SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



22 789 €

Source : Insee Filosofi 2018. Traitement : ADULM 2021. Champs : ensemble des iris ou communes non irisées ayant leur revenu médian de renseigné. 10 iris sont en secret statistique. Il s'agit des iris appartenant aux communes suivantes : Haubourdin, Lille, Loos et Saint-André-lez-Lille.

NOTE DE LECTURE

Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. (définition de l'Insee).

La médiane du revenu disponible correspond au montant où 50% des revenus se situent en dessous et au dessus.

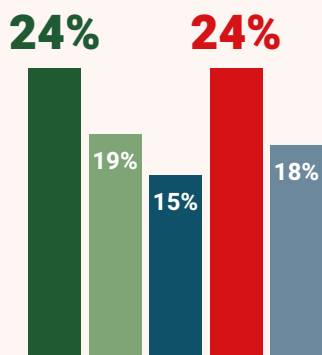
Ici, la médiane du revenu disponible est pondérée par rapport au nombre d'habitants de l'IRIS. Cela signifie que le poids de la médiane sera différent selon le volume de la population de l'IRIS.



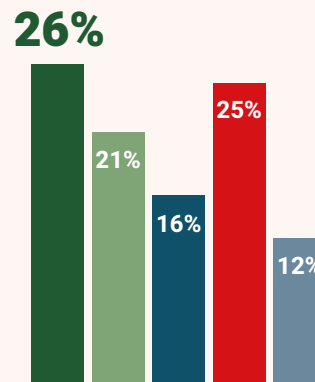
4 FORMATIONS ET DIPLÔMES

INDICATEURS

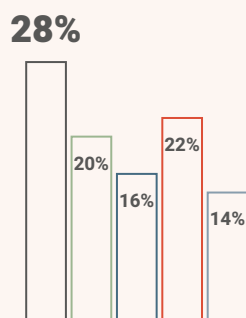
SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



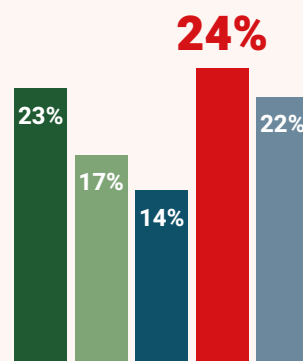
SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



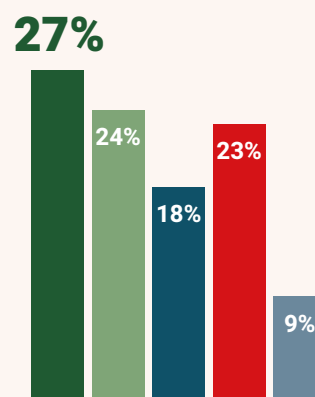
SCOT



SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



- Sans diplôme ou Brevet des Collèges
- CAP-BEP ou équivalent
- Bac, brevet professionnel ou équivalent
- Enseignement supérieur de niveau bac+2 à +4
- Enseignement supérieur de niveau bac+5 ou plus

Source : Insee RP2018. Traitement : ADULM 2021.





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

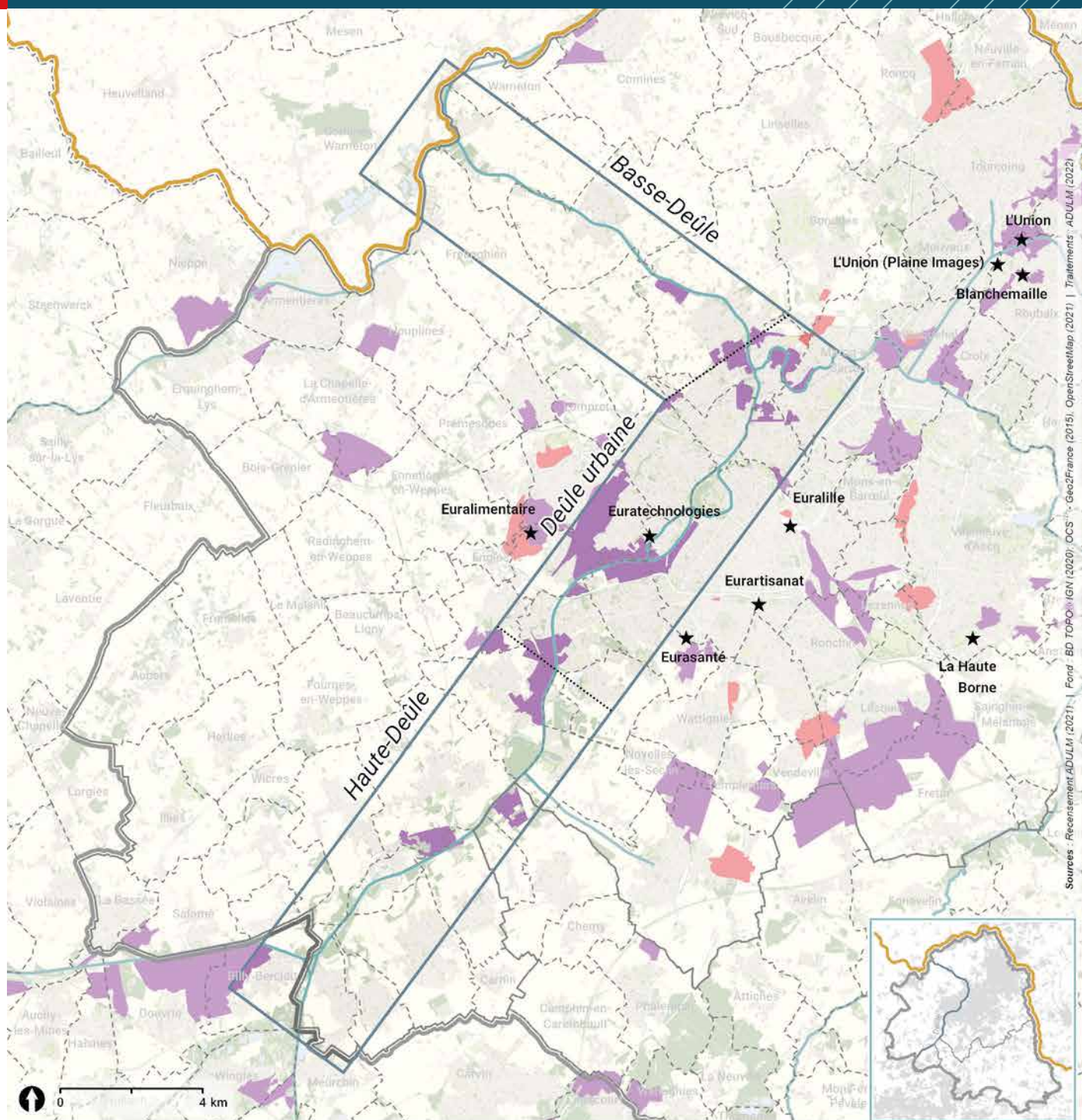
1 ACTIVITÉS LOGISTIQUES
— ET COMMERCIALES

2 SECTEURS D'ACTIVITÉ

3 AGRICULTURE



1 ACTIVITÉS LOGISTIQUES ET COMMERCIALES



- ★ Pôles d'excellence métropolitains en 2022
- Zone d'activité économique en 2022
- Pôle commercial principal en 2022

NOTE DE LECTURE

Les secteurs repérés (ZAE + pôles commerciaux) concernent uniquement les zones d'activités et logistiques existantes de plus de 20 ha, inscrites dans le PLUi de la MEL et situées à proximité de la voie d'eau ou du fret ferroviaire (distance : 1 km).

2 SECTEURS D'ACTIVITÉ

INDICATEURS

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR TYPE D'ACTIVITÉS

SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



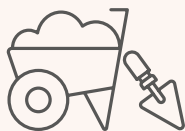
Agriculture

2%



Industrie

5%



Construction

7%



Commerce

26%



Services

62%

SCOT



Agriculture

2%



Industrie

5%



Construction

9%



Commerce

27%



Services

57%

SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



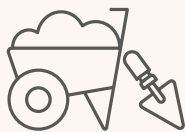
Agriculture

8%



Industrie

5%



Construction

8%



Commerce

23%



Services

56%

SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



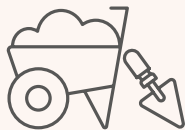
Agriculture

0%



Industrie

4%



Construction

6%



Commerce

26%



Services

63%

SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



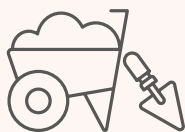
Agriculture

5%



Industrie

6%



Construction

12%



Commerce

22%



Services

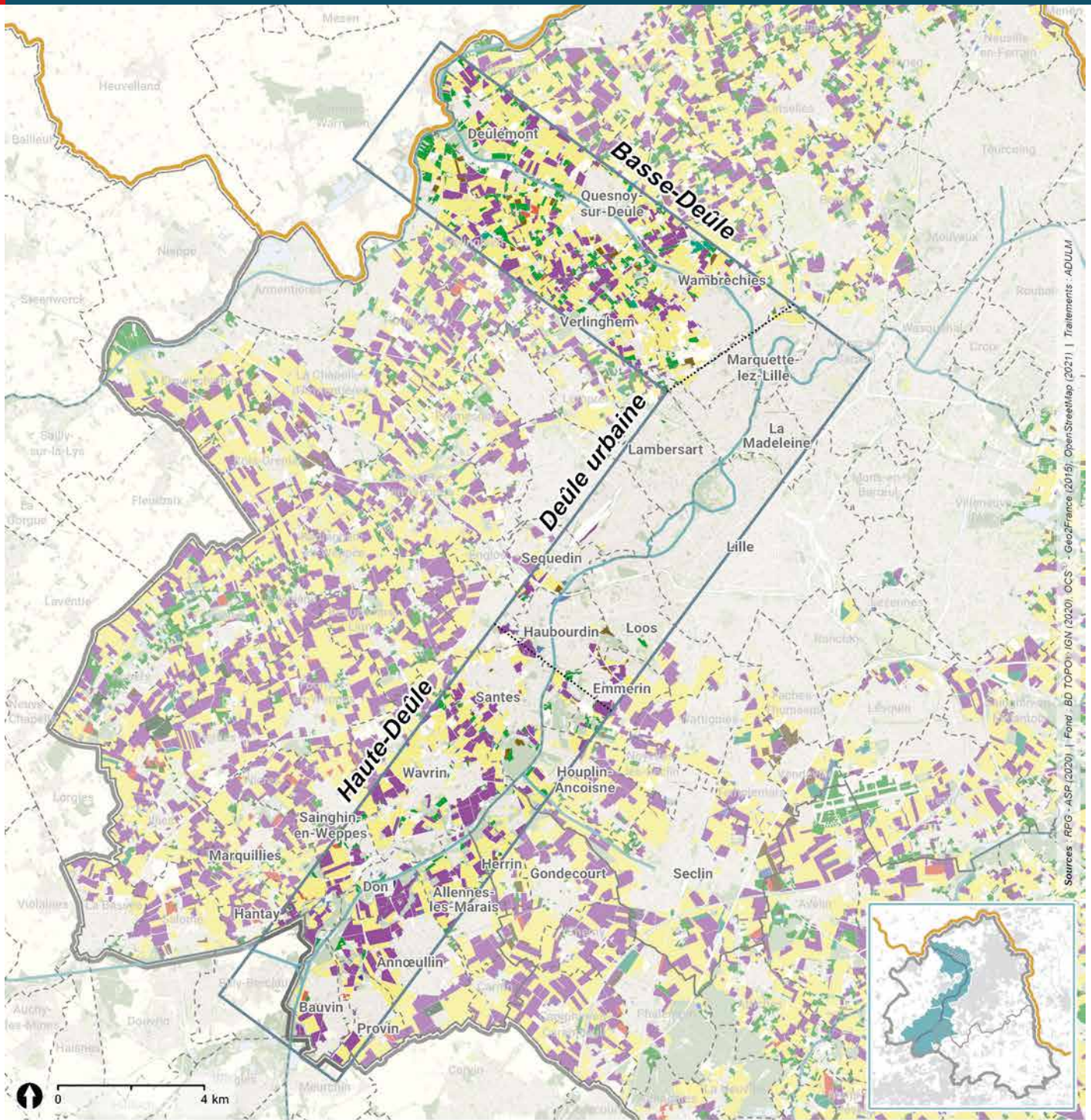
55%

Source : SIRENE opendata janvier 2022. Traitement : ADULM 2022.

Méthodologie : exploitation basée sur les choix du REE, qualifiant les activités marchandes des secteurs de l'industrie de la construction du commerce et des services, avec choix de conserver les activités agricoles.



3 AGRICULTURE



Sources : RPG - ASP (2020) | Fond : BD TOPO (IGN (2020), OCS) - GeoFrance (2015), OpenStreetMap (2021) | Traitements : ADULM

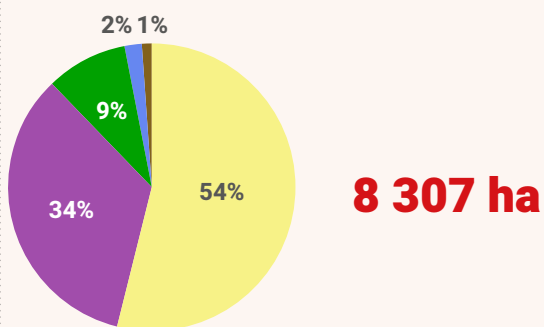
Type d'activité

- | | |
|--|--|
| Céréale | Verger |
| Oléagineux | Prairie |
| Plantes textiles | Fourrage |
| Légumes ou fleurs | Espace tampon |
| Pépinière | Non renseigné |

INDICATEURS

TYPES DE CULTURE

SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



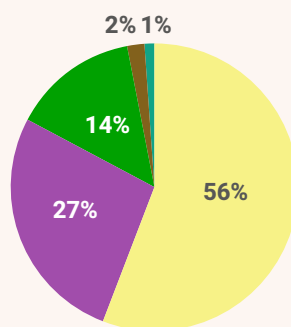
8 307 ha



Surface moyenne des parcelles cultivées

1,63 ha

SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



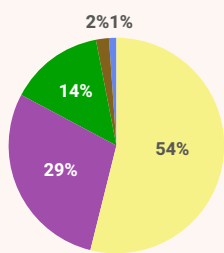
3 071 ha



Surface moyenne des parcelles cultivées

1,32 ha

SCOT



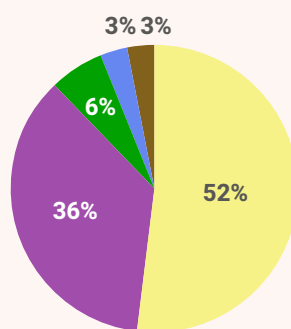
47 022 ha



Surface moyenne des parcelles cultivées

1,68 ha

SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



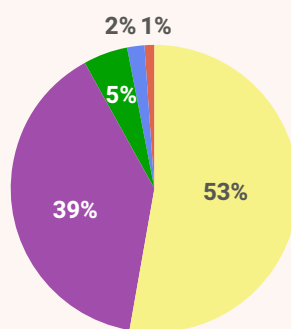
581 ha



Surface moyenne des parcelles cultivées

2,03 ha

SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



4 656 ha



Surface moyenne des parcelles cultivées

1,88 ha

- Céréale
- Légumes ou fleurs
- Prairie
- Oléagineux
- Espace tampon
- Fourrage
- Plantes textiles

Source : registre parcellaire graphique (ASP) et PAC (2020). Traitement : ADULM 2022.





MORPHOLOGIE TERRITORIALE

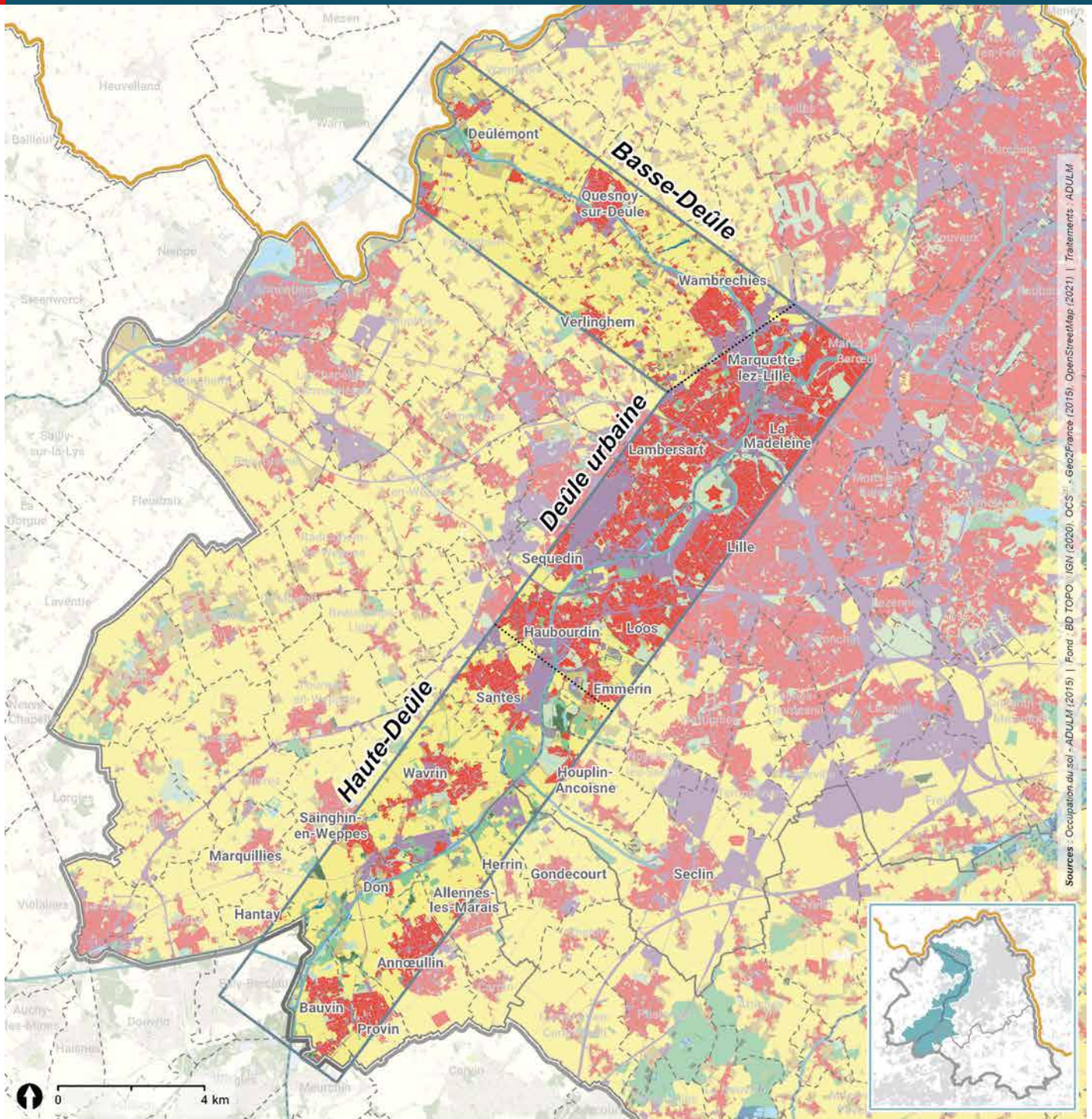
1 OCCUPATION DU SOL

2 TISSUS URBAINS

3 DATATION DU BÂTI



1 OCCUPATION DU SOL



Type d'occupation du sol (2015)

- | | |
|---|--|
| ■ Zones urbanisées | ■ Forêts |
| ■ Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication | ■ Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée |
| ■ Mines, décharges et chantiers | ■ Prairies |
| ■ Espaces verts artificialisés, non agricoles | ■ Terres arables |
| | ■ Cultures permanentes |
| | ■ Zones humides intérieures |
| | ■ Eaux continentales |

NOTE DE LECTURE

L'occupation du sol est un référentiel géographique réalisé par photo-interprétation (assistée par ordinateur) d'orthophotographies réalisées entre 1950 et 2015.

Très détaillée, cette base de données compte cinquante types d'utilisation du sol qui ont été ici réduites à une dizaine afin d'en faciliter la lecture.

L'occupation du sol permet d'observer, analyser et mesurer les dynamiques d'un territoire, permettant aux acteurs de l'aménagement et du développement de connaître et de qualifier finement les différents types d'espaces qui les constituent, et leurs évolutions.

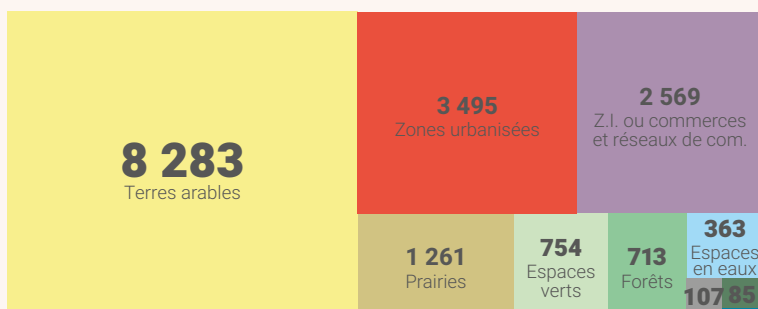
L'unité minimale d'interprétation s'élève à 300 m².



INDICATEURS

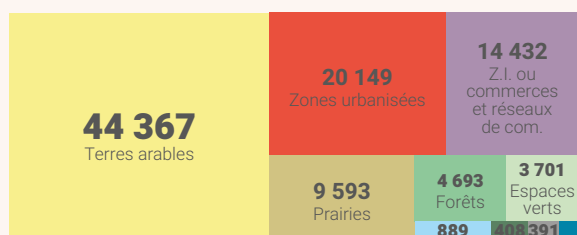
RÉPARTITION DES SURFACES (ha)

SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



+ 620 ha > + 10%
d'espaces artificialisés
entre 2001 et 2015

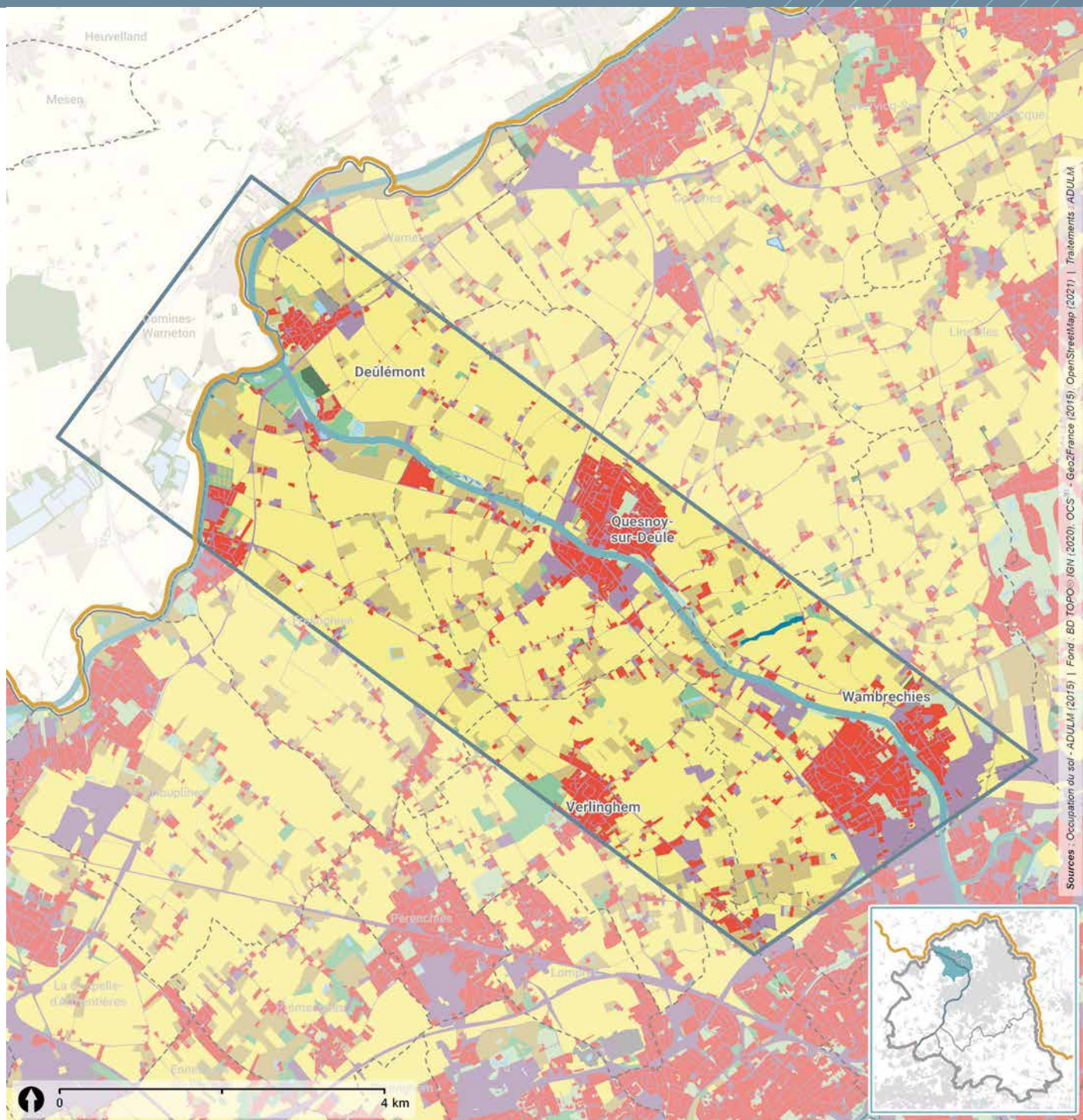
SCOT



+ 3 476 ha > + 10%
d'espaces artificialisés
entre 2001 et 2015

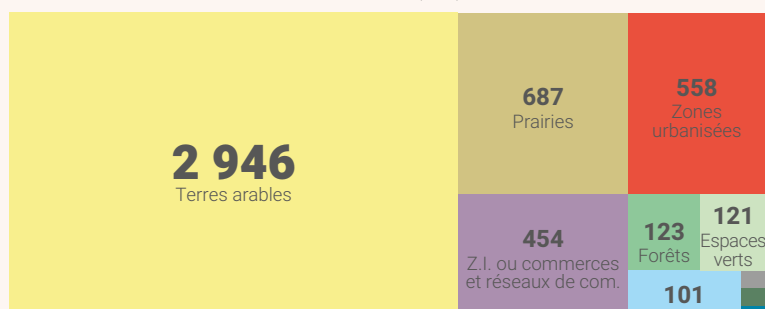


OCCUPATION DU SOL SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



INDICATEURS

RÉPARTITION DES SURFACES (ha)



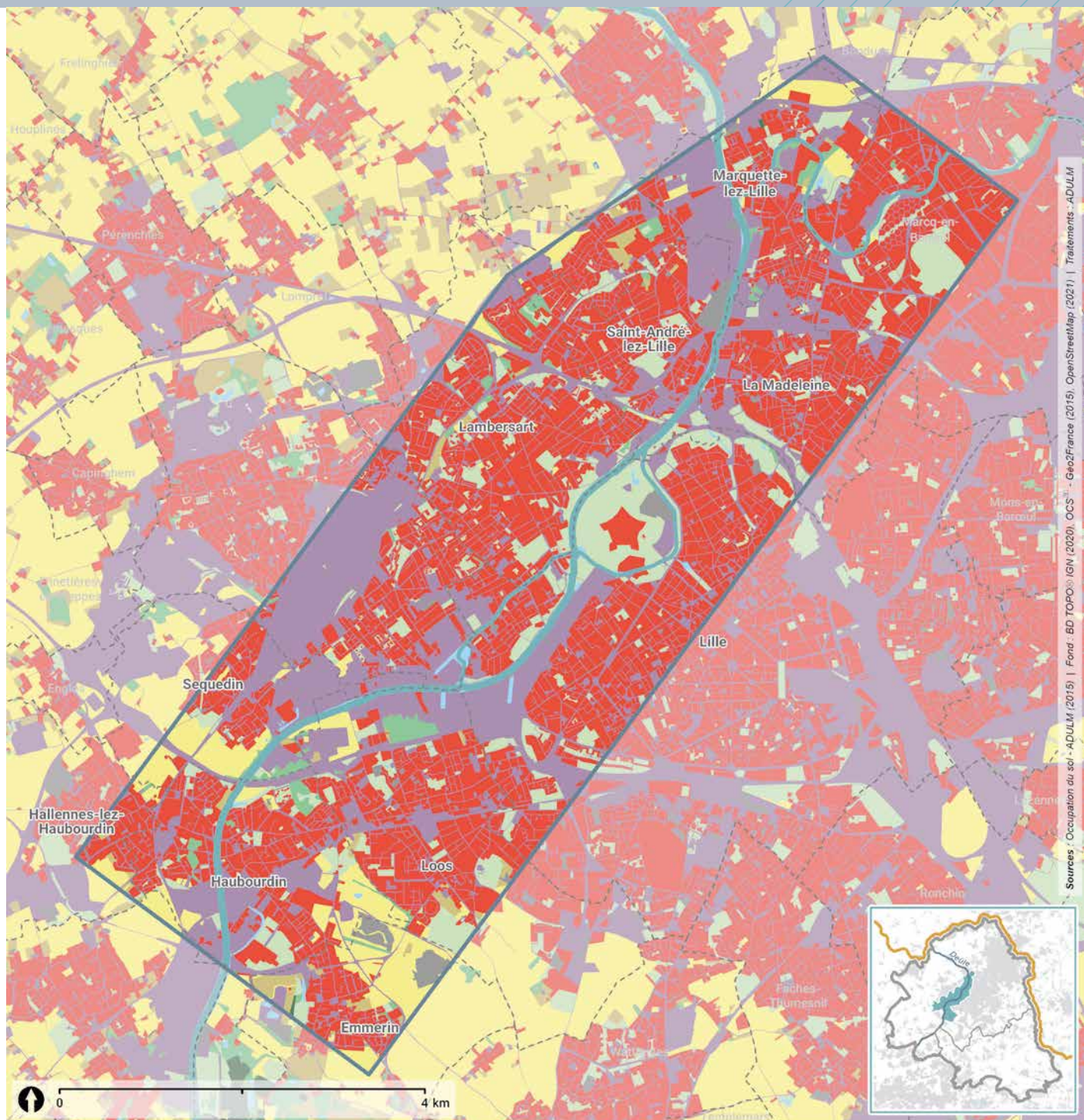
ARTIFICIALISATION DES SOLS D'APRÈS L'ANALYSE DE L'OCCSOL



+ 159 ha > + 15%
d'espaces artificialisés
entre 2001 et 2015

OCCUPATION DU SOL

SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



Sources : Occupation du sol - ADULM (2015) | Fond : BD TOPO (IGN (2020)), OCS (2015) - Geo2France (2015), OpenStreetMap (2021) | Traitements : ADULM

INDICATEURS

RÉPARTITION DES SURFACES (ha)



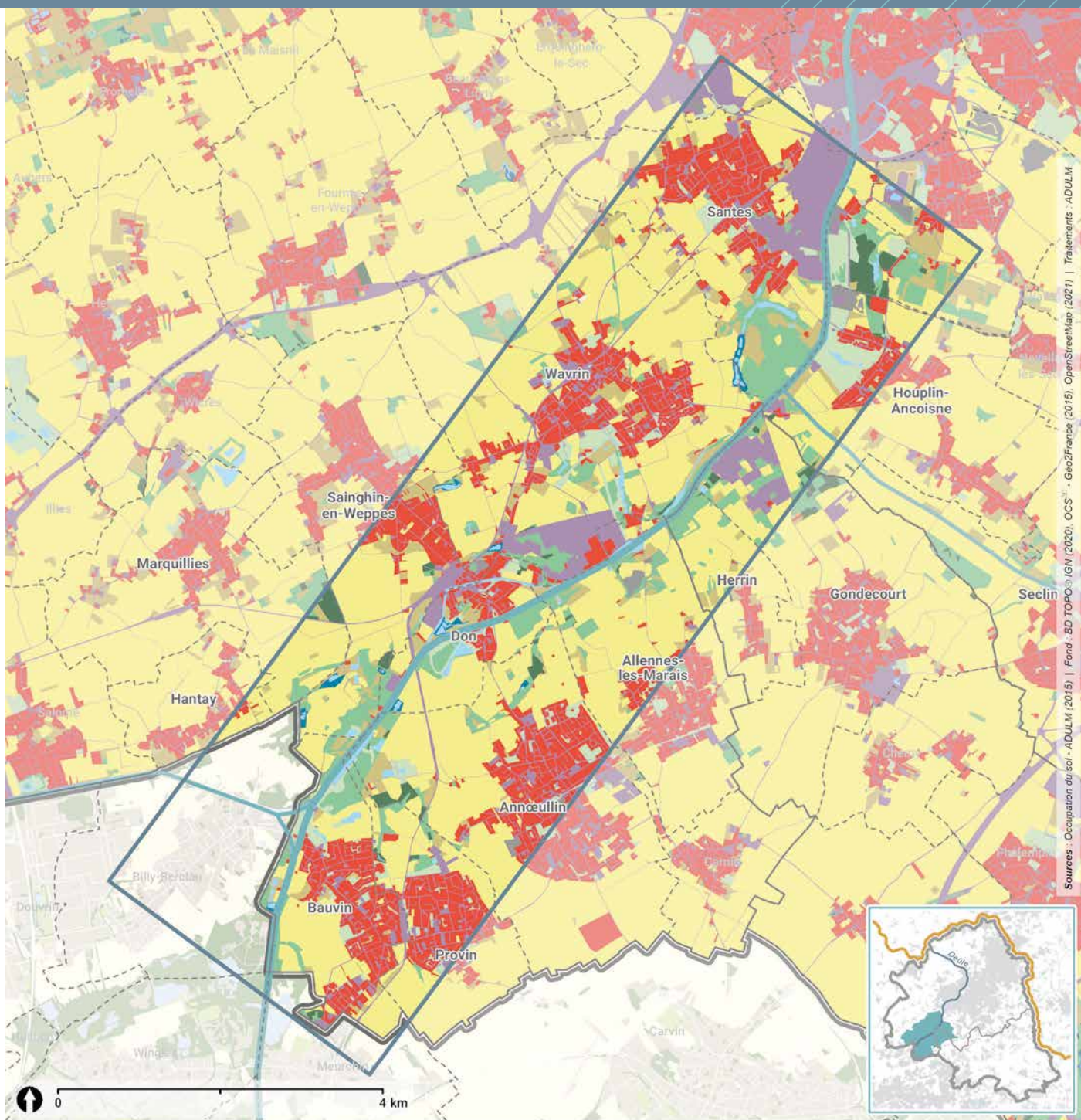
ARTIFICIALISATION DES SOLS D'APRÈS L'ANALYSE DE L'OCCSOL



+ 210 ha > + 7%
d'espaces artificialisés
entre 2001 et 2015



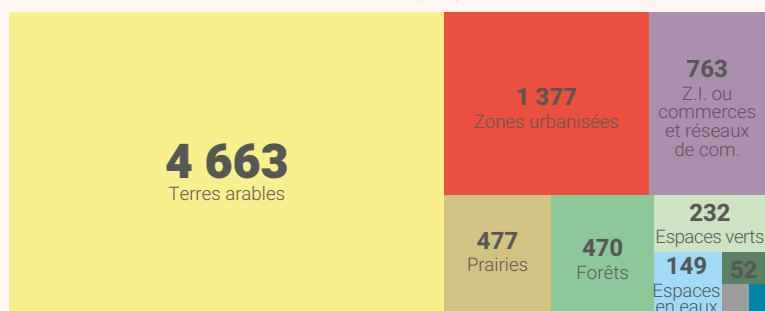
OCCUPATION DU SOL SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



Sources : Occupation du sol - ADULM (2015) | Fond : BD TOPO 25 IGN (2020) | OCS : Geo2France (2015) | Traitements : ADULM

INDICATEURS

RÉPARTITION DES SURFACES (ha)



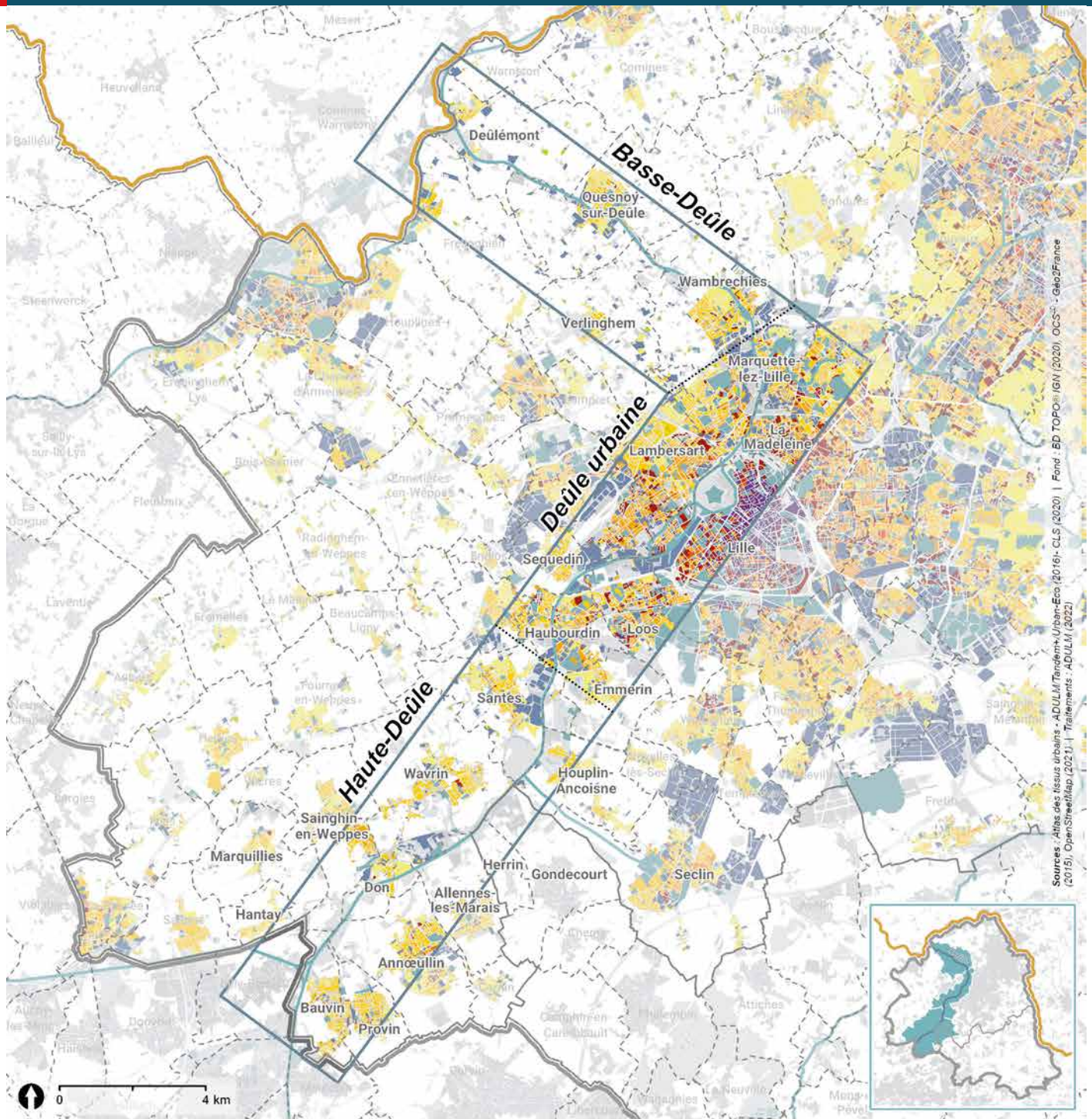
ARTIFICIALISATION DES SOLS D'APRÈS L'ANALYSE DE L'OCCSOL



+ 250 ha > + 12%
d'espaces artificialisés
entre 2001 et 2015



2 TISSUS URBAINS



Sources : Atlas des tissus urbains - ADULM Tandem+Urban-Eco (2016) - CLS (2020) | Fond : BD TOPO (IGN (2020), OCS) - GeoFrance (2015) / OpenStreetMap (2021) | Traitements : ADULM (2022)

Tissus urbains

- | | |
|---|--|
|  Tissu de fermes |  Tissu de collectif |
|  Tissu de pavillonnaires |  Tissu urbain continu dense |
|  Tissu de maisons jumelées ou groupées |  Tissu d'équipements |
|  Tissu de maisons de ville |  Tissu d'activités |
|  Tissu de maisons de ville hautes | |

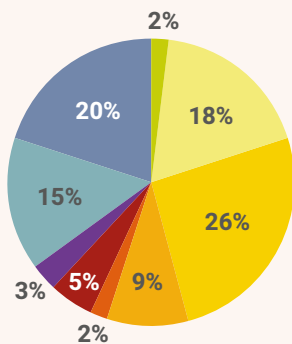
NOTE DE LECTURE

L'atlas des tissus urbains permet de qualifier les différents types de tissus urbains et ruraux métropolitains. Il décrit les typologies des formes urbaines, qui dépendent de la vocation, des caractéristiques du parcellaire, de celles des bâtiments et de leur organisation sur la parcelle. Ces informations sont obtenues à partir du cadastre (données fiscales MAJIC de la Direction générale des finances publiques et IGN), de l'occupation du sol, d'orthophotographies et de données altimétriques. Cette base de données compte 17 catégories simplifiées ici en 9 types de tissu pour faciliter la lecture des cartes.

INDICATEURS

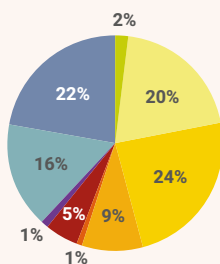
SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE

26%
de maisons
jumelées
ou groupées



MEL

24%
de maisons
jumelées
ou groupées

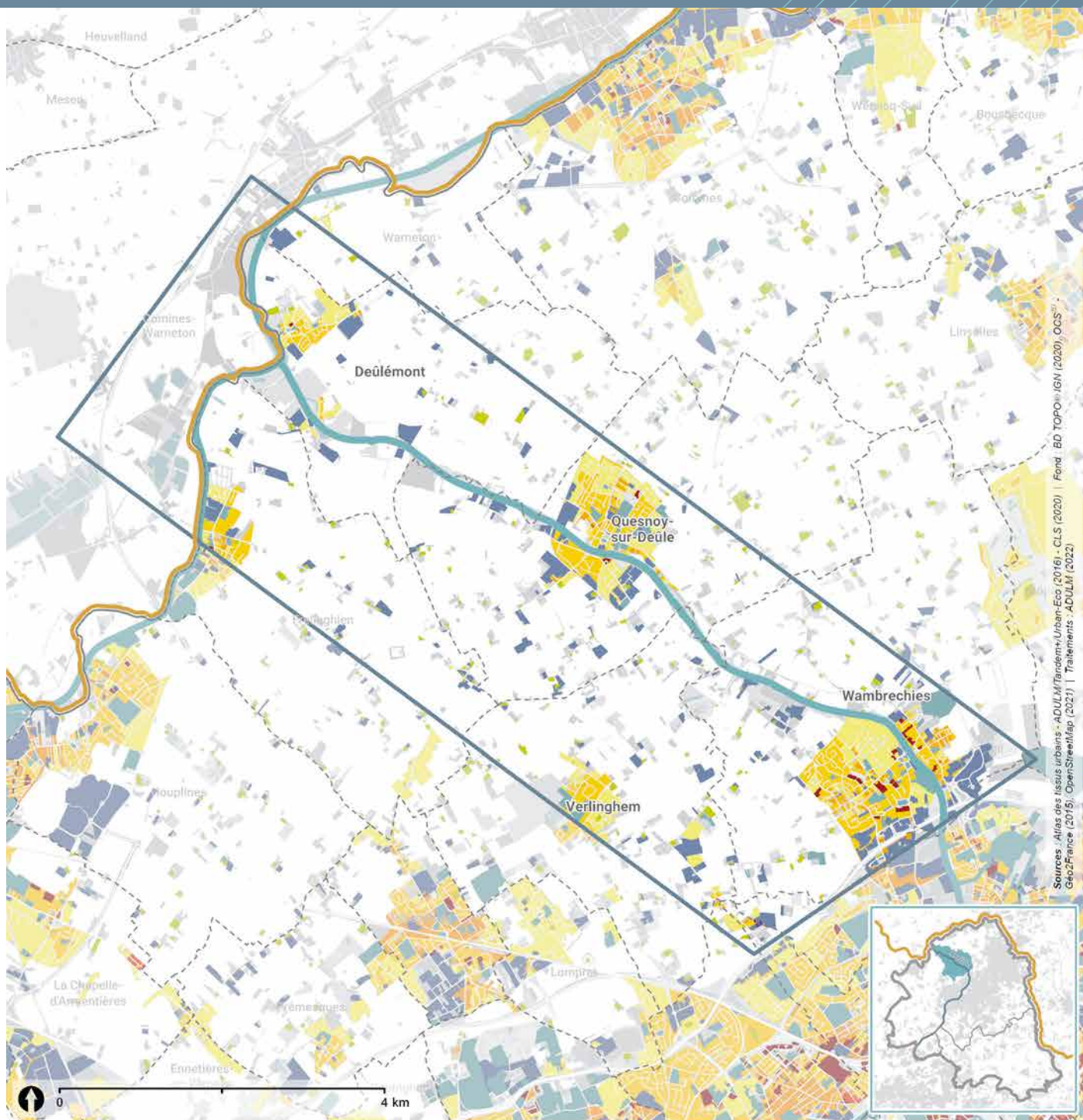


Source : Atlas des tissus urbains (2015).



TISSUS URBAINS

SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



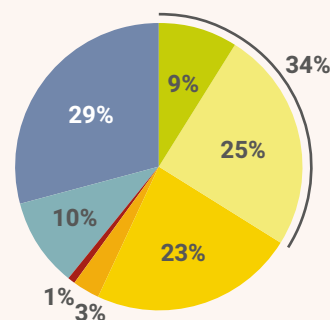
Sources : Atlas des tissus urbains - ADULM/Tandem+Urban-Eco (2016) - CLS (2020) | Fond BD TOPO® IGN (2020), OCS® Geo2France (2015), OpenStreetMap (2021) | Traitements : ADULM (2022)

Tissus urbains

- Tissu de fermes
- Tissu de pavillonnaires
- Tissu de maisons jumelées ou groupées
- Tissu de maisons de ville
- Tissu de maisons de ville hautes
- Tissu de collectif
- Tissu urbain continu dense
- Tissu d'équipements
- Tissu d'activités

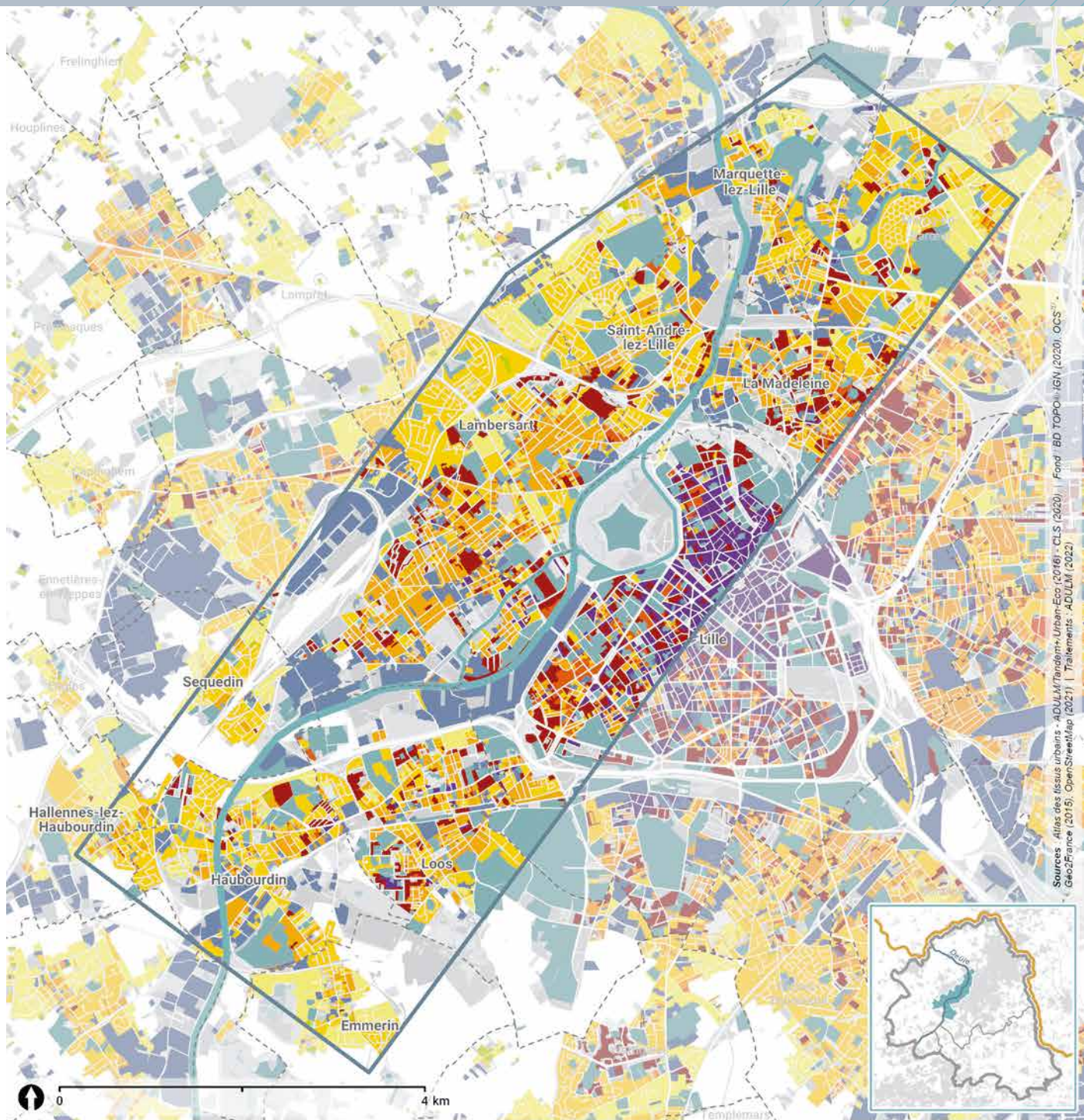
INDICATEURS

34% d'habitat peu dense
(ferme et habitat pavillonnaire)



TISSUS URBAINS

SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



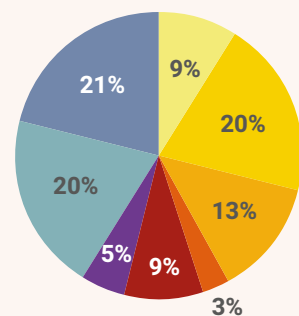
Sources : Atlas des tissus urbains - ADULM/Tandem+ Urban-Eco (2016) - CLS (2020) - Fond BD TOPO - IGN (2020) - OCS
GéoFrance (2015), OpenStreetMap (2021) | Traitements : ADULM (2022)

Tissus urbains

- Tissu de fermes
- Tissu de pavillonnaires
- Tissu de maisons jumelées ou groupées
- Tissu de maisons de ville
- Tissu de maisons de ville hautes
- Tissu de collectif
- Tissu urbain continu dense
- Tissu d'équipements
- Tissu d'activités

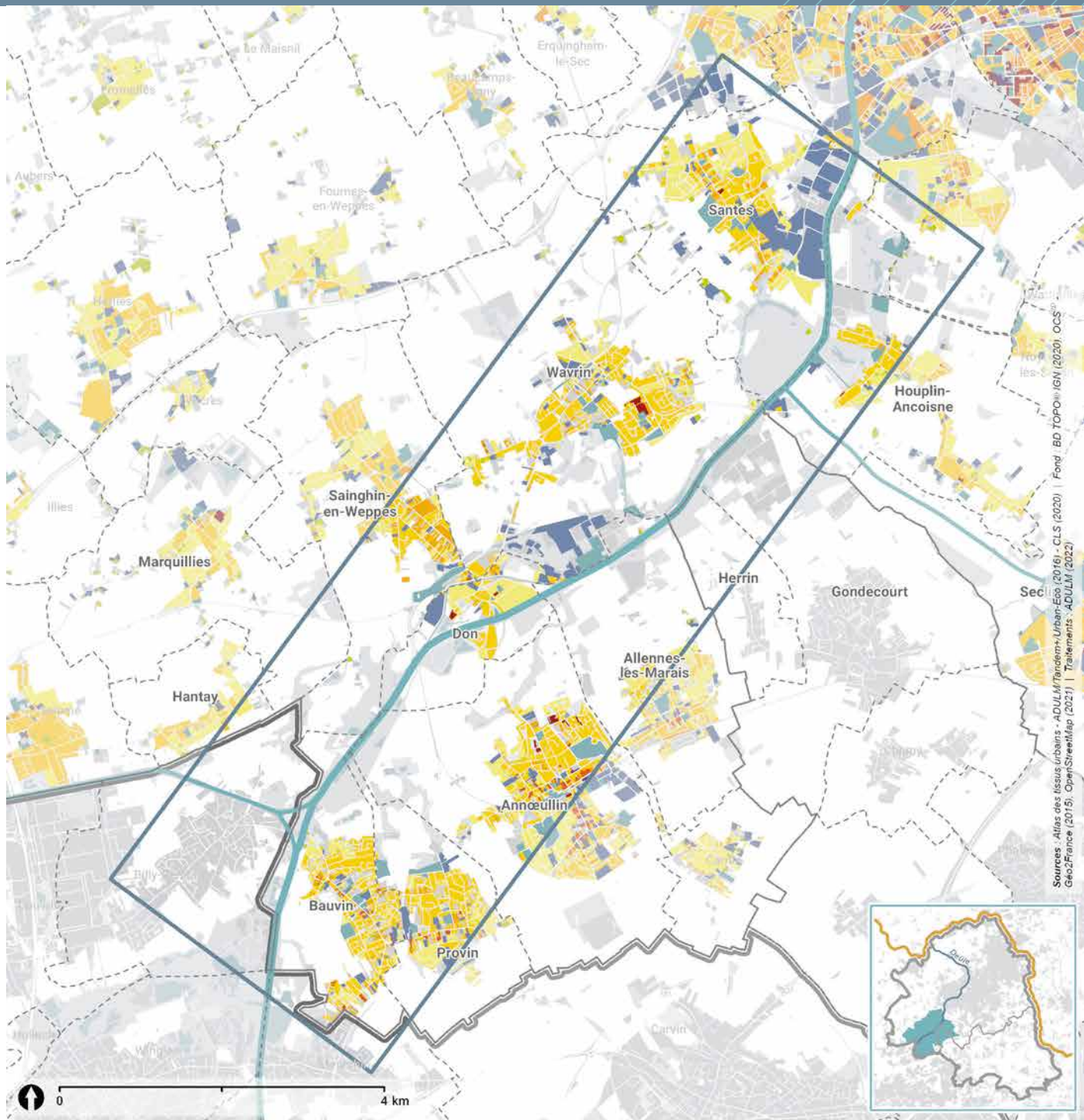
INDICATEURS

20%
de tissu
d'équipements



TISSUS URBAINS

SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



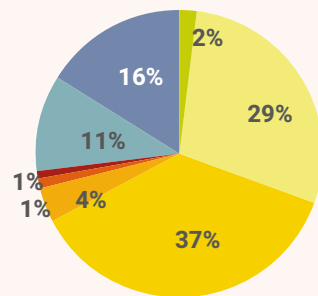
Sources : Atlas des tissus urbains - ADULM/Tandem+Urban-Ess (2016) - CLS (2020) | Fond BD TOPO® IGN (2020) | OCS
GéoFrance (2015), OpenStreetMap (2021) | Traitements : ADULM (2022)

Tissus urbains

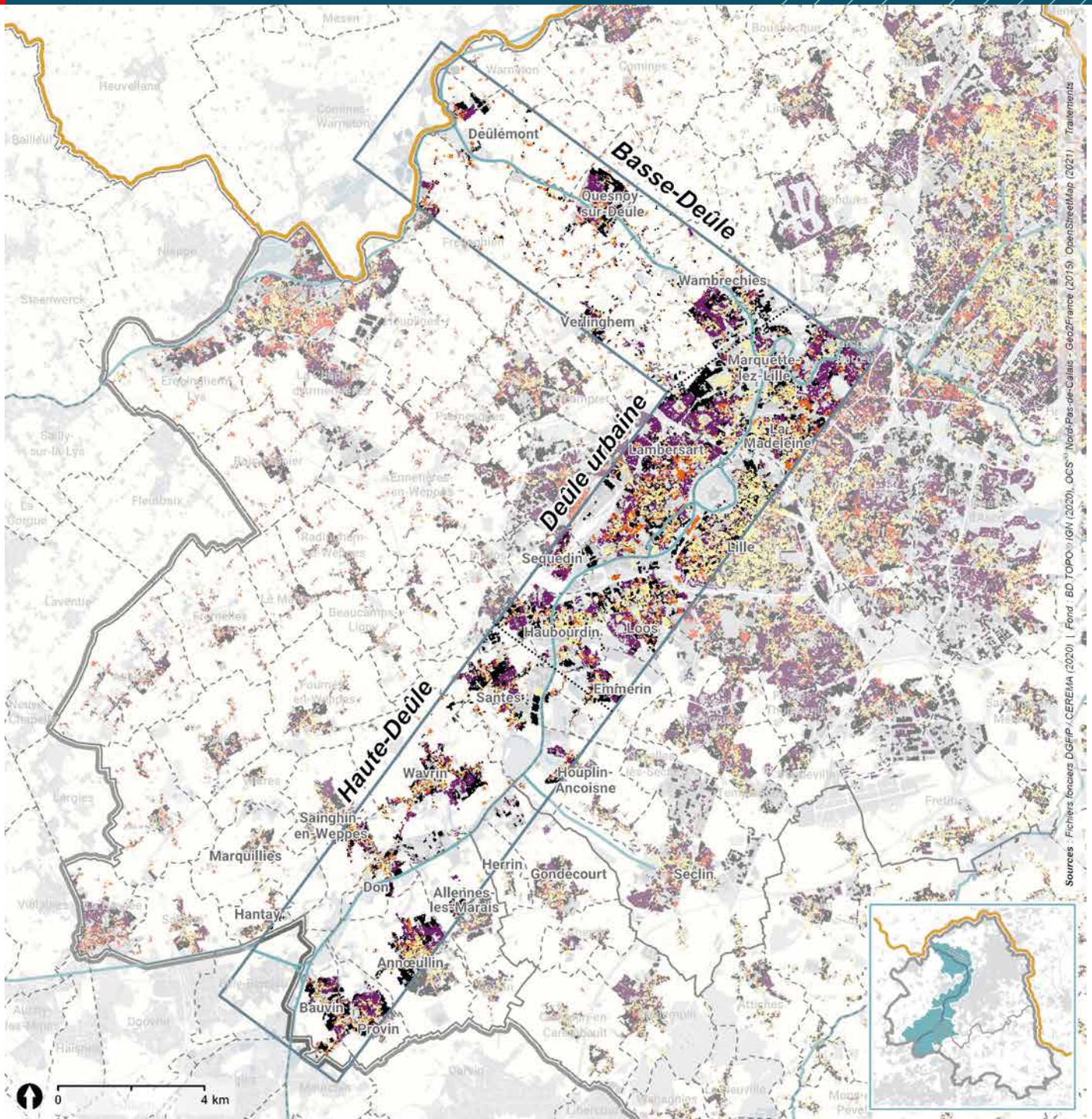
- Tissu de fermes
- Tissu de pavillonnaires
- Tissu de maisons jumelées ou groupées
- Tissu de maisons de ville
- Tissu de maisons de ville hautes
- Tissu de collectif
- Tissu urbain continu dense
- Tissu d'équipements
- Tissu d'activités

INDICATEURS

37%
de maisons jumelées ou groupées



3 DATATION DU BÂTI



Période de construction

- Avant 1920
- Entre 1921 et 1950
- Entre 1951 et 1980
- Après 1980
- Non renseigné

NOTE DE LECTURE

La date de construction du bâti est obtenue par l'exploitation et l'analyse des Fichiers fonciers (données fiscales MAJIC de la Direction générale des finances publiques, retraitées par le CEREMA). Cette information est affichée selon une maille hexagonale, permettant de visualiser les grandes zones de construction à l'échelle du territoire.

Chaque maille reflète la date de construction moyenne des bâtiments présents en son sein, selon 4 grandes périodes. Le croisement de ces données avec l'atlas des tissus urbains permet de qualifier le bâti et le type de construction (extension pavillonnaire, densification urbaine, etc.).





FONCIER ET HABITAT

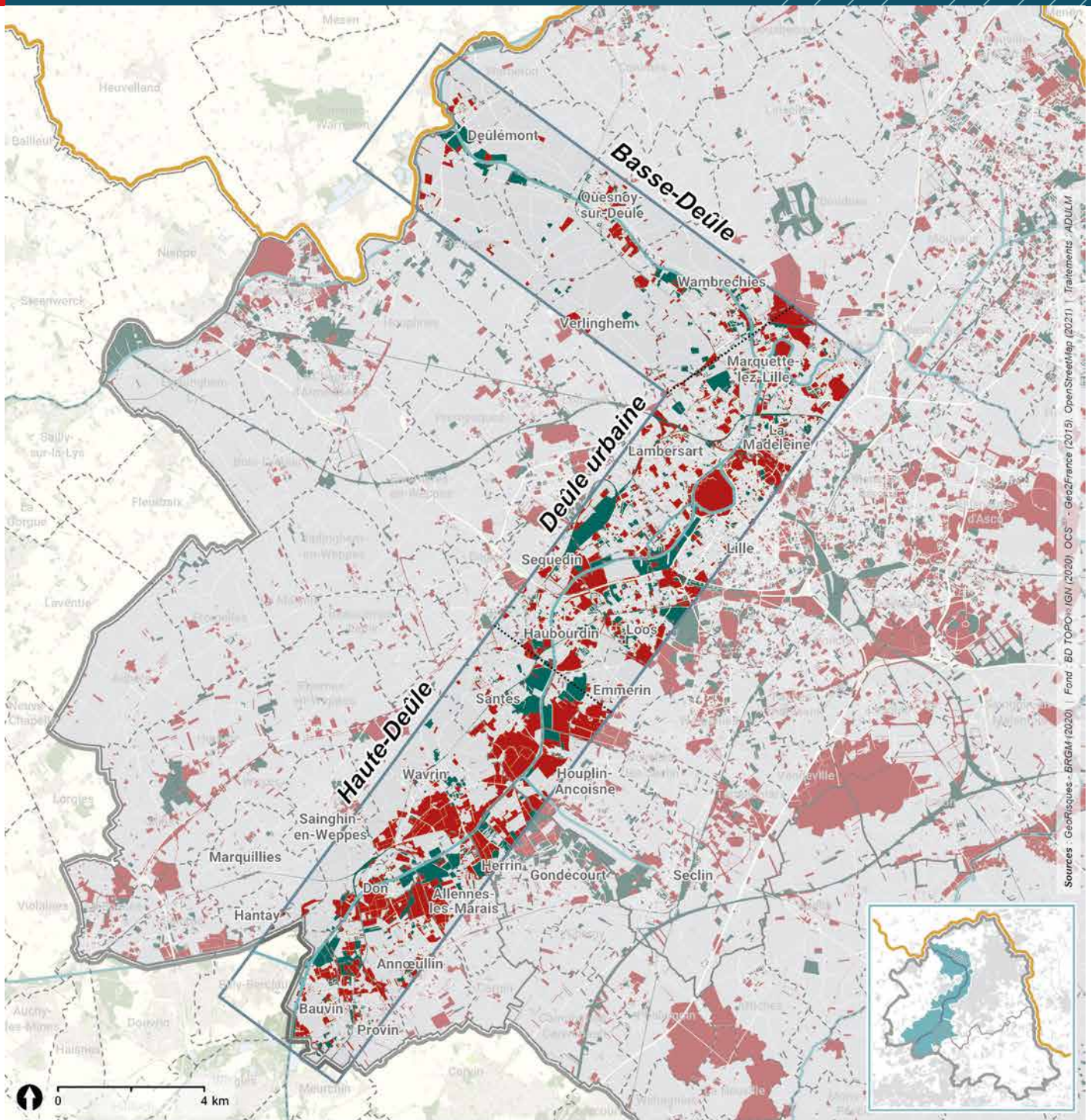
1 PROPRIÉTAIRES FONCIERS

2 PARC DE LOGEMENT

3 DYNAMIQUES IMMOBILIÈRES



1 PROPRIÉTAIRES FONCIERS



Type de propriétaire (2020)

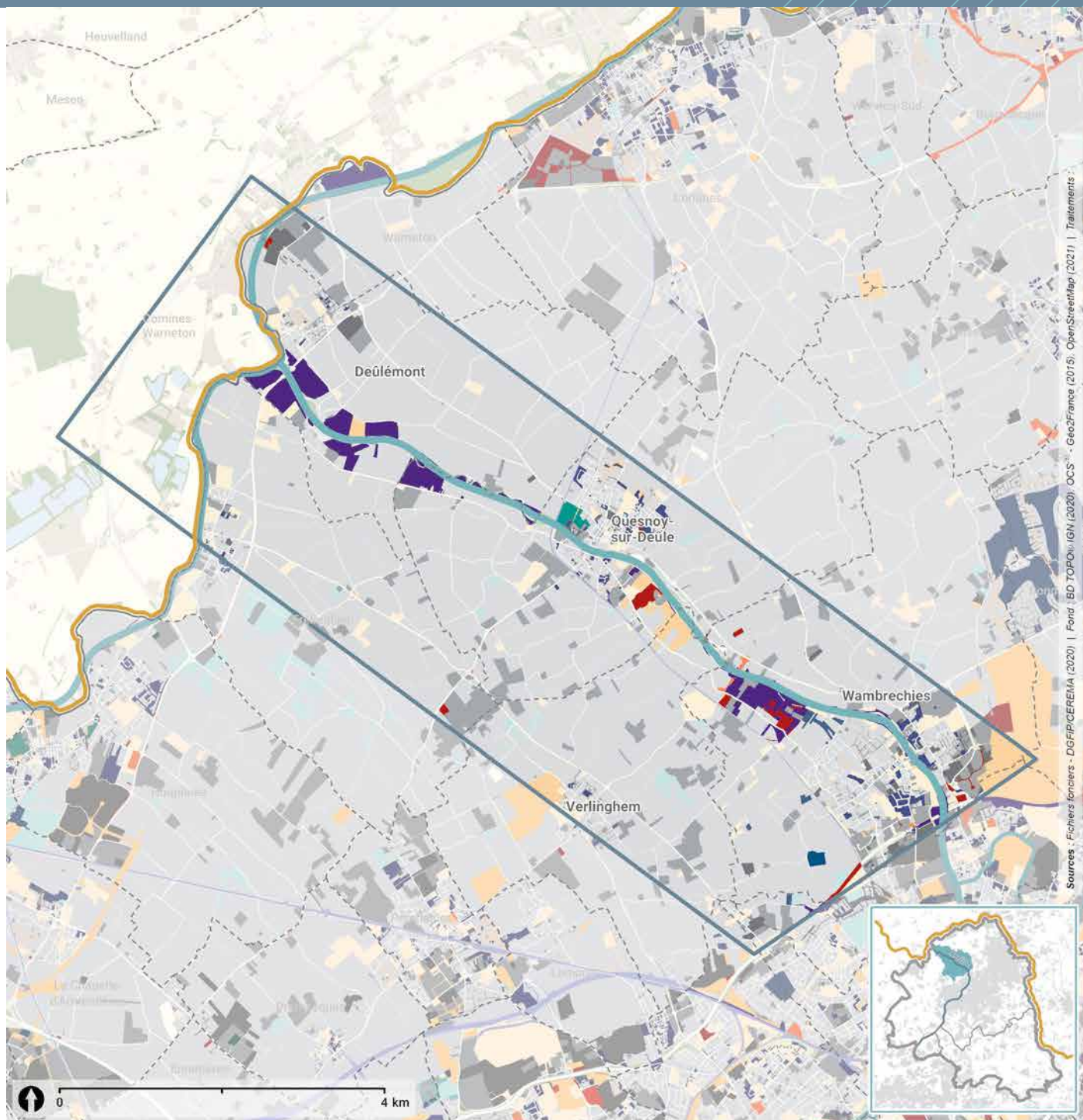
- Public/collectivités
- Public/institutions
- Privé

NOTE DE LECTURE

La catégorie « Public/collectivités » regroupe l'ensemble des propriétaires publics (communes, intercommunalité, département, région, état). La catégorie « Public/institutions » regroupe les propriétaires institutionnels ou assimilés (établissement de santé, d'enseignement et de recherche, EPF, propriétaires de réseaux, VNF, SNCF, SEM, bailleurs sociaux). La catégorie « Privé » regroupe l'ensemble des acteurs du privé (personnes physiques, sociétés privées, sociétés civiles immobilières, professionnels du foncier privés).

Données : fichiers fonciers DGFIP 2020, retraité par le CEREMA.

PROPRIÉTAIRES FONCIERS SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



Sources : Fichiers fonciers - DGFIP/CEREMA (2020) | Fond : BD TOPO® (IGN) (2020) | OCS® - Geo2France (2015) | OpenStreetMap (2021) | Traitements : ...

Public/collectivités

- État
- Région
- Département
- Intercommunalité
- Commune

Privé

- Personne physique
- Privés autres
- Professionnel du foncier et immobilier

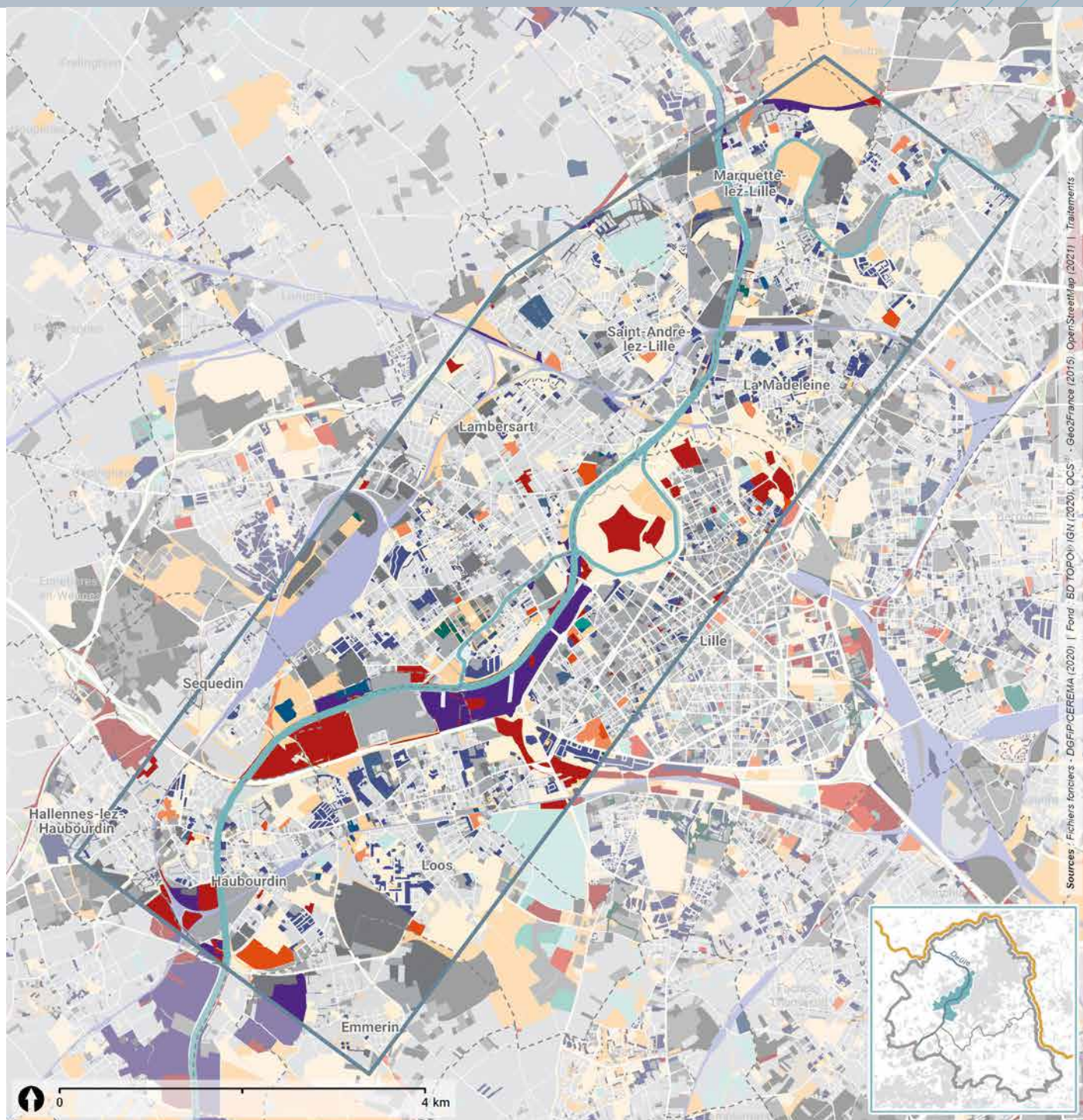
Public/institutions

- Aménageur
- EPF
- Enseignement
- Établissement de santé
- Organisme HLM
- Structure associative
- Propriétaire de réseaux
- RFF / SNCF
- VNF

NOTE DE LECTURE

La carte détaille les trois catégories précédemment citées : Public/collectivités, Public/institutionnel et Privé. Dans la catégorie « Privé » n'apparaissent que les personnes physiques et les professionnels du foncier et de l'immobilier (promoteurs et investisseurs professionnels).

PROPRIÉTAIRES FONCIERS SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



Public/collectivités

- État
- Région
- Département
- Intercommunalité
- Commune

Privé

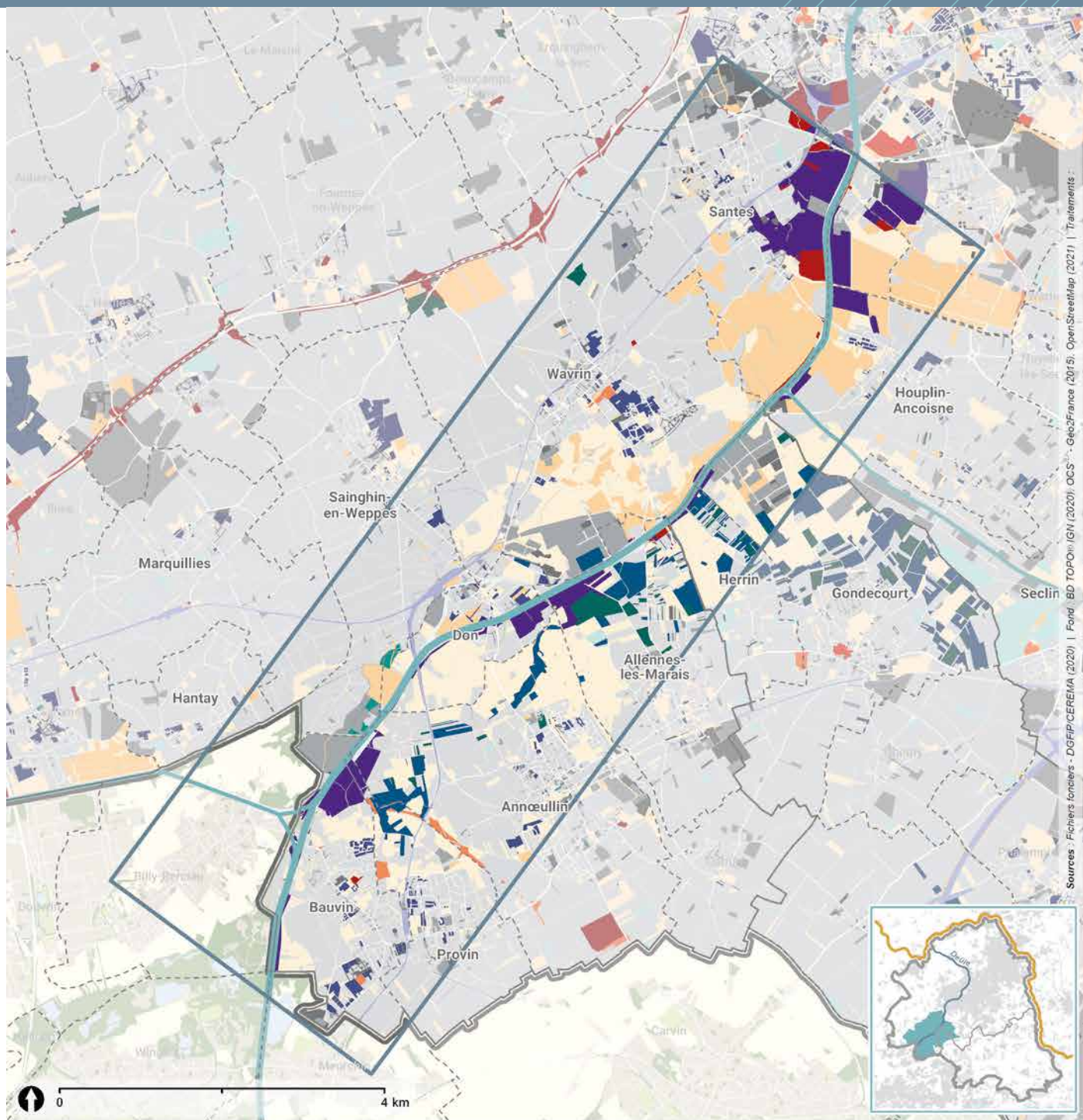
- Personne physique
- Privés autres
- Professionnel du foncier et immobilier

Public/institutions

- Aménageur
- EPF
- Enseignement
- Établissement de santé
- Organisme HLM
- Structure associative
- Propriétaire de réseaux
- RFF / SNCF
- VNF



PROPRIÉTAIRES FONCIERS SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



Sources : Fichiers fonciers - DGFIP/CEREMA (2020) | Fond : BD TOPO® (IGN) (2020), OCS - GéoFrance (2015), OpenStreetMap (2021) | Traitements :

Public/collectivités

- État
- Région
- Département
- Intercommunalité
- Commune

Privé

- Personne physique
- Privés autres
- Professionnel du foncier et immobilier

Public/institutions

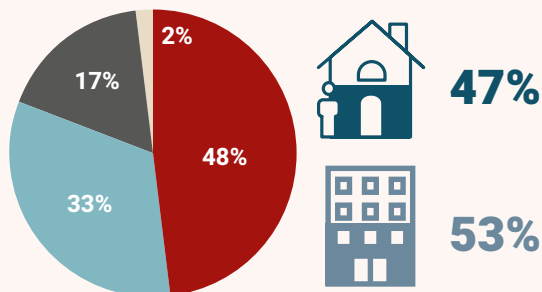
- Aménageur
- EPF
- Enseignement
- Établissement de santé
- Organisme HLM
- Structure associative
- Propriétaire de réseaux
- RFF / SNCF
- VNF



2 PARC DE LOGEMENT

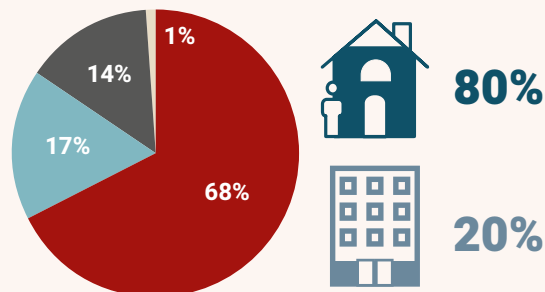
INDICATEURS

SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



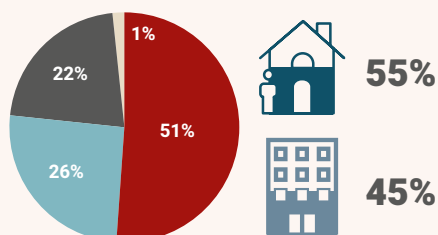
= **129 697** logements

SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



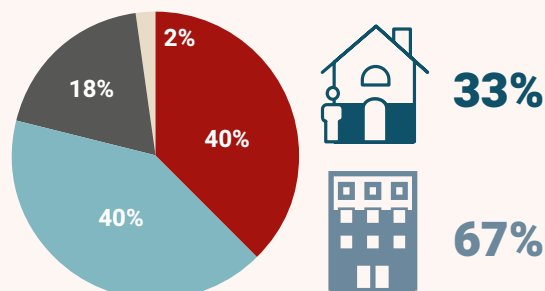
= **10 185** logements

SCOT



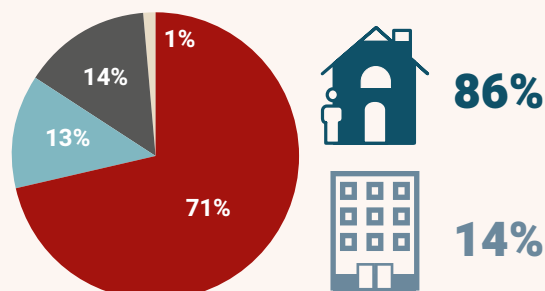
= **599 664** logements

SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



= **95 655** logements

SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



= **23 857** logements

Statut d'occupation :

- Propriété occupante
- Locatif privé
- Locatif social
- Logé gratuitement

Typologie de logements :

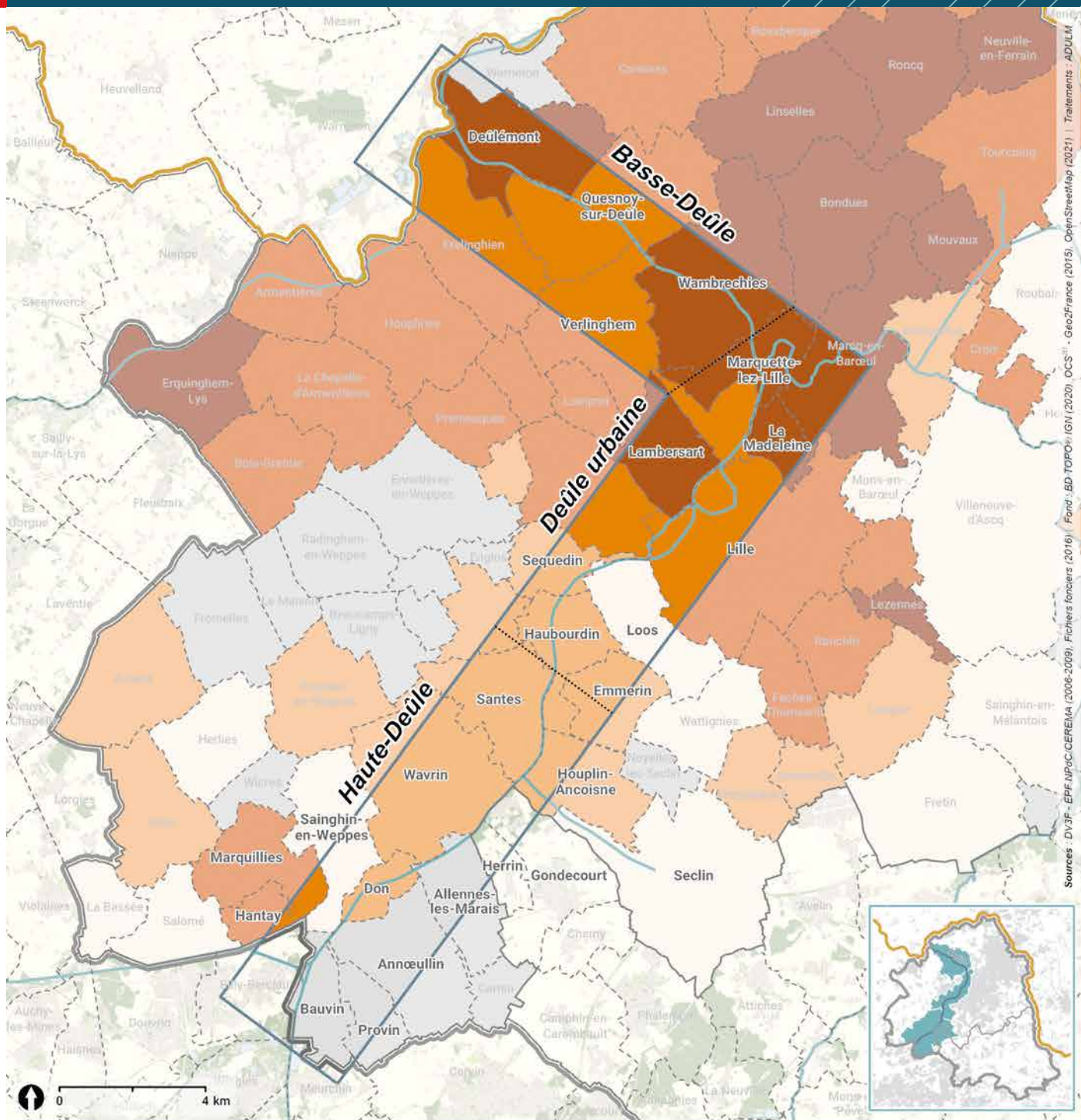
- Habitat individuel
- Habitat collectif

Source : Insee RP2018. Traitement : ADULM 2021.



3 DYNAMIQUES IMMOBILIÈRES

TAUX DE MUTATION



Taux de mutation à l'échelle communale en 2015 (en %)

- Inférieur à 2
- Entre 2,01 et 2,27
- Entre 2,28 et 2,65
- Supérieur à 2,65
- Non significatif

NOTE DE LECTURE

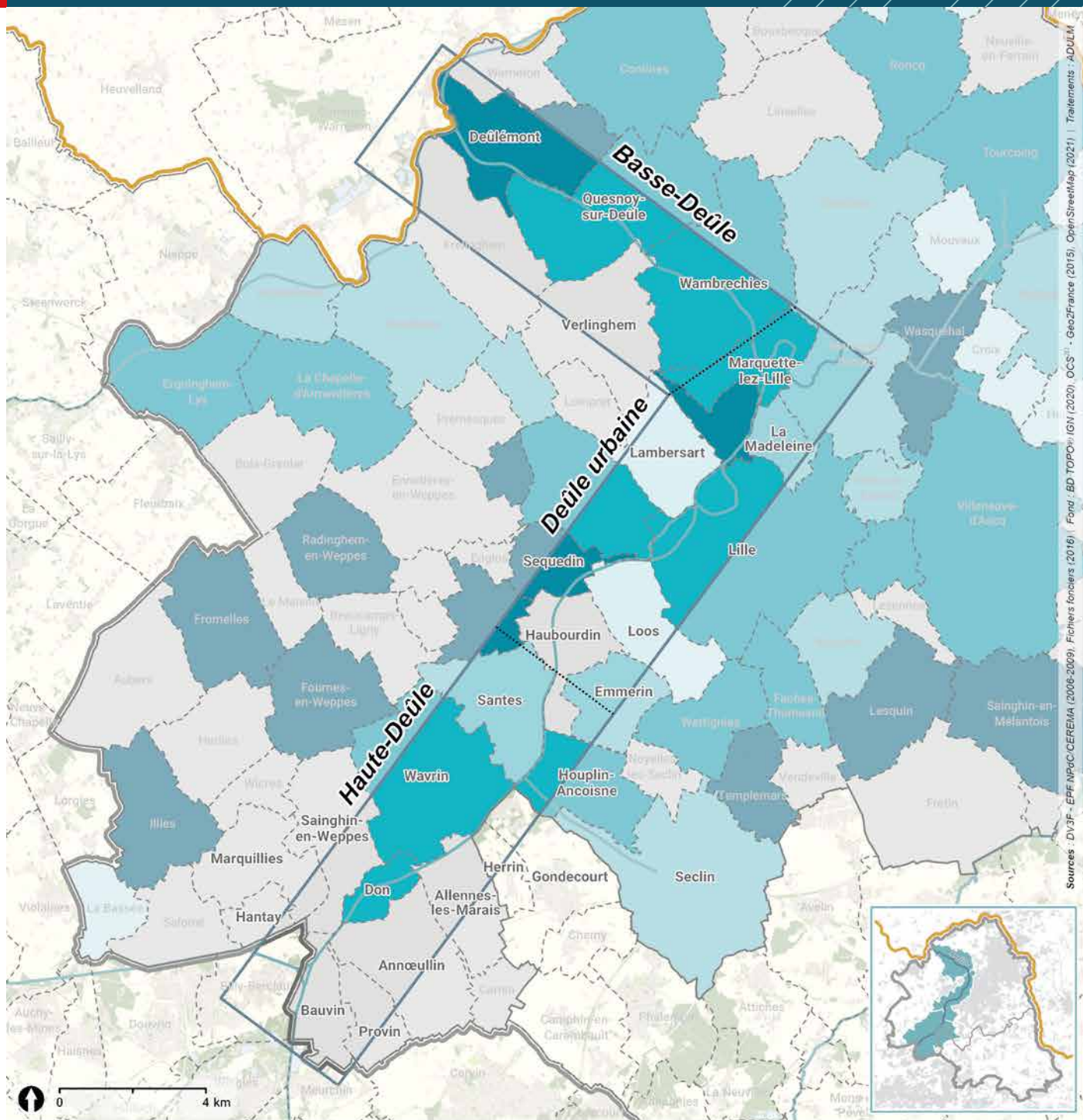
Le taux de mutation est obtenu en rapportant le nombre de mutations, ou ventes d'un bien immobilier, réalisées sur la période, au stock de logements.

Source : donnée de 2015 lissée (2014-2016).



3 DYNAMIQUES IMMOBILIÈRES

TAUX DE CONSTRUCTION



Taux de construction à l'échelle communale en 2015 (en %)

- Inférieur à 0,70
- Entre 0,71 et 1,08
- Entre 1,09 et 2
- Supérieur à 2
- Non significatif

NOTE DE LECTURE

Le taux de construction est obtenu en calculant la part que représentent les nouvelles constructions (logements commencés) par rapport au stock de logements.



ACCESSIBILITÉ

1 RÉSEAU ROUTIER

2 RÉSEAU TRANSPORTS EN COMMUN

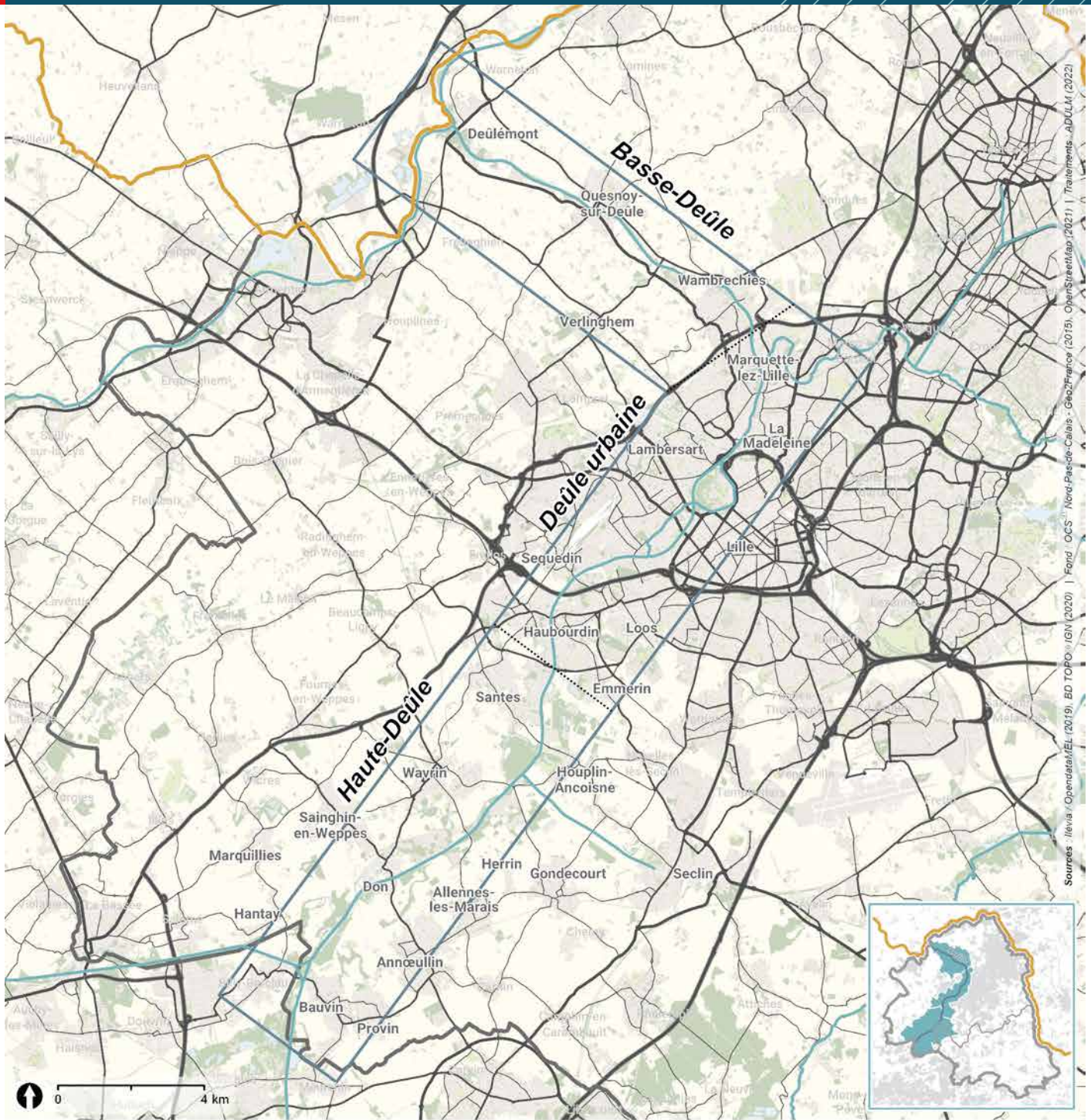
3 RÉSEAUX CYCLABLES

4 DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

5 TAUX DE MOTORISATION



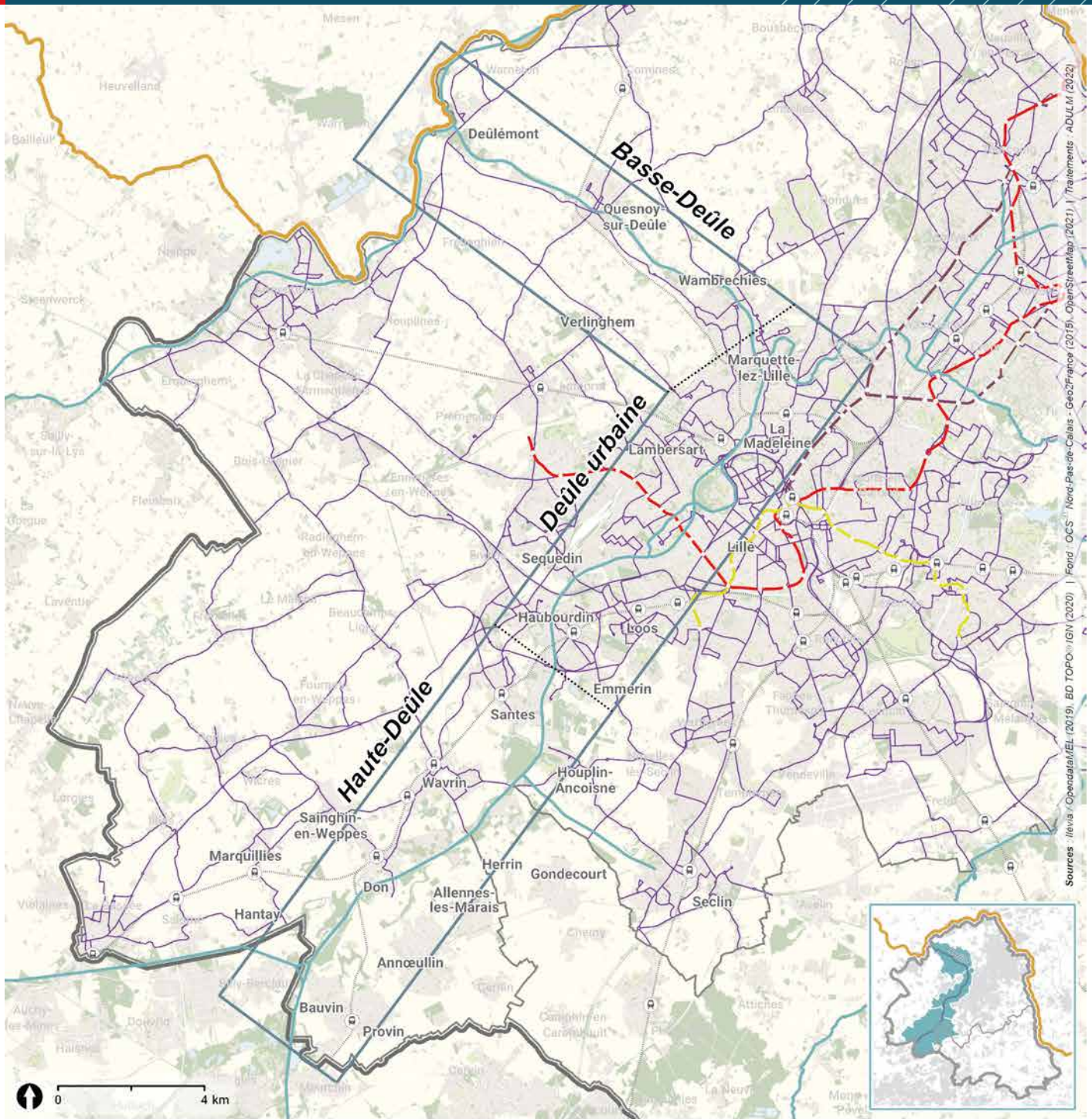
1 RÉSEAU ROUTIER



Réseau routier

- Autoroute et voie rapide
- Route principale
- Route secondaire
- Route tertiaire

2 RÉSEAU TRANSPORTS EN COMMUN PAR TYPE DE TRANSPORT

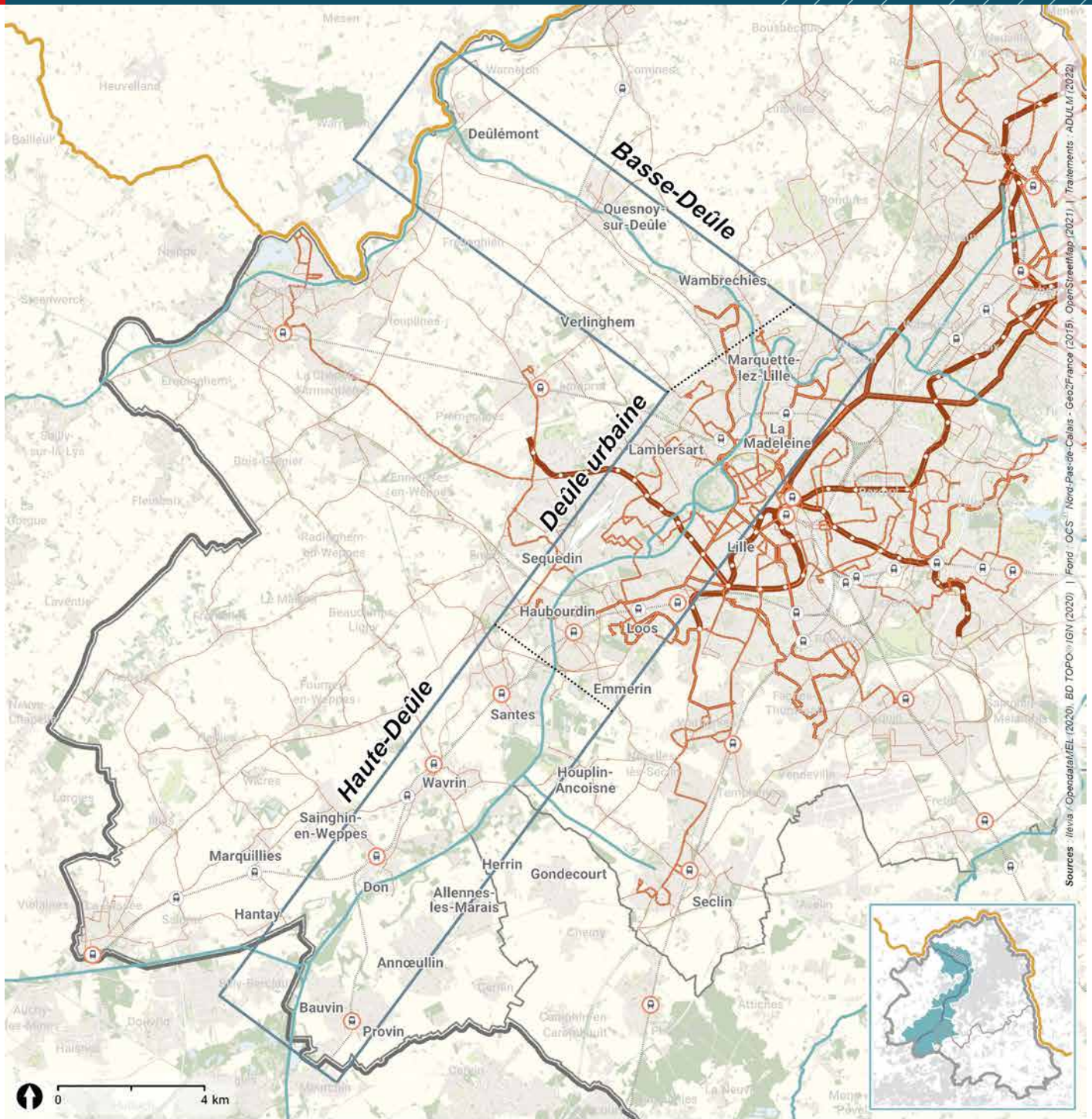


Transports en commun

-  Gare TER
-  Station de métro / tramway
-  Métro (ligne 1)
-  Métro (ligne 2)
-  Ligne de tramway
-  Ligne de bus
-  Ligne ferroviaire (TER)



2 RÉSEAU TRANSPORTS EN COMMUN PAR NIVEAU D'OFFRE



Offre (*) de la desserte TC 2020

Gare de TER supérieur à 30 trains jour

Station de métro

Très performante

Performante

Maillage

Complémentaire

Ligne ferroviaire (TER)

* Classification des offres :

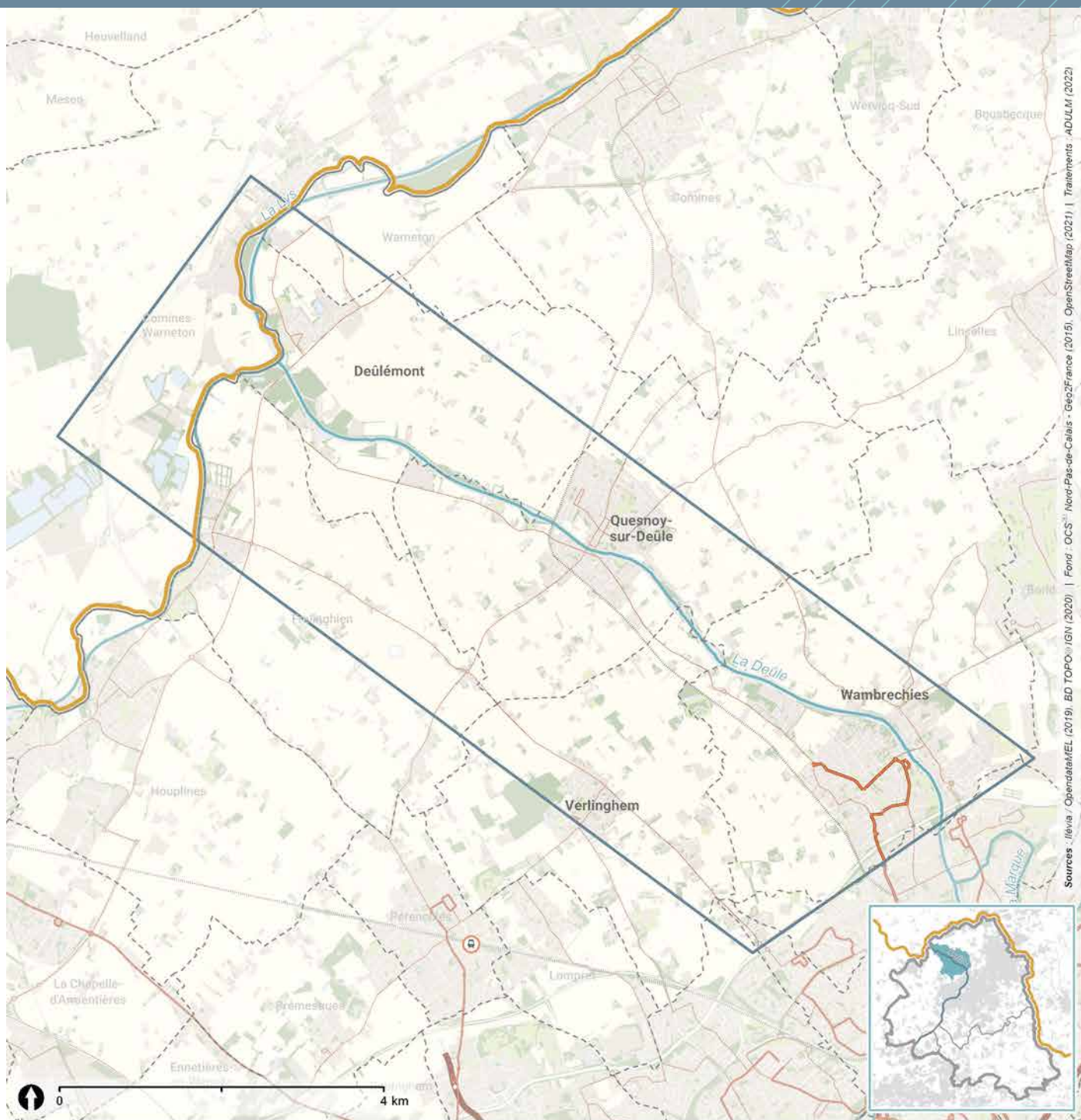
- Très performante : Le métro et le tramway

- Performante : Bus supérieur ou égal à 100 passages par jour + arrêt de TER supérieur à 30 trains par jour

- Maillage : Bus entre 50 et 100 passages par jour

- Complémentaire : Bus inférieur à 50 passages par jour





Offre (*) de la desserte TC 2020

Gare de TER supérieur à 30 trains jour

Station de métro

Très performante

Performante

Maillage

Complémentaire

Ligne ferroviaire (TER)

* Classification des offres :

- Très performante : Le métro et le tramway

- Performante : Bus supérieur ou égal à 100 passages par jour + arrêt de TER supérieur à 30 trains par jour

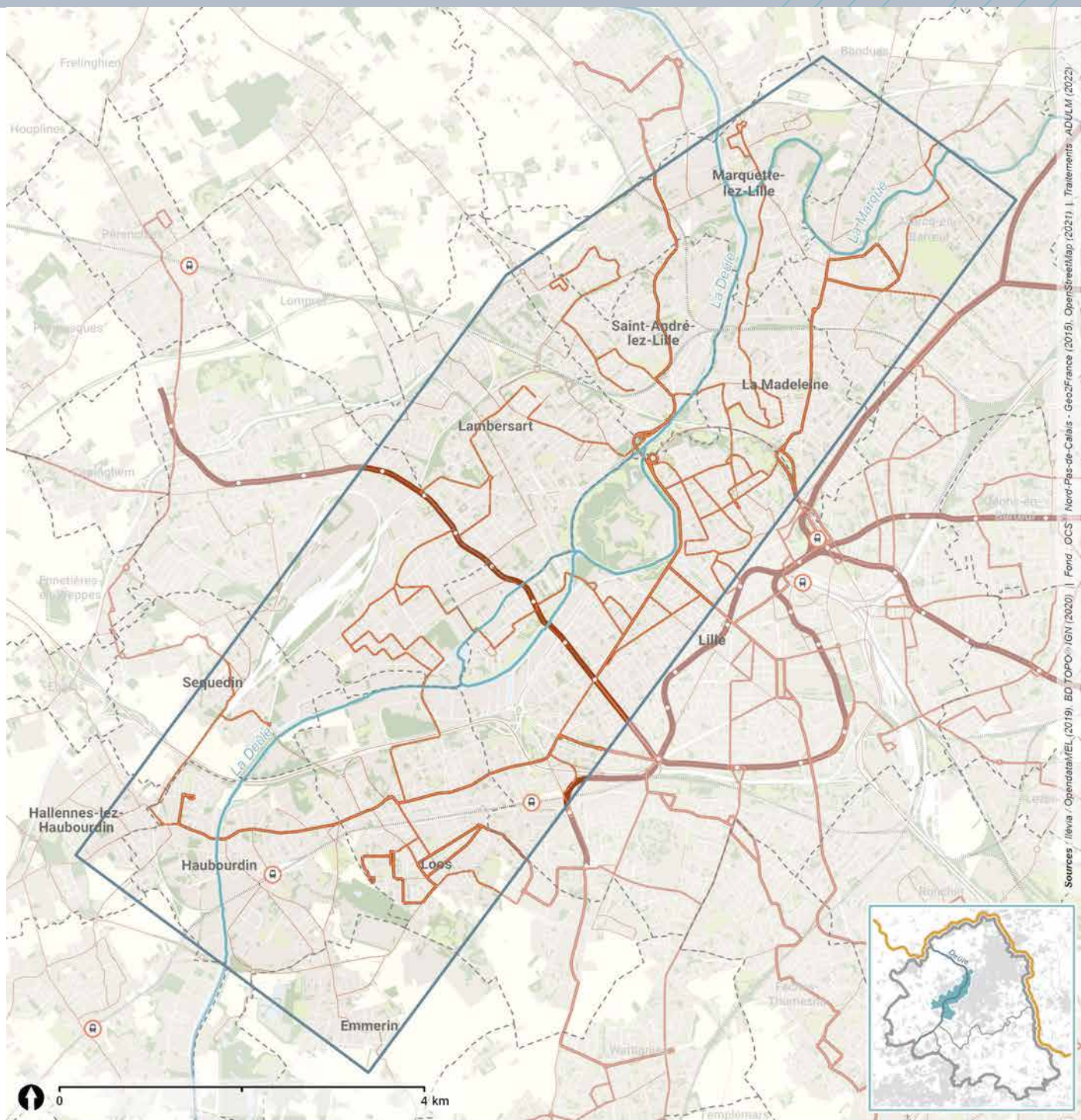
- Maillage : Bus entre 50 et 100 passages par jour

- Complémentaire : Bus inférieur à 50 passages par jour



RÉSEAU TRANSPORTS EN COMMUN

SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



Offre (*) de la desserte TC 2020

Gare de TER supérieur à 30 trains jour

Station de métro

Très performante

Performante

Maillage

Complémentaire

Ligne ferroviaire (TER)

* Classification des offres :

- Très performante : Le métro et le tramway

- Performante : Bus supérieur ou égal à 100 passages par jour + arrêt de TER supérieur à 30 trains par jour

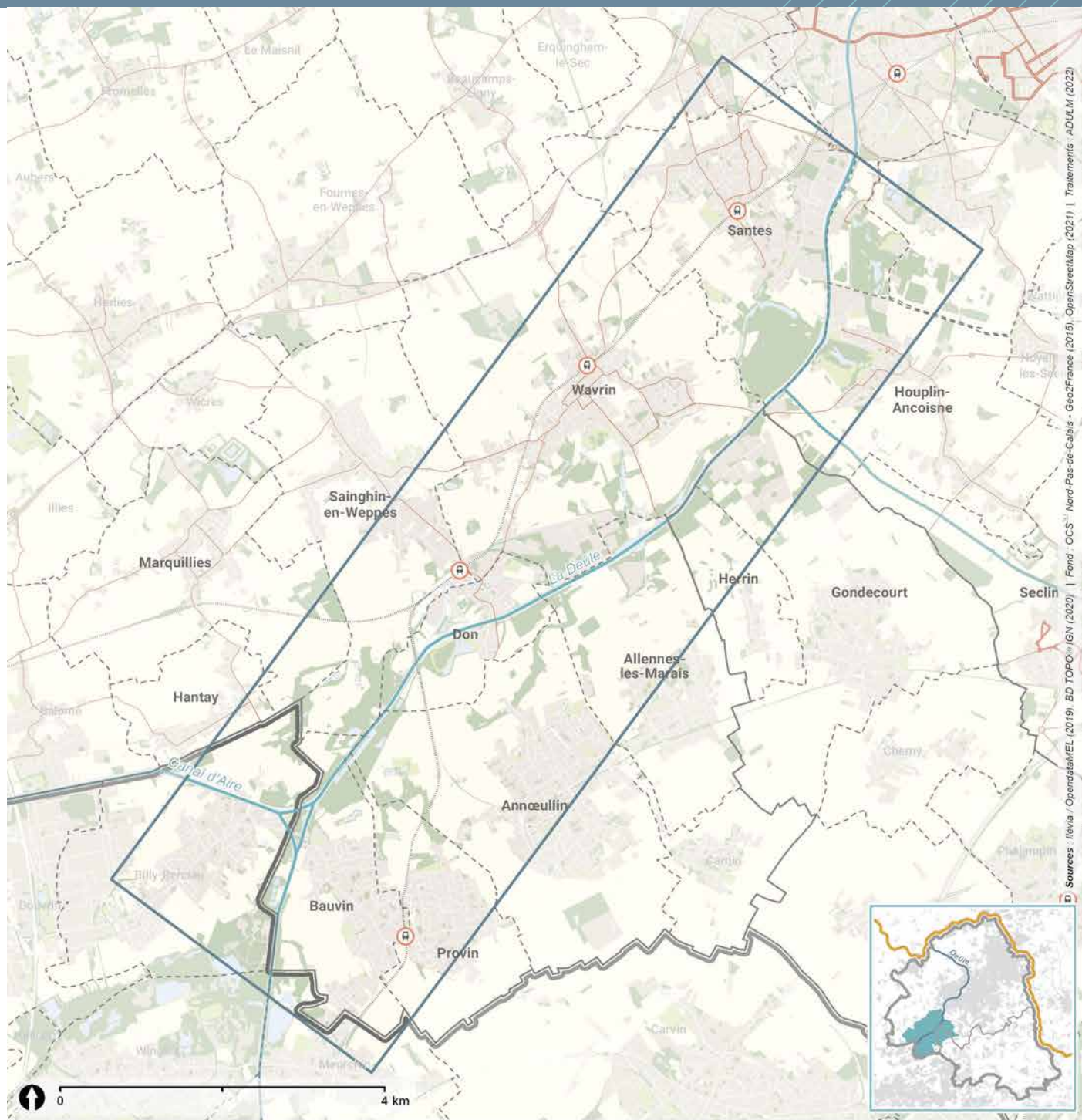
- Maillage : Bus entre 50 et 100 passages par jour

- Complémentaire : Bus inférieur à 50 passages par jour



RÉSEAU TRANSPORTS EN COMMUN

SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



Offre (*) de la desserte TC 2020

Gare de TER supérieur à 30 trains jour

Station de métro

Très performante

Performante

Maillage

Complémentaire

Ligne ferroviaire (TER)

* Classification des offres :

- Très performante : Le métro et le tramway

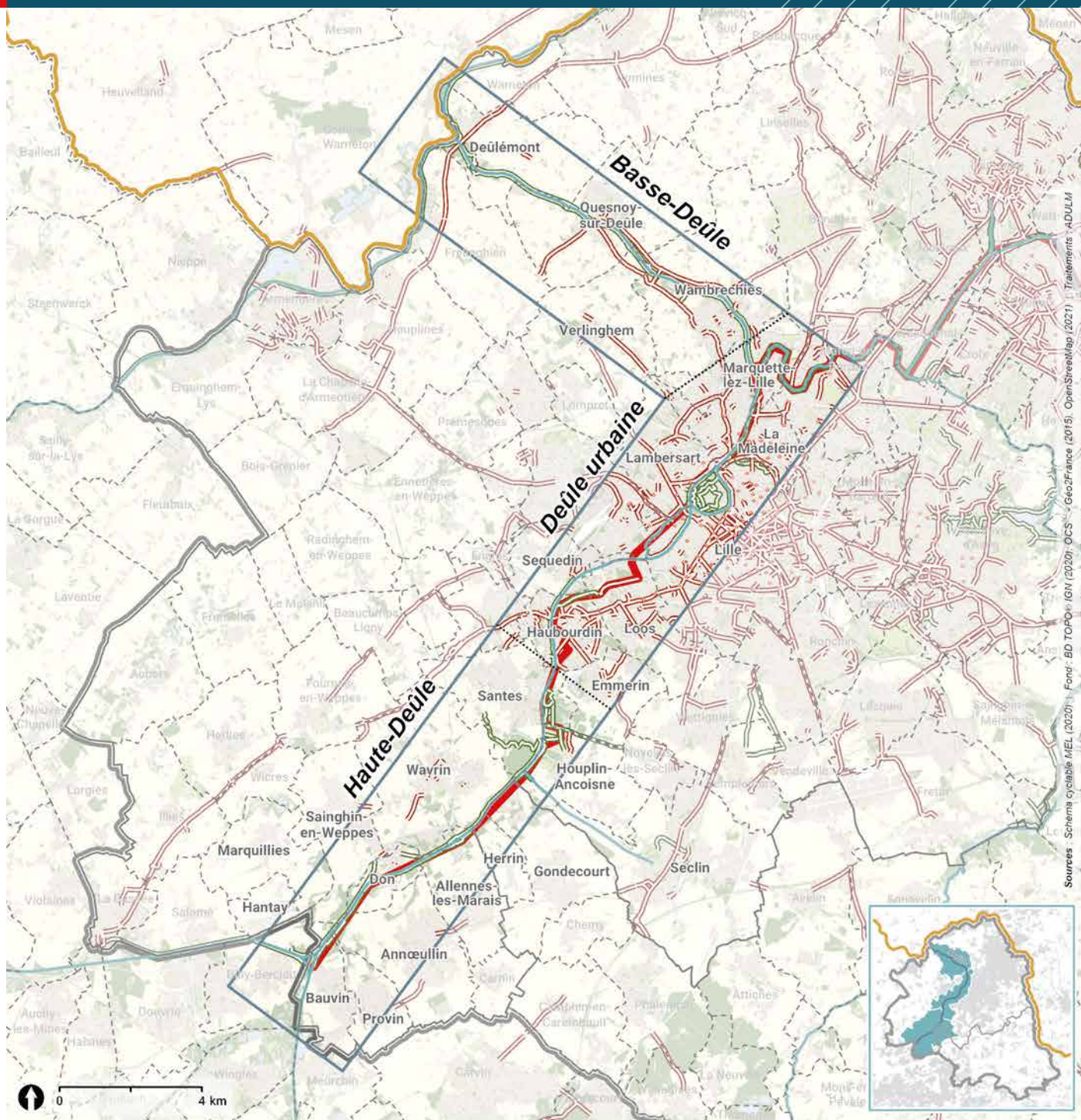
- Performante : Bus supérieur ou égal à 100 passages par jour + arrêt de TER supérieur à 30 trains par jour

- Maillage : Bus entre 50 et 100 passages par jour

- Complémentaire : Bus inférieur à 50 passages par jour



3 RÉSEAUX CYCLABLES



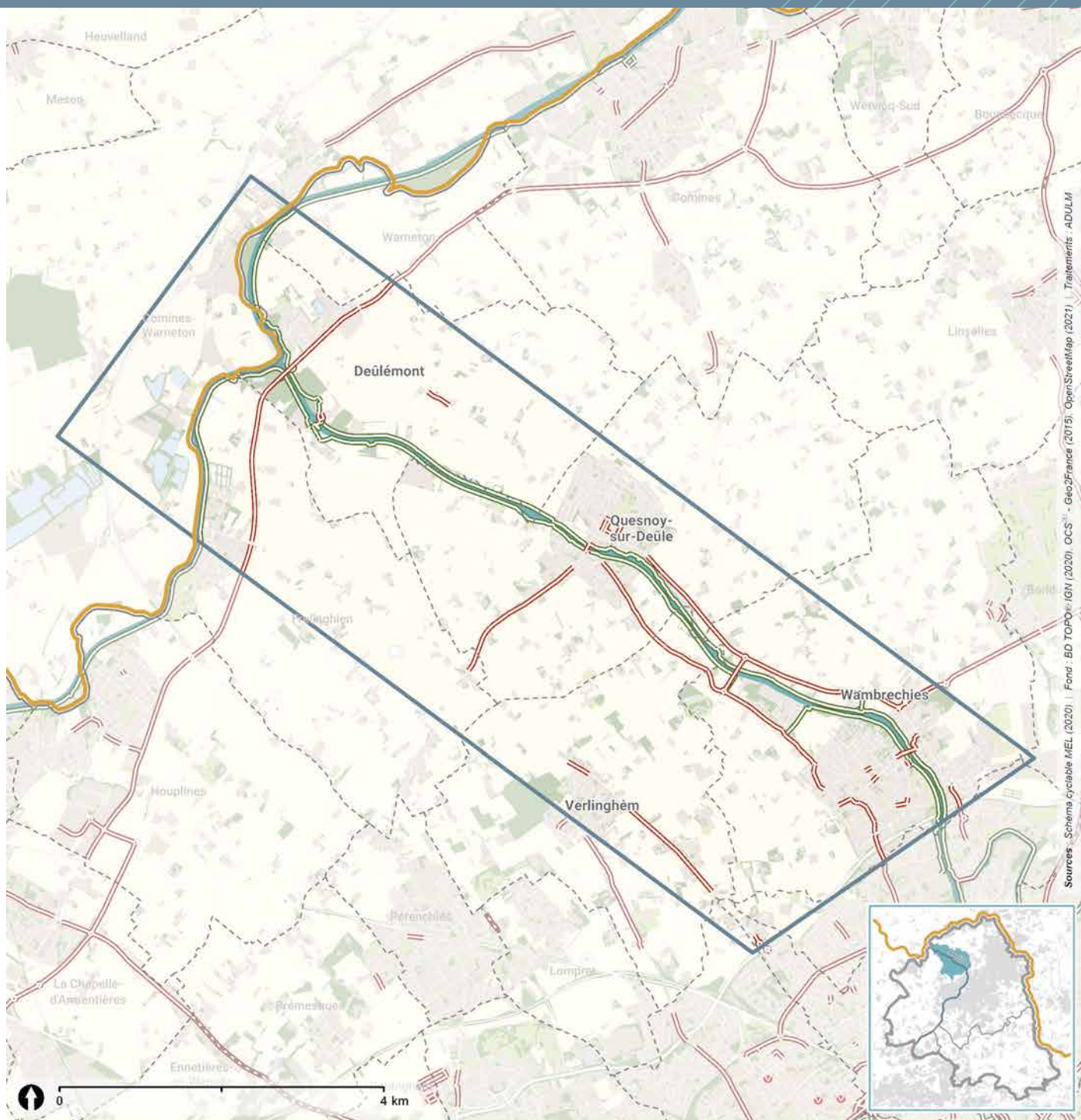
INDICATEURS

- Station V'Lille
- Piste et bande cyclable (en partie sur couloir de bus)
- Voie verte
- Euroveloroute 5

50 km de voie vertes

le long des 34 km de la Deule

RÉSEAUX CYCLABLES SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



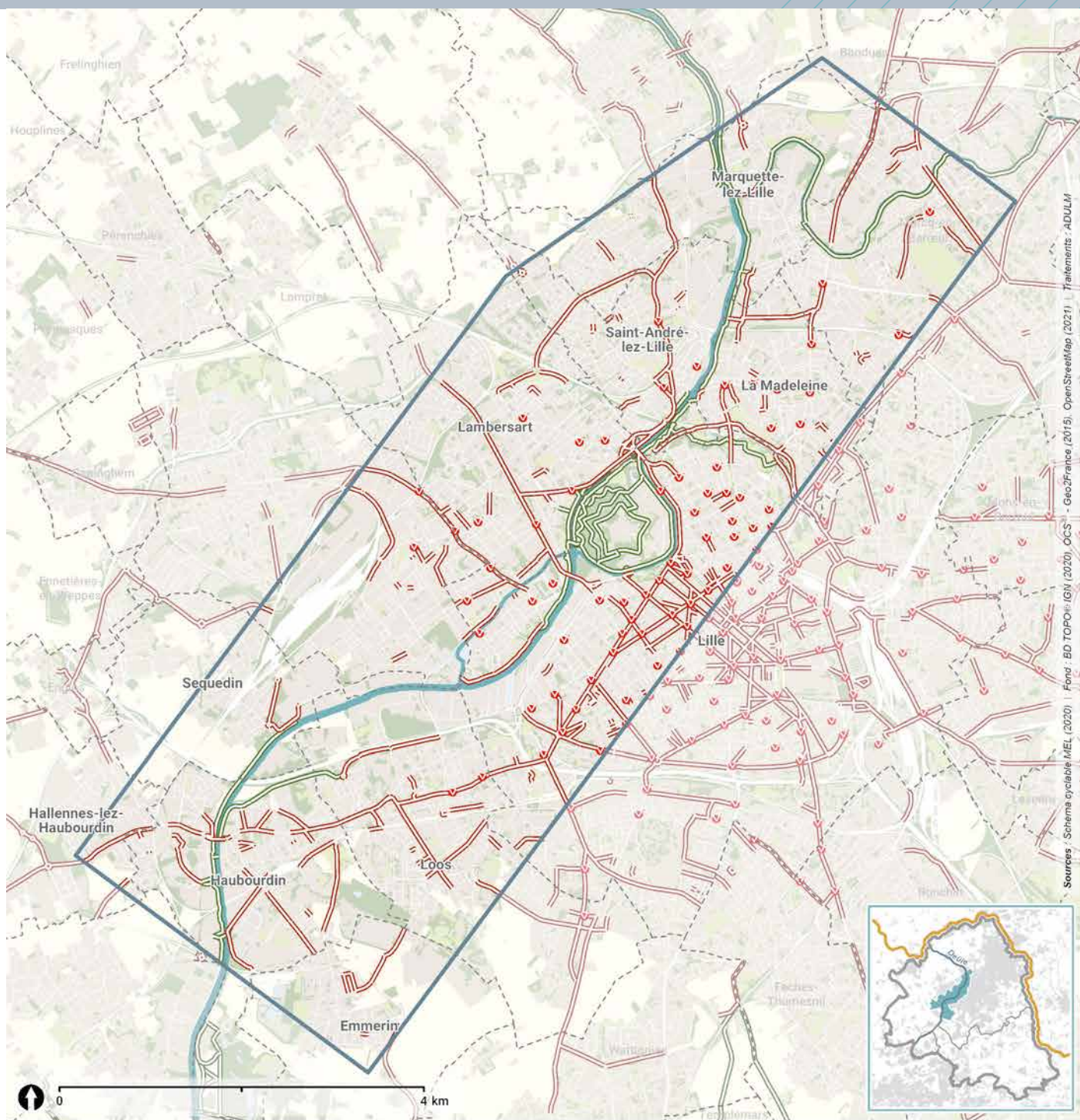
— Piste et bande cyclable (en partie sur couloir de bus)

— Voie verte



RÉSEAUX CYCLABLES

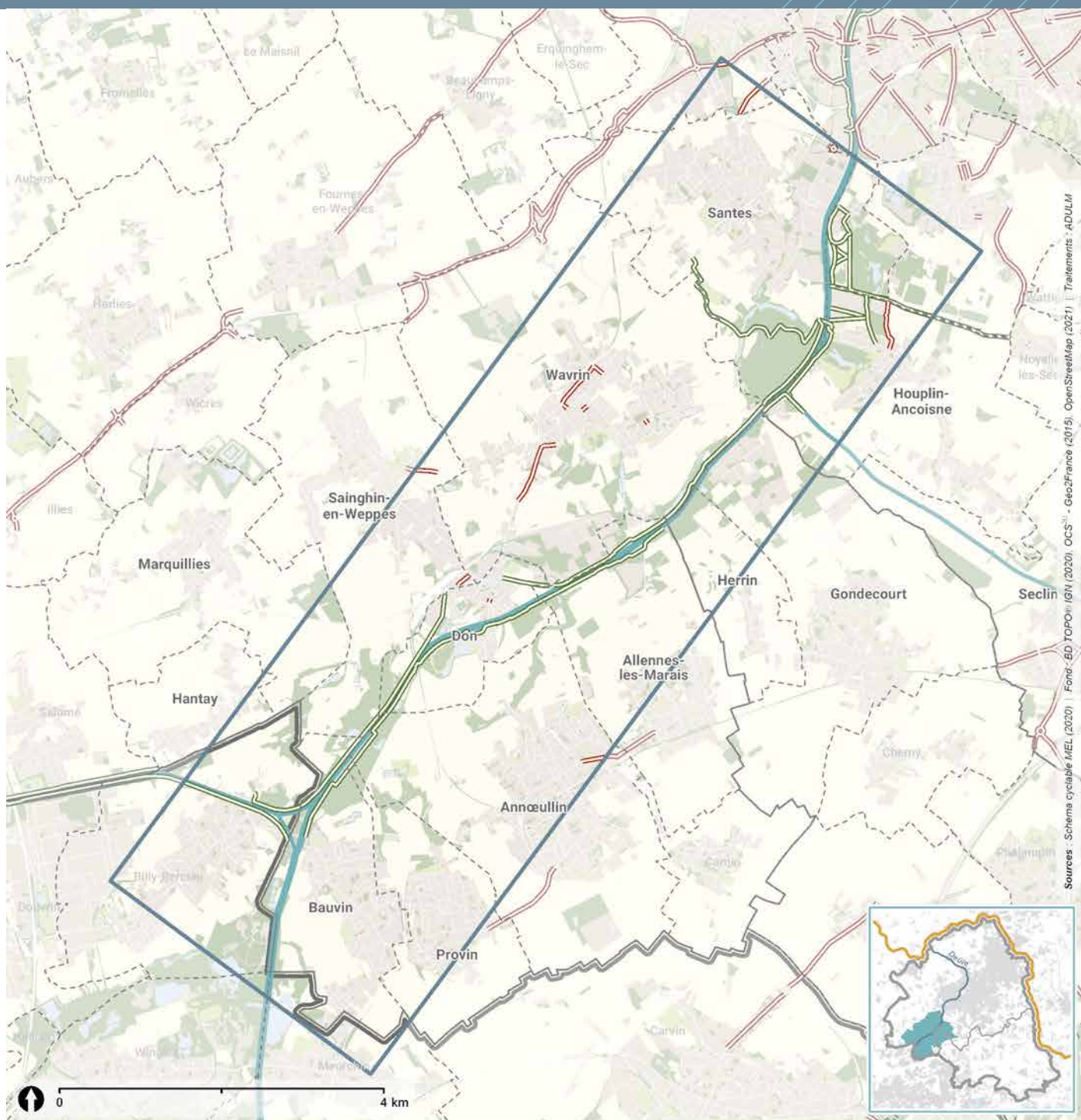
SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



Sources : Schéma cyclable MEL (2020) - Fond : BD TOPO (IGN) (2020), OCS - GeoFrance (2015), OpenStreetMap (2021), Tralents : ADULM

- ♥ Station V'Lille
- Piste et bande cyclable (en partie sur couloir de bus)
- Voie verte

RÉSEAUX CYCLABLES SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



— Piste et bande cyclable (en partie sur couloir de bus)

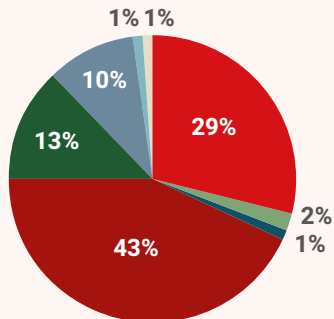
— Voie verte



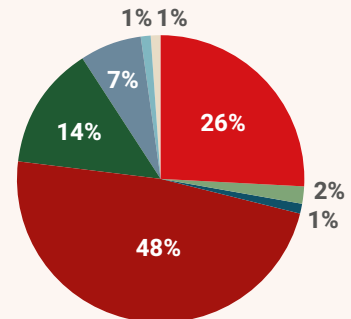
4 DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

INDICATEURS

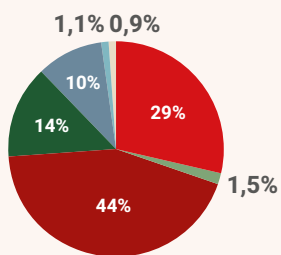
SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



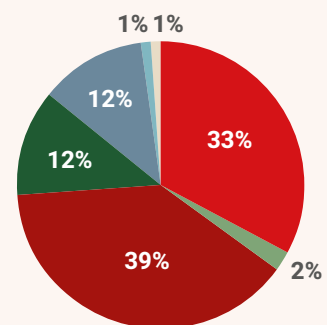
SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



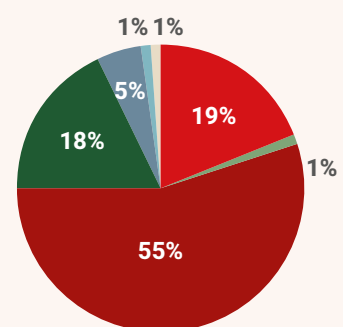
SCOT



SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



- Marche
- Vélo
- Moto
- Voiture conducteur
- Voiture passager
- Réseau Ilévia (métro, tram, bus)
- Autres transports en commun
- Autres modes

Source : Enquête Ménage Déplacements de la MEL. Données approximées. Traitement : ADULM.

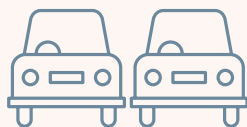
5 TAUX DE MOTORISATION

INDICATEURS

SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



72,4%

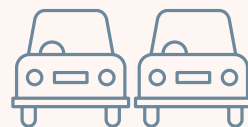


23,2%

SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



87,9%

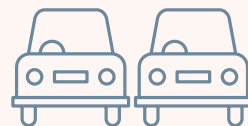


42,7%

SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



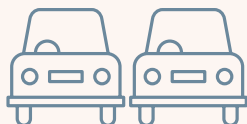
68,2%



17,9%



Ménages motorisés :
Ménages ayant au moins
une voiture

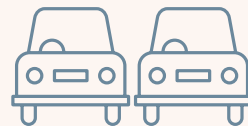


Ménages multimotorisés :
Ménages ayant plus
d'une voiture

SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



87,6%



41,6%

Source : fichier Détails Logement Insee (2018). Champs : ménages dont le logement est renseigné.

NOTE DE LECTURE

Le taux de motorisation est le pourcentage de ménages disposant d'au moins une voiture. À partir de deux véhicules, le ménage est dit multimotorisé (Insee).





ENVIRONNEMENT

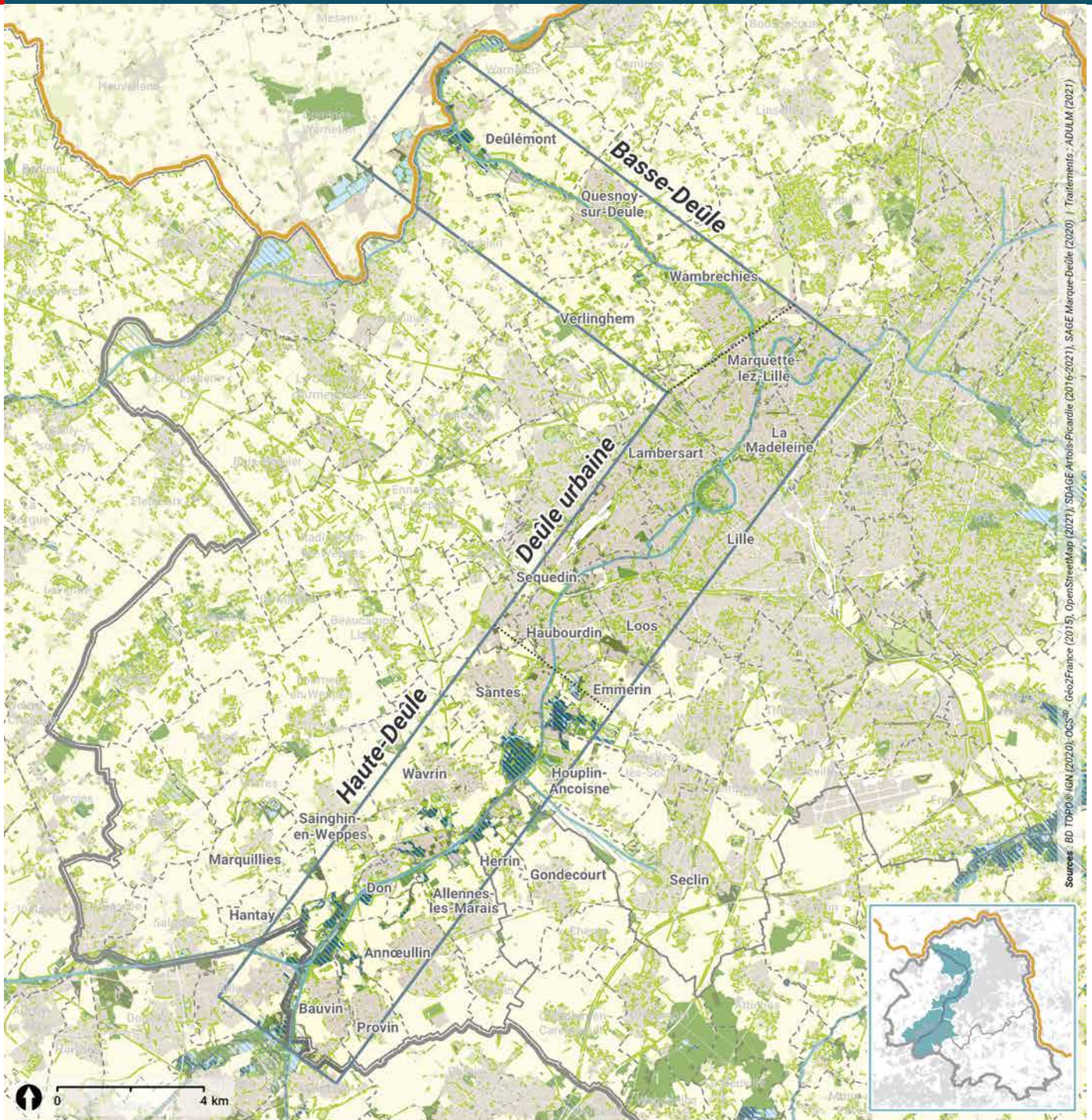
1 TRAME VÉGÉTALE ET ZONES HUMIDES

2 ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

3 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX



1 TRAME VÉGÉTALE ET ZONES HUMIDES



Sources: BD Topo © IGN (2020), OCS®, Geo2France (2015), OpenStreetMap (2021), SAGE Artois-Picardie (2016-2021), SAGE Marque-Deule (2020), Traitements, ADULM (2021)

Surfaces végétales

- Surface arborée
- Surface arbustive
- Surface herbacée

- Espace agricole
- Haie
- Zone humide
- Surface en eau

NOTE DE LECTURE

Les strates végétales sont identifiées sur la base de l'OCCSOL 2015, soit par photo-interprétation.

La strate arborée est caractérisée par une hauteur supérieure à 5 mètres. On considère que la strate arbustive, composée de fourrés et de boisements, a une hauteur comprise entre 1 et 5 mètres et que la strate herbacée est caractérisée par une végétation rase (herbe et prairie) inférieure à 1 mètre. Les espaces agricoles sont constitués des terres arables et des prairies.

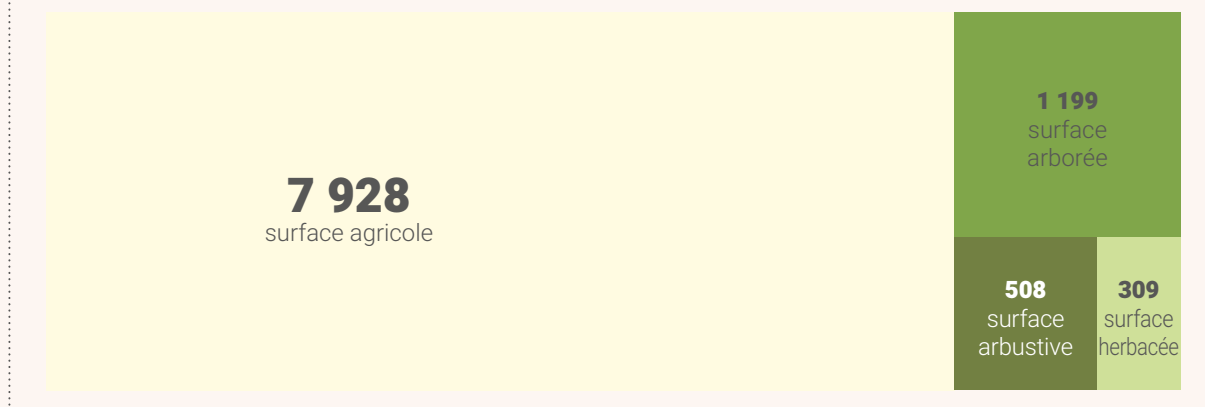
Sur cette carte, seules les surfaces supérieures à 300 m² d'un seul tenant sont représentées. L'ensemble des espaces végétalisés, notamment au cœur du tissu urbain composé de plus petites parcelles, n'apparaissent pas.



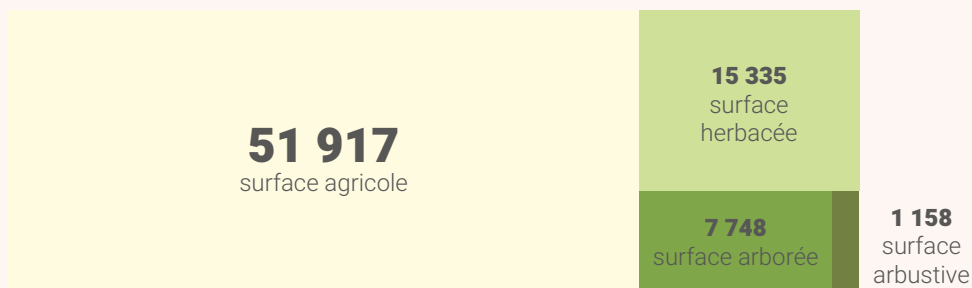
INDICATEURS

RÉPARTITION DES SURFACES VÉGÉTALISÉES (ha)

SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



SCOT

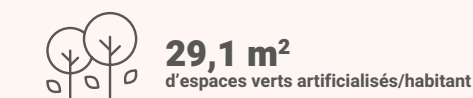


RATIO ESPACES VERTS/HABITANT

SECTEUR DEÛLE PARTAGÉE



SCOT



NOTE DE LECTURE

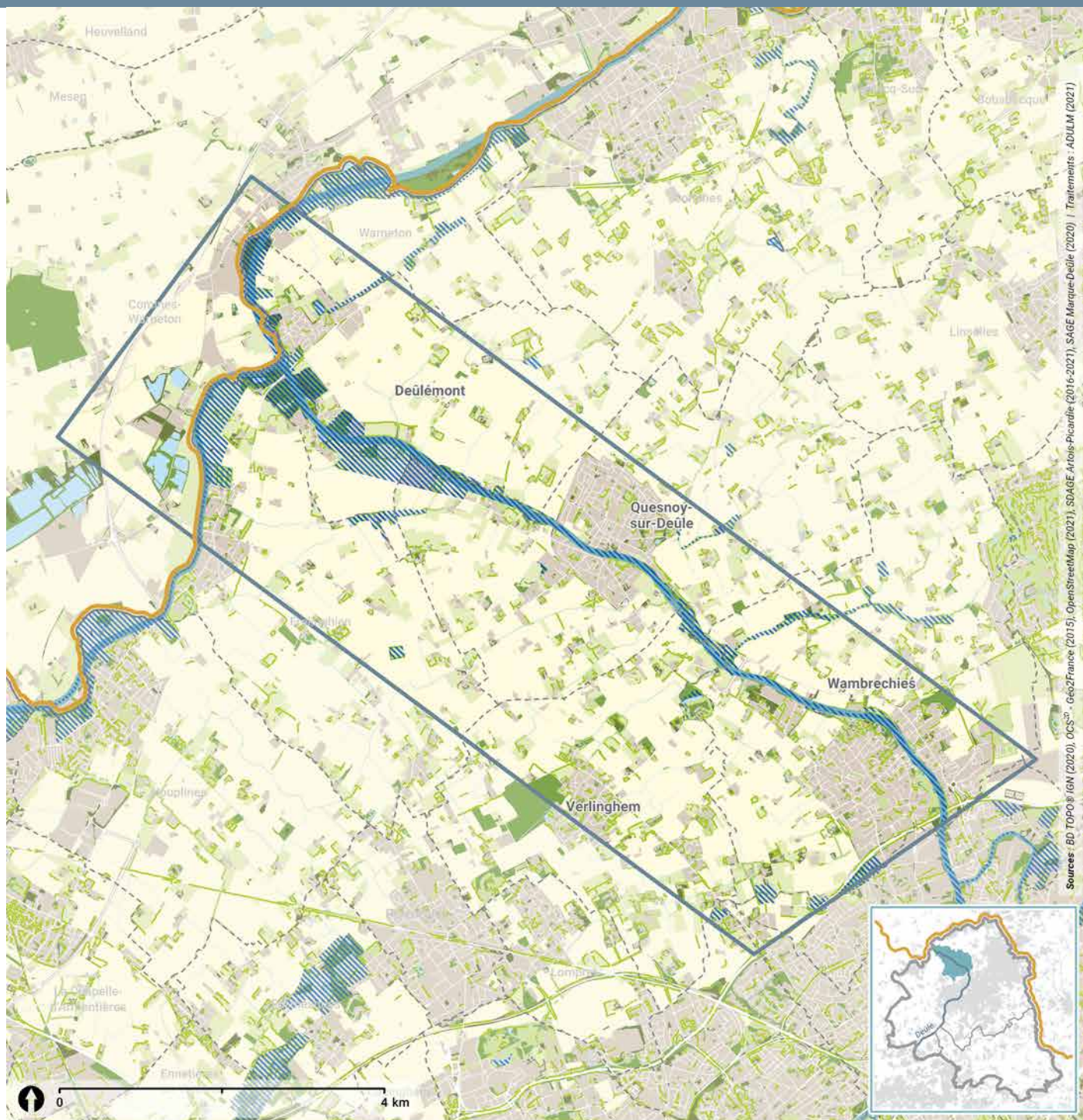
Les espaces verts artificialisés correspondent aux espaces verts de type parcs et jardins urbains, aux équipements sportifs et de loisirs, par opposition aux espaces naturels, agricoles ou forestiers.

Sources : OCS^{2D} Géo2France (2015), Insee RP (2018). Traitement : ADULM 2021.



TRAME VÉGÉTALE ET ZONES HUMIDES

SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



Sources : BD Topo® IGN (2020), OCS™ - GeoFrance (2015), OpenStreetMap (2021), SDAGE Artois-Picardie (2016-2021), SAGE Marque-Deule (2020) | Traitements : ADULM (2021)

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| Surfaces végétales | ■ Espace agricole |
| ■ Surface arborée | — Haie |
| ■ Surface arbustive | ▨ Zone humide |
| ■ Surface herbacée | ■ Surface en eau |
| | — Réseau hydrographique |

INDICATEURS

RÉPARTITION DES SURFACES VÉGÉTALISÉES (ha)

SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE



Strate arborée

Strate arbustive (5 m)

Strate herbacée (1 m)



RATIO ESPACES VERTS/HABITANT

SOUS-SECTEUR BASSE DEÛLE

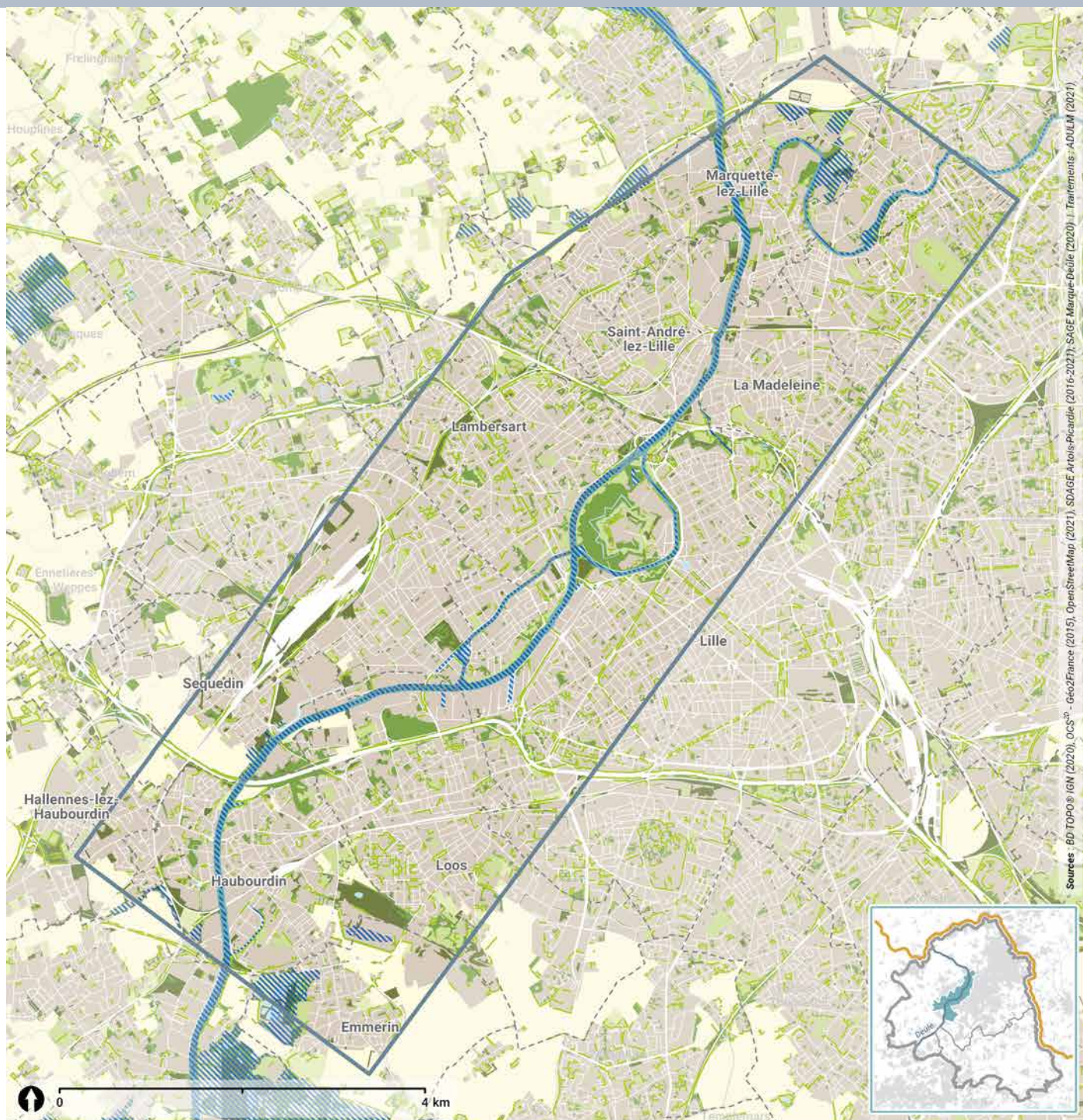


50,2 m²
d'espaces verts artificialisés/habitant

Sources : OCS^{2D} Géo2France (2015), Insee RP (2018). Traitement : ADULM 2021.

TRAME VÉGÉTALE ET ZONES HUMIDES

SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



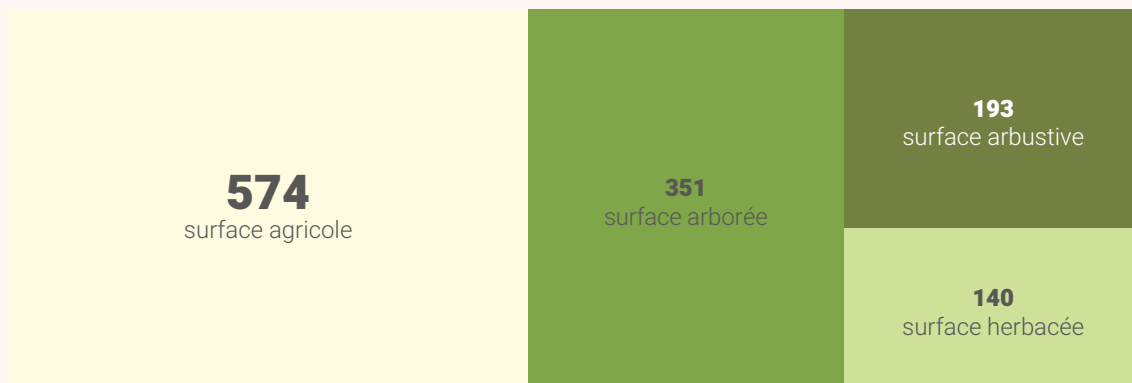
Sources : BD TOPO © IGN (2020), OCS[®] - Geo2France (2015), OpenStreetMap (2021), SDAE Artois-Picardie (2016-2021), SAGE Marque-Deule (2020) ; Traitements : ADULM (2021)

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| Surfaces végétales | ■ Espace agricole |
| ■ Surface arborée | — Haie |
| ■ Surface arbustive | ▨ Zone humide |
| ■ Surface herbacée | ■ Surface en eau |
| | — Réseau hydrographique |

INDICATEURS

RÉPARTITION DES SURFACES VÉGÉTALISÉES (ha)

SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE



Strate arborée

Strate arbustive (5 m)

Strate herbacée (1 m)



RATIO ESPACES VERTS/HABITANT

SOUS-SECTEUR DEÛLE URBAINE

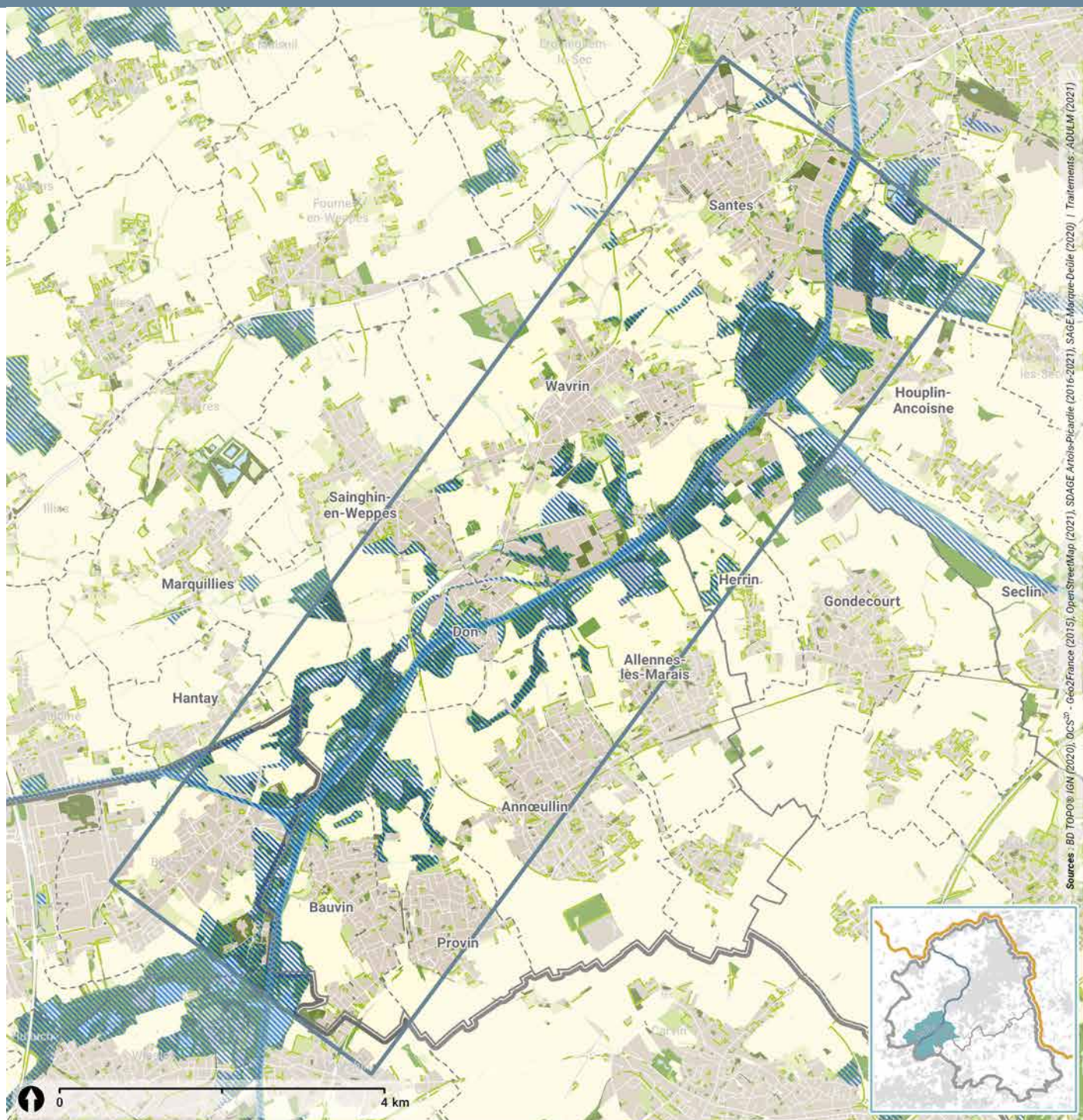


23,4 m²
d'espaces verts artificialisés/habitant

Sources : OCS^{2D} Géo2France (2015), Insee RP (2018). Traitement : ADULM 2021.

TRAME VÉGÉTALE ET ZONES HUMIDES

SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



Sources : BD Topo® (IGN (2020)), OCS® - GeoFrance (2015), OpenStreetMap (2015), SDAGE Artois-Picardie (2016-2021), SAGE Marque-Deûle (2020) | Traitements : ADULM (2021)

Surfaces végétales

- Surface arborée
- Surface arbustive
- Surface herbacée

Espace agricole

Haie

Zone humide

Surface en eau

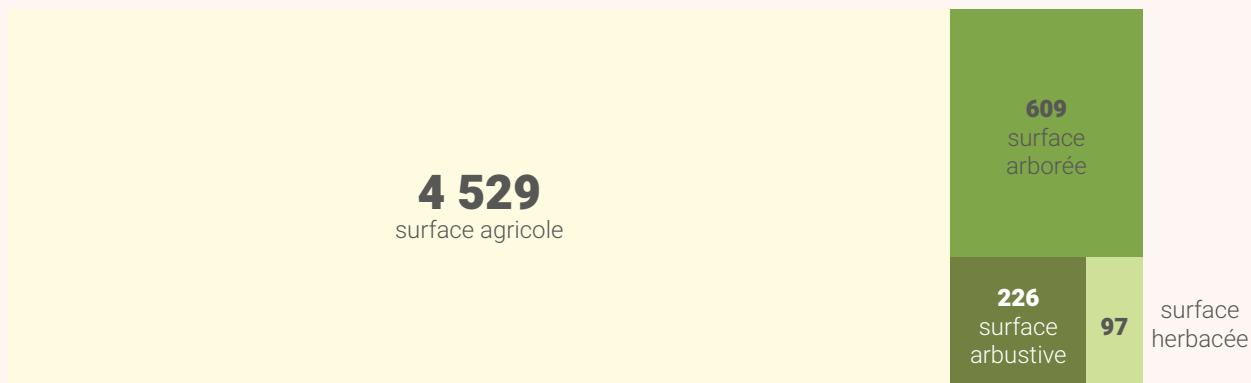
Réseau hydrographique



INDICATEURS

RÉPARTITION DES SURFACES VÉGÉTALISÉES (ha)

SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE



Strate arborée

Strate arbustive (5 m)

Strate herbacée (1 m)



RATIO ESPACES VERTS/HABITANT

SOUS-SECTEUR HAUTE DEÛLE

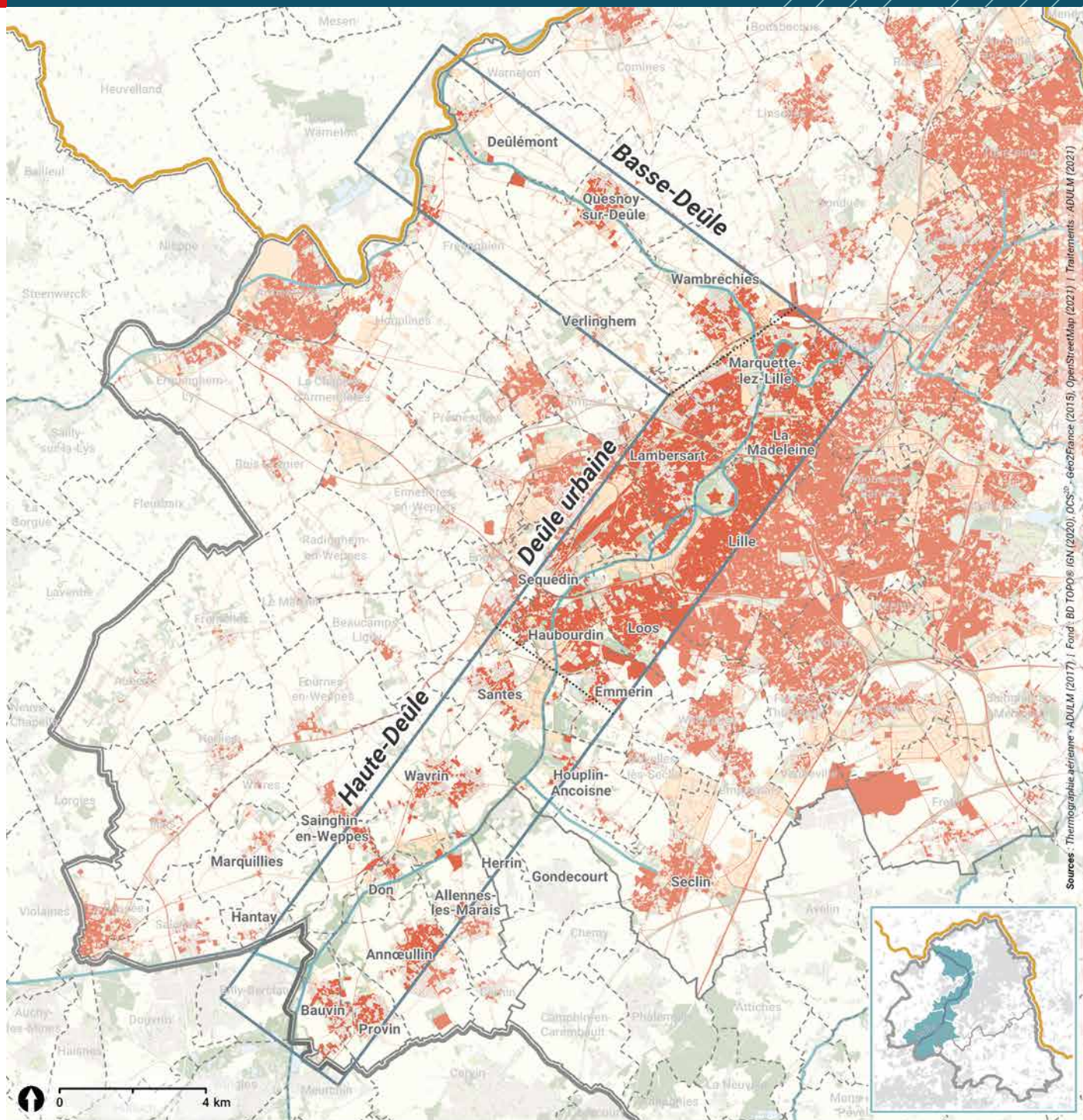


41,3 m²
d'espaces verts artificialisés/habitant

Sources : OCS^{2D} Géo2France (2015), Insee RP (2018). Traitement : ADULM 2021.



2 ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS



Niveau d'aléa

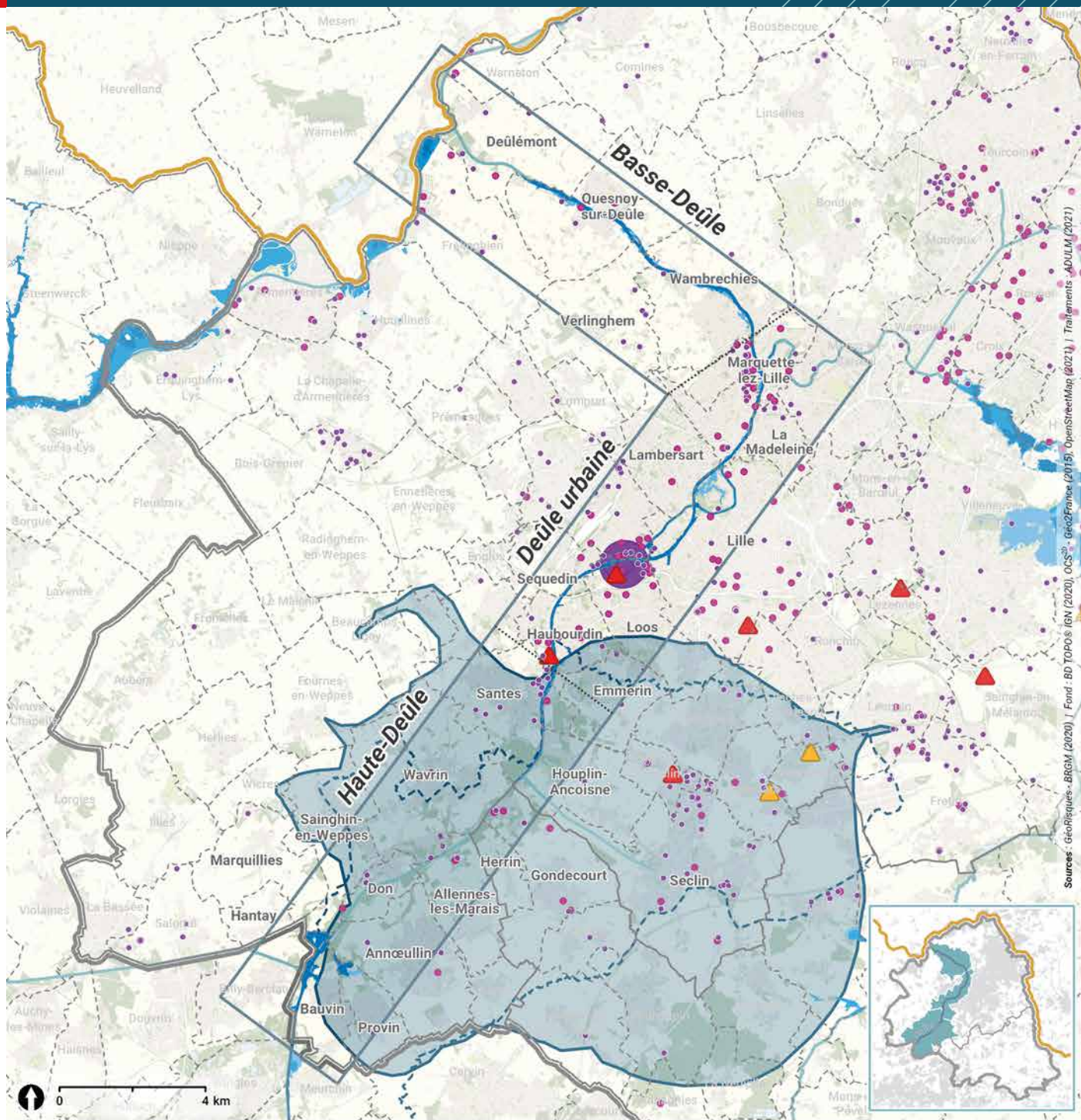
- Aléa très élevé
- Aléa élevé

NOTE DE LECTURE

La carte représente les tissus chauds (aléas élevé) et très chauds (aléas très élevés) du territoire en zone urbanisée. Pour obtenir ce résultat, une première carte des Zones Climatiques Locales a été réalisée. Elle regroupe les tissus de l'OCCSOL2D en 17 sous-catégories, en fonction de leur capacité d'absorption de la chaleur et de refroidissement. Une fois la carte ZCL réalisée, celle-ci a été croisée avec une thermographie aérienne réalisée au mois d'août 2016 sur une partie du territoire de la MEL (environ 80 km²) afin de modéliser les comportements des tissus en temps de canicule.



3 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX



Risque inondation

Probabilité de crue (TRI de Lille, Lens, Béthune)

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

Protection des captages en eau

- Aire d'alimentation des captages (AAC) du sud de Lille
- Périmètre du PIG (2007)

Risque technologique

- Sites et sols pollués ou potentiellement pollués (BASOL)
- ▲ Site Seveso seuil haut
- ▲ Site Seveso seuil bas
- Installation classée
- Zonage réglementaire des PPRT

INDICATEURS

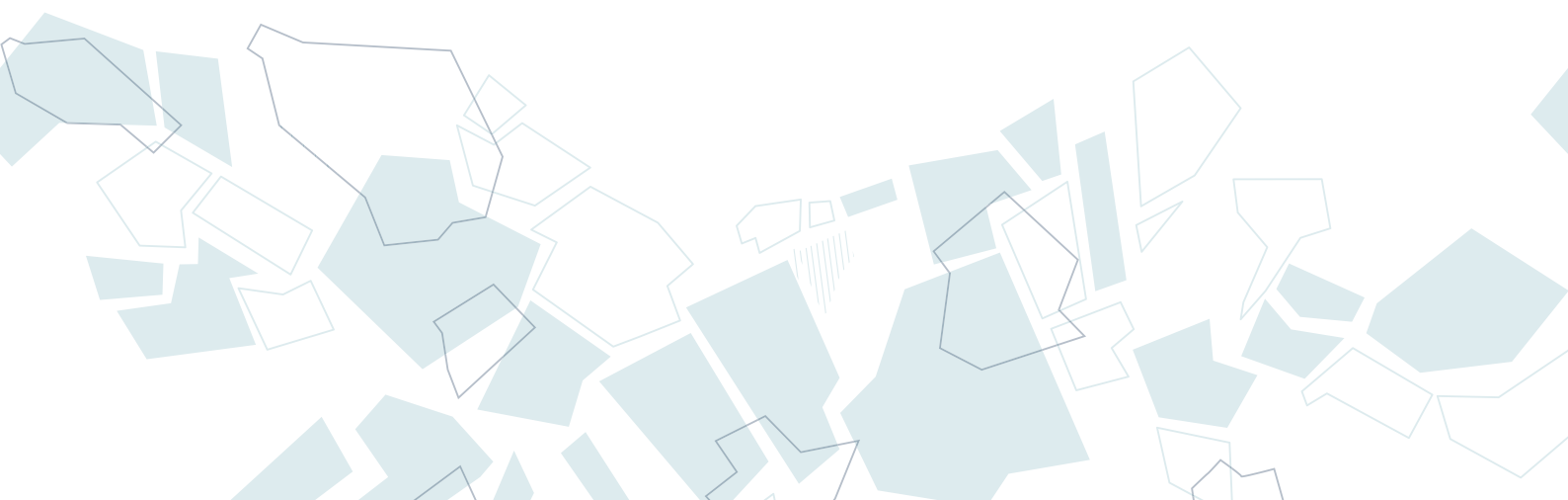


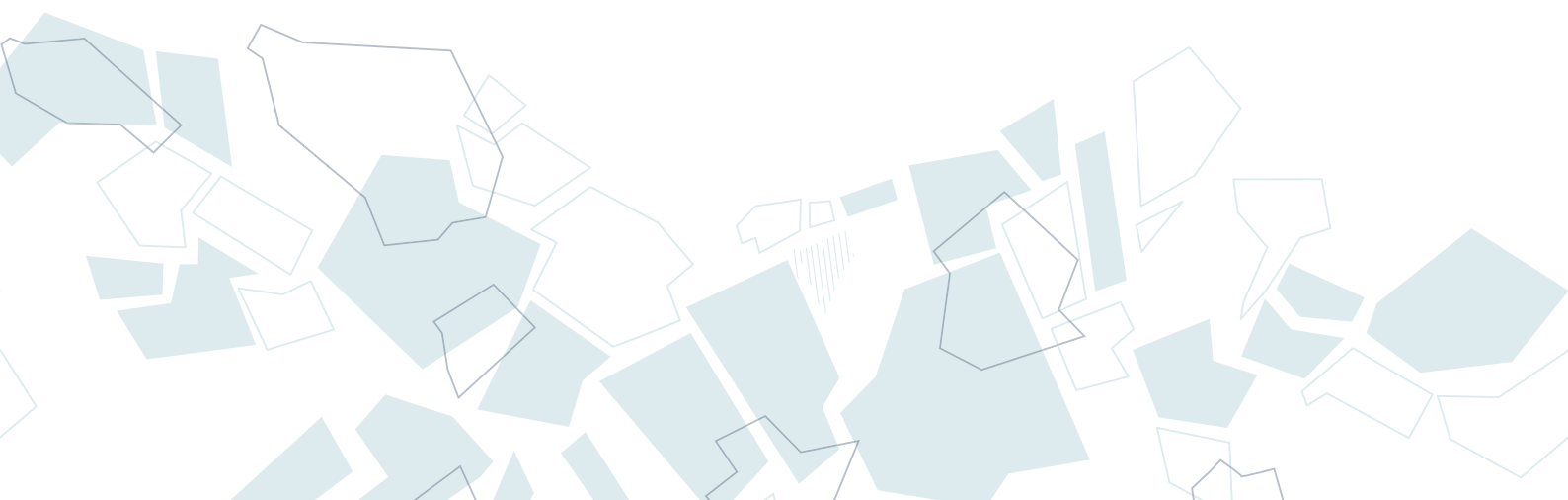
1 269 ha concernés par le risque d'inondation lié aux crues sur la Deule partagée

NOTE DE LECTURE

Ne sont pas pris en compte le risque d'inondation par remontée de nappe (concerne tout le territoire) et par ruissellement (dépend de l'artificialisation du sol).









L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille

  [adulm59](#)  [adulm](#)
adu-lille-metropole.org

